LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. — ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 6 NOVEMBRE 1968 — PRIX 10c

L'ACFM confirme la tenue d'un Congrès-Rallye les 6-7-8 décembre

Le Conseil d'administration de l'A.C.F.M., à sa réunion du vendredi 1er novembre, a ratifié les recommandations de son exécutif et de la Commission du Rallye, confirmant ainsi la tenue du Congrès-Rallye les 6, 7 et 8 décembre prochain.

C'est ce que vient d'annoncer un communiqué émis par l'Exécutif de l'Association des Canadiens français du Manitoba.

Acquiesçant à une recommandation de la Commission du Rallye, le Conseil d'administration amendait les règlements de l'Association permettant ainsi la participation, comme délégués, à tous les délégués qui avaient été invités au Rallye de juin 1968.

Le Conseil adoptait aussi une résolution avisant tous les délégués au congrès qu'un changement de nom serait proposé et que les règlements généraux seraient amendés.

Le Conseil a, de plus, mis sur pied un comité d'organisation de même qu'un comité de mise en candidature.

Les membres du Conseil d'administration ont aussi approuvé une ébauche du programme du congrès:

1) Rapports des activités des trois dernières années.
2) Rapports des comités de la Commission du Rallye.
3) Amendements aux règlements généraux.
4) Mise en candidature — élections.
5) Le tout, agrémenté de musique, chants, boîtes à chansons, représentations du Cercle Molière, réception-cocktail, banquets, danse.

Le Conseil appuie l'exécutif dans son désir de diffuser le maximum d'information aux délégués avant le congrès. Il invite la population à étudier les rapports, à suivre les directives que les différents comités émettront par l'entremise de la radio, de la télévision et des journaux.

Le Conseil d'Administration a enfin suggéré qu'on donne à ce congrès une allure de fête afin de relancer le nouvel organisme central des Franco-manitobains avec l'enthousiasme et le dynamisme qui assureront le succès de son plan d'action.



M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, profitait d'une courte visite à Winnipeg, samedi dernier, pour remettre lui-même un chèque de $5,000 à l'Association des Canadiens français du Manitoba dans le but d'aider aux préparatifs du Congrès de décembre prochain, ainsi qu'aux projets du club "100 Nons". On le voit ci-dessus, remettant le chèque à M. Maurice Gauthier, président de l'ACFM; à droite, M. Etienne Gaboury, président de la Commission du Rallye.
(Photo Perrin du Manitoba)

Le concert Bécaud à guichet fermé lundi prochain! Le spectacle du célèbre chansonnier français, Gilbert Bécaud, s'avérera un succès extraordinaire. Tous les quelque 2,000 billets de la Salle du Centenaire de Winnipeg ont été vendus! Ce sera sans doute une des plus belles réussites de l'année au Manitoba français.

L'ACFC accuse Radio-Canada de négliger les francophones de la Saskatchewan

REGINA — Dans un mémoire où elle ne mâche pas ses mots, l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan a accusé la Société Radio-Canada, et indirectement le gouvernement canadien, d'avoir "contribué fortement à intensifier l'assimilation des Canadiens français au groupe majoritaire anglophone de la province" en omettant de faire quoi que ce soit pour fournir à la population francophone de la Saskatchewan un service de télévision en langue française.

Ce mémoire fut présenté par le président de l'ACFC, M. Roger Lalonde, devant le Conseil de la Radio-Télévision canadienne qui tenait des audiences à Regina le 24 octobre dernier. L'ACFC est l'organisme officiel des 65,000 francophones de la Saskatchewan.

"Ainsi, continue le mémoire, nous ne pouvons qu'éprouver le pénible sentiment que la Société Radio-Canada a travaillé à l'encontre de l'idéal affirmé par les autorités fédérales, de promouvoir l'unité nationale du Canada."

Mesures d'urgence

Pour corriger une situation qui aboutit, pour toutes fins pratiques, à "l'anéantissement culturel" du groupe canadien-français, l'ACFC préconise comme solution temporaire "que des mesures soient prises en vue de faire diffuser des programmes de télévision française par les postes privés affiliés à Radio-Canada".

Elle réclame en outre "l'établissement d'un réseau de télévision française pour desservir les régions francophones de la province."

Enfin, elle demande que la programmation et l'horaire de ces émissions tiennent compte des besoins et des intérêts culturels de la population canadienne-française de l'Ouest.

Il est à noter que Radio-Canada n'a aucun poste de télévision en Saskatchewan. Elle s'est contentée jusqu'ici de fournir des programmes de langue anglaise aux postes privés de télévision qui rayonnent sur toutes les régions habitées de la Saskatchewan.

L'étude du français: la mode chez les adultes de Toronto

TORONTO — L'étude de la conversation française est devenue la grande vogue du jour parmi des milliers d'adultes de la région de Toronto.

Les responsables de l'éducation des adultes et les autorités des écoles de langue notent que la vogue s'est particulièrement manifestée depuis les dernières élections générales tout comme si le message du nouveau premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, en faveur du bilinguisme intégral, a bel et bien été saisi par la masse.

Dans plusieurs centres d'éducation des adultes, le nombre des inscriptions a augmenté de plus de 100% depuis 1967 avec le résultat que certains centres éprouvent de la difficulté à recruter des professeurs compétents.

"Ça marche en grand", a commenté M. Terry Hanes, administrateur dans le canton d'Etobicoke, qui ajoute: "Les

(Suite à la sixième page)

A lire

Les Franco-manitobains auront avantage à lire deux documents importants que nous publions ici cette semaine. Le premier est l'AVIS DE MOTION de l'ACFM au sujet des changements qui seront apportés à l'organisation actuelle de la vie franco-manitobaine lors du congrès-rallye de décembre. L'autre document, qui parait en page huit et qui sera soumis au même congrès de décembre, est le rapport de la Commission du Rallye sur l'Education. Les autres rapports paraitront au cours des semaines qui suivent.

Amendements aux règlements généraux de l'A.C.F.M.

Le Conseil d'administration de l'Association des Canadiens français du Manitoba, lors de sa réunion du vendredi 1er novembre, a fixé définitivement les dates du prochain congrès aux 6, 7 et 8 décembre 1968.

Vous trouverez ci-après un avis de motion tendant à amender les règlements généraux:

AVIS DE MOTION

Le Conseil d'administration de l'A.C.F.M. donne avis à tous les délégués qui participeront au congrès des 6, 7 et 8 décembre prochain:

1. que des nouveaux règlements généraux seront proposés;
2. qu'un nouveau nom sera suggéré (un concours est lancé).

Voici un résumé des points importants des nouveaux règlements généraux qui seront présentés aux délégués pour considération et ratification:

Le but de la société:

La société a pour but de promouvoir l'épanouissement et le développement des valeurs économiques, politiques, culturelles et éducationnelles des Franco-manitobains.

Membres:

Toute personne d'expression française, âgée de 16 ans et plus et ayant acquitté la cotisation établie par l'assemblée générale.

L'exécutif:

L'exécutif: sera composé des membres suivants:
— un président
— un vice-président (administration interne)
— un vice-président (administration externe)
— un secrétaire-trésorier
— un conseiller
tous élus par vote populaire.

Les Directorats

— Les directorats seront créés par l'exécutif, selon les besoins qui existent; ces directorats devront répondre à l'exécutif même, et chacun aura un directeur nommé par l'exécutif.

Communiqué de l'A.C.F.M.
le 4 novembre 1968

Le Secrétaire d'Etat participera au Congrès-Rallye de décembre

Le président de l'A.C.F.M. annonce que le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a confirmé officiellement qu'il participera au Congrès-Rallye des Canadiens français du Manitoba qui se tiendra à Saint-Boniface, les 6, 7, 8 décembre prochains.

A l'occasion de sa visite à Winnipeg, la semaine dernière, M. Pelletier remettait au président de l'Association, en présence de M. Etienne Gaboury, président de la Commission du Rallye, un chèque de $5,000.

— "Nous ne prétendons pas par là avoir satisfait à toutes les demandes que vous nous avez faites, de dire M. Pelletier; ce n'est qu'une amorce grâce à laquelle vous pourrez donner suite à certains objectifs immédiats, comme la préparation et l'exécution de la consultation générale en décembre, un commencement d'animation sociale au niveau des paroisses et le soutien du Club 'Les 100 NONS'.

"Comme nous vous l'avons indiqué lors de votre visite, le Gouvernement canadien est à préparer une politique d'aide culturelle grâce à laquelle nous serons en mesure d'aider les minorités concrètement et substantiellement, et ce dans un avenir très rapproché", de conclure le secrétaire d'Etat.

M. Pelletier sera l'invité d'honneur et l'orateur principal lors du grand banquet du congrès le 7 décembre au soir.

On prévoit également la presence de plusieurs autres personnalités à ce banquet.

Souvenir d'un combattant de 1914-18

Un volontaire dont l'armée ne voulait pas!

N.D.L.R. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous avons demandé à M. Georges DeGagné, de Saint-Boniface, un "vétéran" de la première guerre mondiale de nous raconter quelques-uns de ses souvenirs. M. DeGagné passe actuellement ses loisirs à vendre de l'annonce pour La Liberté et le Patriote. Nous rédigeons ce récit en nous basant sur une conversation enregistrée que nous avons eue avec lui.

\+ + +

Quand la guerre éclata en août 1914, quatre ou cinq gars de Saint-Boniface et moi-même, nous avions essayé de nous enrôler dans l'armée française qui rappelait à ce moment-là tous les réservistes qui se trouvaient au Canada.

Mais les Français n'ont pas voulu de nous autres! Ils nous ont dit que la Grande-Bretagne entrerait bientôt en guerre et que nous n'avions qu'à nous enrôler dans l'armée canadienne.

Il ne faut pas oublier qu'il y avait une dépression dans ce temps-là. Il y en a beaucoup qui se sont enrôlés parce qu'ils n'avaient rien à faire. Et puis, naturellement, on ne pensait pas que la guerre serait aussi longue que ça! Ce qui nous intéressait, c'était l'aventure!

J'ai réussi à me faire accepter par l'armée canadienne. Ce ne fut pas facile. Je n'étais pas gros pour mon âge et j'avais eu une hémorragie de poumon à l'âge de douze ans.

Dans la cavalerie

Un de mes amis qui était dans la cavalerie m'avait dit: "Tu serais bien mieux dans la cavalerie; tu n'aurais pas besoin de marcher!". Je me suis donc inscrit dans le "Strathcona Horse".

La pire chose qui pouvait arriver à un gars, dans l'armée, c'était d'avoir à prendre soin d'un cheval! Premièrement, le cheval était plus important qu'un homme! Et quand il y avait un accident, que le cheval se faisait blesser, c'était lui qui avait le premier soin, pas l'homme! Le sergent nous disait: "Le cheval coûte $200.00, mais les hommes, on les a pour rien!".

C'est la plus grande bêtise que j'ai jamais faite. Je me voyais sur un beau cheval, bien astiqué, une lance à la main. J'aurais eu l'air "fin" si j'avais rencontré un Allemand!

On ne savait pas du tout, à cette époque-là, que la guerre serait bien différente de ce qu'elle avait été auparavant. On pensait que ça aurait été comme à la guerre des Boers où ils s'étaient servi des chevaux et où c'était celui qui avait renversé l'adversaire de son cheval qui survivait.

Mais lorsque les Canadiens arrivèrent en Angleterre avec leurs chevaux, les Anglais mirent tout ce monde-là dans l'infanterie! A quoi pouvaient bien servir des chevaux contre des mitrailleuses? Au Canada, on n'avait pas du tout pensé à cela.

Nous avions été envoyés au Camp Sewell, près de Brandon, pour l'entrainement de la cavalerie. Nous avions toutes sortes d'exercices et de manoeuvres: la nuit, nous faisions de la reconnaissance dans le bois; le jour, il y avait des exercices avec des lances, il fallait sauter des clôtures et c'est là que les chevaux et les hommes pouvaient se blesser.

Nous sommes restés au Camp Sewell jusque vers la fin-novembre, et il ne faisait pas chaud! Nous n'avions que des tentes comme abris. La nuit, vers une heure du matin, il fallait se lever pour faire prendre de l'exercice aux chevaux et les réchauffer! Eux restaient dehors, avec seulement une couverture sur le dos.

Quand nous sommes revenus à Winnipeg, l'armée me renvoya. Je n'avais pas la santé voulue. Vraiment, je n'avais pas d'affaire dans l'armée; je n'étais pas assez robuste.

Dans le corps des Forestiers

Mais je n'en suis pas resté là. J'ai essayé de m'enrôler dans d'autres corps d'armée. Finalement, au cours de l'automne 1915, je réussissais à me faire accepter par le bataillon 230 d'Ottawa qui avait été transformé en corps de Forestiers. On n'y était pas si particulier sur les examens médicaux. J'avais fait remarquer au sergent qu'il avait inscrit 25 livres de trop à mon poids. Il m'a répondu: "Cheer up! You want to go overseas? That's the way!".

En 1916, mon frère, Emile, puis mon père s'enrôlaient. Mon père était allé en Russie en 1915, pour la construction d'un chemin de fer. A son retour, il s'était dit que si quelqu'un était capable de vivre un an en Russie, il était aussi capable d'aller à la guerre en France sans se faire tuer! Mon père fut mis en charge de moulins à scie dans le corps de Forestiers. Car il fallait alors beaucoup de bois pour étançonner les tranchées.

En Angleterre

C'est vers le mois de décembre 1916 que mon frère et moi avons fait la traversée pour l'Angleterre. Comme nous avions de l'expérience dans le mécanisme des automobiles, on nous avait rattachés au corps de Transport. Ceux qui nous avait fait subir des examens de conduite d'automobile en connaissaient moins que nous!

Après quelques voyages en Ecosse, où nous allions conduire des camions, on nous ramena au nord de l'Angleterre. C'est alors que je découvris que je n'avais aucune chance de passer en France.

On ne voulait pas nous laisser partir parce qu'on avait besoin de mécaniciens. Ce n'était pas tous les jeunes qui savaient conduire des automobiles ou des camions. C'est pour cela que lorsque nous avons fait notre demande, mon frère et moi, pour aller en France, les commandants n'ont pas voulu nous laisser partir.

C'est alors que nous avons songé à nous servir d'influence. J'avais appris que ma mère hébergeait à Saint-Boniface une infirmière qui était la fille d'un major Harrison. Or celui-ci était commandant du corps des Forestiers à Carlisle, en Angleterre, et j'avais su, par ma mère, que sa fille lui avait écrit de faire ce qu'il pouvait pour nous accorder des faveurs. Mlle Harrison voulait par là récompenser ma mère qui était très bonne pour elle.

(à suivre)



Ci-dessus, l'auteur de ce récit (à gauche) est photographié en compagnie de son père, M. Pierre DeGagné (assis), et de son frère, Emile. Cette photo fut prise en Ecosse, en 1917.

Le 11 novembre 1918

Il y aura cinquante ans lundi que prenait fin la plus désastreuse des guerres que le monde civilisé avait connues jusqu'alors. S'il n'y avait eu, depuis, la Seconde Guerre Mondiale pour en estomper le souvenir, la guerre de 14-18 serait encore aujourd'hui la "Grande Guerre", la plus coûteuse en vies humaines et en argent.

Quand on relit ces premières pages de l'histoire de notre siècle, on a peine à croire que les grandes nations de l'Europe aient pu s'embarquer dans une telle aventure avec autant d'illusion et d'aveuglement.

"Cette guerre sera fraiche et joyeuse!" avait annoncé Guillaume II de Prusse et les Allemands s'attendaient à être à Paris dans trois mois!

Les Français, eux, qui avaient mal digéré la défaite de 1870, étaient presque heureux d'avoir l'occasion de se reprendre et se croyaient déjà maitres de Berlin: "Partis après la moisson, de s'écrier les paysans, nous serons rentrés pour les vendanges".

Quant aux Anglais, ils étaient convaincus que les hostilités n'auraient aucune influence sur le cours normal des choses. Pour eux, ce serait "business as usual"!

Parmi les militaires, une seule voix prêchait la raison. "Une guerre entre Européens, déclarait le général Lyautey, c'est une guerre civile. C'est la plus monumentale ânerie que le monde ait jamais faite!"

Cette 'guerre fraiche et joyeuse", cette "ânerie monumentale" devait se solder par un bilan effroyable. Les hostilités durèrent 1,560 jours et non trois mois! Elles firent 8,700,000 morts sans compter des millions de mutilés! L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie perdirent près de trois millions d'hommes! La France fut saignée à blanc dans sa jeunesse active: des 1,300,000 Français qui tombèrent au champ d'honneur, 26 pour cent avaient moins de 28 ans.

Et il y en aurait long à dire sur la souffrance des petites gens, la ruine économique de toute l'Europe et le grand bouleversement moral et psychologique des peuples.

Encore si tout cela avait servi à quelque chose. "Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire, déclarait le général Foch dans son ordre du jour, le 12 novembre 1918, et sauvé la cause la plus sacrée, la Liberté du monde!" Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Vingt ans après, tout recommençait et quel carnage! La guerre "totale" de 1939-45 fit 40 millions de morts dont environ 12 millions dans les camps de concentration!

Devant le monument aux morts lundi prochain, 11 novembre, il n'y a qu'une pensée qui puisse occuper notre esprit et faire l'objet de notre prière. Sans doute, nous n'oublierons pas l'héroïsme et le sacrifice de ceux qui sont tombés. Mais pour que cela n'ait pas été un geste inutile, il nous faut prier et supplier avec Paul VI: "Jamais plus la guerre, non jamais!".

J.-P. A.



"Je ne sais pas quelle espèce de monument le pays élèvera plus tard, . . . , en souvenir de la grande lutte, écrivait du champ de bataille, le 23 août 1916, un jeune prêtre brancardier, Pierre Teilhard de Chardin. Seule la figure du Crucifié peut recueillir, exprimer et consoler ce qu'il y a d'horreur, de beauté, d'espérance et de profond mystère dans un pareil déchainement de lutte et de douleurs."

Conférence canadienne sur l'habitation

Les normes sur l'habitation doivent assurer la santé des citoyens

OTTAWA — Il n'est aucunement nécessaire d'attendre les preuves scientifiques que le logement insuffisant, la pollution, le bruit et d'autres problèmes du milieu portent des atteintes sérieuses à la santé avant d'agir pour les prévenir et améliorer les normes, dit le Dr H. N. Colburn, d'Ottawa, dans un texte établi pour la Conférence canadienne sur l'habitation qui s'est tenue à Toronto, du 20 au 23 octobre.

Les rapports qui existent entre les conditions de vie effroyablement mauvaises et la santé sont fort évidents. Mais il existe aussi des circonstances moins apparentes qui peuvent avoir des effets insidieux et à long terme sur les gens, dit le Dr Colburn dans son texte "Health and Housing". "Nous devons corriger ou éliminer les maux comme le bruit et les pressions d'ordre psychologique qui peuvent découler d'une claustration continuelle dans les étages supérieurs des appartements, l'entassement et le manque d'espace destiné aux loisirs".

Nos sens, dit-il, de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, du toucher, notre confort et notre état de bien-être nous dictent les lignes directrices selon lesquelles il nous faut agir, "car ils indiquent ce qui nous est important et agréable en tant que personnes".

Le Dr Colburn, qui est expert-conseil auprès du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dit que les effectifs de santé doivent contribuer plus vigoureusement à la planification en matière d'habitation. Les effectifs de santé ont un rôle particulier à remplir et que fort souvent ils négligent, rôle qui leur incombe souligne-t-il en raison de leur connaissance des gens en tant qu'individus plutôt que foule. Ils connaissent de près l'interaction des rôles dans la pauvreté, l'entassement, les mauvaises conditions sanitaires et la maladie mentale et physique. "Ils savent que les besoins des personnes à servir doivent venir avant les besoins de ceux qui les servent. Ils peuvent influencer la planification en matière domiciliaire et aider à assurer qu'elle se fonde sur les besoins sociaux, culturels et personnels . . . Sinon ils risquent d'être dominés par les mouvements de technogénie et d'architecture du moment ou par les considérations de commodité, le besoin d'emploi ou les pressions visant à démolir de vilains taudis ou obtenir plus d'espace pour la construction de nouveaux édifices publics ou d'autoroutes".

Des consommateurs formés à l'école, pourquoi pas?

Saviez-vous que certains supermarchés ont tendance à augmenter leurs prix une quinzaine de jours avant une fête, pour les baisser au dernier moment afin de stimuler les ventes; que tel marchand de voitures d'occasion exige un intérêt de 42 pour cent sur les ventes à tempérament; et que deux magasins peuvent vendre, le même jour, à 18 ou 20 cents de différence, une boite de jus d'orange congelé de même contenance et de la même marque? Ces faits, rapportés dans Sélection du Reader's Digest de novembre, sont le résultat d'enquêtes effectuées récemment par des élèves d'une école secondaire qui a choisi cette méthode pratique pour faire de ses étudiants des consommateurs avertis.

Ce genre de formation, devenu de plus en plus nécessaire pour tous, l'est surtout pour les milliers de jeunes qui ne vont pas jusqu'au bout de leurs études ou qui se marient aussitôt qu'ils les ont terminées. Ils sont habituellement bien peu préparés à fonder un foyer et à élever une famille.

C'est pour remédier à cette lacune qu'une école secondaire de Yonkers, N.Y., a inscrit à son programme un cours à option intitulé "Problèmes du consommateur". D'une durée d'un an, il est ouvert à tous les élèves et se complète d'une série de conférences où des spécialistes traitent de sujets pratiques tels que l'achat d'une voiture, les assurances, les fraudes, et le reste.

A l'origine, ce cours s'adressait uniquement aux élèves ne se destinant pas aux études supérieures. Mais le succès fut tel qu'on l'ouvrit à tous les élèves désireux de le suivre. Plus tard, on organisa des conférences, puis l'idée vint d'étendre l'étude du sujet au cycle entier de l'enseignement.

Sélection note qu'au cours de langue, par exemple, les élèves analysent des textes publicitaires, en s'efforçant de discerner la réalité sous le clinquant des généralités. En mathématiques, ils s'entraînent à calculer les frais que représentent les intérêts et essaient de démasquer les pièges du paiement différé. Aux cours d'économie, on étudie les opérations de banquet, les budgets, l'art de vendre. En histoire, on parle de l'exploitation du consommateur à travers les âges et des efforts faits sur le plan législatif pour réprimer ce genre d'abus. Et ainsi de suite.

Pour être efficace l'éducation du consommateur doit partir de l'actualité. Une bonne partie des cas étudiés se fondent donc sur la télévision, la radio, les journaux et les revues. D'autre part, les élèves se font l'écho de l'expérience acquise par leur famille et leurs amis, de sorte que l'enseignement est d'emblée très vivant.

Deux langues valent mieux qu'une

En bloc solide, les partis d'opposition ont appuyé jeudi en première lecture le projet de loi visant à donner un statut juridique égal aux deux langues officielles dans les domaines de compétence fédérale, projet qui suit en tous points les recommandations de la commission Laurendeau-Dunton et dont le texte sera transmis aux premiers ministres de chaque province.

Le leader parlementaire du NPD, M. David Lewis — qui n'a pas attendu pour devenir bilingue d'avoir piquée dans les reins ou suspendue au-dessus de la tête l'épée de quelque loi — était bien placé pour ajouter que "cela aurait dû être fait" il y a cent ans. Je considère cette mesure, a-t-il dit, comme un geste trop longtemps différé. C'est la correction d'une grave omission qui a obsédé les Canadiens pendant le premier siècle de leur existence comme citoyens d'un même pays et qui a nui à leur développement harmonieux. Ce que cette résolution envisage, après tout, ce n'est rien de plus qu'un état de chose qui aurait dû exister dès le premier jour.

Comme l'a souligné le premier ministre, le Canada s'est engagé dans un projet unique au monde, un projet de grande envergure. Bien sûr, cette expérience comporte un élément de risque, mais autant comme pays que comme individus, dit-il, nous devons l'assumer. Il serait certes plus simple et moins coûteux d'être unilingues chacun de son côté, comme le veulent certains groupes, mais c'est là une évaluation défaitiste de notre capacité d'adapter la société canadienne à de nouvelles exigences.

Ce défaitisme, il s'exerce dans les deux sens. Car si une proportion de francophones "prisonniers des injustices passées et aveugles aux possibilités de l'avenir" préfèrent se replier sur eux-mêmes, un nombre encore plus grand d'anglophones sont actuellement pris de panique à la pensée que leur forteresse n'est pas inexpugnable. Et le projet de loi — qui prévoit la création de districts bilingues à travers le Canada partout où le groupe minoritaire représente au moins 10 pour cent de la population totale et qui oblige tous les organismes fédéraux à communiquer avec le public dans l'une des deux langues officielles qu'il exigera — suscite, on le comprend, beaucoup plus d'inquiétude de leur côté que du nôtre et beaucoup plus de questions.

Alors que nos défaitistes à nous se voient déjà avalés par les "Anglais", il n'est pas moins comique d'observer les réactions du député conservateur de l'Alberta, Jack Horner, qui adopte au sujet du bilinguisme fédéral le même scepticisme craintif que ceux qui ne voyaient jadis aucun avenir dans l'automobile, le cinéma et l'avion. Il entrevoit déjà "toute une bureaucratie" de Québécois administrant le service civil fédéral dans l'Ouest! Ces Québécois ne connaitront rien de l'Ouest, dit-il, mais ils seront sur les lieux parce qu'ils savent le français. (Et l'anglais, M. Horner!) Mais celui-là aussi s'affole pour rien.

Toutes ces "peurs", M. Trudeau les a calmées par des précisions rassurantes. Ceux qui veulent entrer dans la fonction publique fédérale ne sont pas tenus, au départ, d'être bilingues mais ils doivent vouloir le devenir. Quant à ceux qui ne voudront pas apprendre le français a-t-il dit, nous les tiendrons occupés comme garçons d'ascenseurs . . . aux endroits où il n'y a pas de Canadiens français. (La vengeance est douce au coeur de l'Indien!) Ce programme de formation linguistique pour les fonctionnaires fédéraux (qui existe d'ailleurs depuis 1964 et dont bénéficient également des francophones connaissant insuffisamment l'anglais) connaitra donc d'ici 1972 une expansion extraordinaire, qui portera de 175 à 339 le nombre des professeurs. (C'est peut-être un débouché auquel ne songent pas assez nos cégépiens.)

Pour en rassurer d'autres, le premier ministre explique que cette loi ne modifiera en rien la juridiction des provinces sur l'administration de la justice ni sur aucun des domaines qui leur sont dévolus. Rien non plus dans ce projet de loi, dit-il, ne va à l'encontre des attitudes du gouvernement de Québec, d'après ce que je connais de la thèse du français prioritaire énoncée par M. Bertrand. Cependant, en vertu de la 5e disposition, tout tribunal instruisant des procédures pénales sera obligé de veiller à ce que toute personne comparaissant ou témoignant puisse être entendue dans la langue officielle de son choix et que ce faisant, elle ne soit pas défavorisée (ce qui règle des situations comme celle — deve-

(Suite à la troisième page)

Le Canada, pays bilingue

Le projet de loi sur le bilinguisme national, présenté par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, le 18 octobre, est l'une des mesures constitutionnelles les plus marquantes soumises au Parlement depuis son centenaire d'existence. Ce bill inscrit en gros caractère ce qui n'était écrit qu'en encre invisible dans le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, détail que certains n'avaient jamais voulu y voir, c'est-à-dire que le Canada aurait dû être, dans la lettre comme dans l'esprit, un pays bilingue. Comme le déclarait le député David Lewis, c'est la correction d'une grave omission qui obsède les Canadiens depuis cent ans et qui vient d'être réparée.

Cette législation courageuse et qui comporte ses risques est un début de mise en vigueur du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Elle traduit dans les faits l'un des thèmes de la campagne électorale de juin dernier. Elle réalise un des voeux de la conférence fédérale-provinciale. Elle répond aux aspirations légitimes de tous les nôtres, et celles d'un nombre grandissant de Canadiens anglophones qui ont enfin compris que le bilinguisme est un enrichissement pour notre pays, un moyen de se mieux comprendre, et, avec la marche de l'histoire, une condition sine qua non de l'existence de la nation canadienne.

Il suffit de relire les débats parlementaires des années trente pour se rappeler la résistance rencontrée à Ottawa lorsque les Canadiens français réclamaient la monnaie bilingue, les chèques et les timbres-poste imprimés dans les deux langues. La lutte pour un drapeau distinctif a failli provoquer d'inquiétants remous. On croyait alors nous faire des concessions extraordinaires. Le bill C-120 "Loi concernant le statut des langues au Canada", même s'il a passé sans discussion l'épreuve de la première lecture, ce qui souligne encore une fois l'évolution d'un esprit canadien de bon aloi, ne sera pas adopté sans difficulté. Les entrevues à la télévision sur le réseau anglais, laissent percer le malaise de ceux qui jusqu'ici considéraient le Canada comme une colonie britannique, genre rhodésien ou Afrique du Sud, où les citoyens d'origine française devaient demeurer le peuple conquis. D'autres craignent pour leur emploi, surtout dans la fonction publique.

Ces craintes évidemment sont vaines, comme l'a expliqué le premier ministre, tout en soulignant que le bilinguisme sera noté comme preuve additionnelle de compétence. Le Gouvernement prévoit une accélération des cours de français pour les anglophones, qu'ils occupent des postes d'importance dans l'administration, ou qu'ils soient simples fonctionnaires. Il est évident que l'avènement du bilinguisme affectera surtout la population de langue anglaise, parce que les Canadiens français par la force des choses, pour ne pas vivre dans une tour d'ivoire, et pour participer au rythme vital de l'Amérique du Nord, ont depuis longtemps admis la nécessité, et de garder leur langue pour rester eux-mêmes, et d'apprendre l'anglais pour communiquer avec leurs voisins. Il faut s'attendre, quand même, à des ruades surtout venant des Prairies où les nôtres sont moins nombreux et plus dispersés.

Comme il ne manque pas de timorés pour chercher la petite puce dans la nouvelle loi, on se demande déjà en divers milieux si les pouvoirs qui seront confiés au commissaire sur le bilinguisme ne seront pas trop vastes. Il ne conviendrait certes pas que ce cerbère des droits linguistiques devienne une sorte de Torquemada et son tribunal un office de l'Inquisition. Nous verrions très bien, par exemple, qu'il agisse en conseiller au lieu d'être un accusateur public.

Il demeure que le premier ministre écrit une page d'histoire en demandant au Parlement de conférer un statut juridique à notre langue. Ce projet de grande envergure répare un acte d'injustice qui s'exerce à notre égard depuis plus d'un siècle. Il est à souhaiter que l'esprit nouveau qui règne dans notre pays prévaudra contre les esprits chagrins qui, de l'un ou l'autre côté de la barrière imaginaire qui nous sépare, continuent de s'opposer à tout ce qui peut nous rapprocher, et saura inaugurer une ère constitutionnelle plus favorable et plus équitable.

Fulgence Charpentier
(Le Droit, 22-10-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Pour des projets d'habitation convenable à la vie familiale

OTTAWA — Le Canada qui semble-t-il est contraint par les exigences économiques à construire un plus grand nombre de collectifs élevés destinés aux familles, doit agir sans retard à rendre de plus en plus ces constructions des endroits où il fait bon de vivre.

M. Marvin Lipman cite dans le document de base no 4 de la Conférence canadienne sur l'habitation, (Toronto, du 20 au 23 octobre) le texte d'une étude de l'habitation sociale à Vancouver: "Les locataires sont unanimes à souligner les dangers et les désavantages des collectifs élevés pour les familles. Y a-t-il quelqu'un qui voudra bien ENTENDRE leur voix?".

Il fait remarquer qu'on considère généralement dans ce pays la maison individuelle comme la forme de logement la plus souhaitable pour élever une famille. Cependant, il est important, dit-il, qu'une famille ait une vaste gamme de choix de logements et jusqu'au moment où il nous sera possible d'augmenter le stock des terrains nécessaires afin d'allonger cette gamme, nous serons obligés de construire des collectifs élevés pour quelque temps encore.

M. Lipman, expert-conseil en habitat auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement, suggère que la seule solution pour rendre les collectifs élevés plus convenable à la vie familiale serait l'établissement et l'application de normes adéquates. Il existe plusieurs solutions d'ordre architectural et technique aux problèmes que pose l'implantation de locaux de jeux pour les enfants et de locaux de travail au bénéfice des pères à l'intérieur des immeubles fait-il remarquer, cependant la question réside dans la création des normes. Il invoque la nécessité de "convaincre les gouvernements que l'appartement autonome actuel ne suffit pas aux familles et qu'il faut encourager la construction de quelque chose qui leur conviennent mieux. Il devrait

(Suite à la troisième page)

Pour aller nulle part

N.D.L.R. — Voici quelques réflexions d'un éditorialiste de La Presse à l'occasion de la contestation étudiante qui a envahi récemment les CEGEP du Québec.

La meilleure façon d'aller nulle part, c'est d'aller trop loin! Du fait de l'arrogance et de l'intolérance de quelques centaines de jeunes élèves — qui se disent "étudiants" (!) — nous vivons des journées absolument absurdes. Le climat est celui de la turpitude savamment orchestrée: un de ces jours, nous finirons par connaitre les réels animateurs du chahut mais, d'ici là, il est un secteur de la population dont le désarroi a quelque chose de tragique. Les parents!

Plusieurs sont obligés de regarder agir leurs propres enfants qu'ils ne parviennent plus à comprendre. Plusieurs sont méprisés — quand ils ne sont pas cyniquement insultés — par leurs propres enfants qui savent tout . . . sauf l'essentiel. C'est donc la crise et d'autant plus déprimante qu'elle révèle une nette coupure entre les adultes et les jeunes. Les modérés, enclins à croire que les choses se tasseront, se sentent maintenant moins sûrs. Ceux qui versent dans le plus noir pessimisme — à certains égard, ils n'ont pas tort — se complaisent peut-être dans une dramatisation excessive: il reste que leur inquiétude est fondée et se propage dans tous les milieux. Nous sommes en plein dans un climat de turpitude et si dans quelques jours les autorités ne parviennent pas à faire entendre raison aux têtes chaudes qui conduisent le bal de la folie . . . nous serons pour de bon dans l'anarchie. J'exagère! Pas tellement.

Depuis quand, face au phénomène de l'éducation, les élèves peuvent-ils s'arroger tout pouvoir? S'il n'existe plus de parents, d'administrateurs, de professeurs et d'élèves capables de faire front commun afin de calmer les révoltés . . . alors ce n'est plus la peine. Remettez tout le problème aux extrémistes et qu'ils se débrouillent. Nous verrons le beau résultat!

Il n'appartient pas aux mécontents de faire toute la loi. Il n'appartient pas à une poignée de jeunes de tout juger, contester, apprécier, de tout refuser et du même souffle de tout exiger. Des bourses et encore des bourses, une autre université, des réformes et encore des réformes . . . et l'instant d'ensuite vous passez la note aux parents et aux contribuables. Ces derniers commencent à en avoir jusque-là de casquer. Des bourses pour s'acheter un scooter ou se vêtir à "la Mao" . . . la plaisanterie dépasse la mesure. La profonde tristesse de l'événement est de constater à quel point une quinzaine d'animateurs — il y a dans le groupe un gaillard qui a raté sept examens — réussissent à conduire tous les autres. Jeunes et déjà "moutons". Attristant, en effet . . .

Roger CHAMPOUX
(La Presse, 12-10-68)

M. René Lévesque, un fantaisiste

Grand fantaisiste à ses heures, le président du "Parti québécois", M. René Lévesque, voue à une mort prochaine les francophones qui vivent hors du Québec et du Nouveau-Brunswick. Prophète de malheur comme nombre d'autres avant lui, il feint d'ignorer la réalité.

Il sait très bien, qu'à Ottawa par exemple, le climat a changé du tout au tout depuis vingt ans, même si nous sommes loin de la perfection et même si la justice nous est encore trop parcimonieusement mesurée. Il sait très bien que les éclatants succès de chansonniers québécois à l'étranger ont donné aux minorités francophones de l'Ouest l'étincelle qu'il leur fallait pour ranimer la flamme française aujourd'hui au moins aussi vive qu'il y a cinquante ans et sûrement plus qu'il y a dix ans.

Aux sombres propos qu'il tient, on pourrait croire qu'il ne parle que par souci d'électoralisme pour plaire à la clientèle encore parsemée des mouvements plus ou moins souverainistes. On s'étonne de son égarement verbal à ce sujet lorsqu'on le voit tenir d'aussi logiques propos en matière d'immigration, par exemple, ou encore, en ce qui concerne les droits acquis des anglophones du Québec.

Avec lui, nous reconnaissons que le Québec peut se permettre de choisir ses immigrants et exiger d'eux qu'ils s'intègrent d'abord à la majorité francophone de la province avant de songer à l'étude de l'anglais, langue qui leur est, dans la majorité des cas, tout aussi étrangère que le français, mais qui est la langue de la majorité et doit devenir la langue de travail dans le Québec.

Tout cela est fort bien, mais faut-il que, ce faisant, le Québec se peigne du reste du Canada un tableau si sombre côté francophome qu'il en vienne à ne plus croire à la vie française "outre-frontières" et, partant, à délaisser ses frères des avant-postes auquel le Gouvernement de la province consacre encore d'importantes sommes en plus de publier à leur intention ou à leur sujet des périodiques comme "Québec-Amérique" dont la dernière livraison, soit dit en passant, contient un très intéressant article de M. André Richard, sur la Fédération des associations de parents et instituteurs de langue française de l'Ontario.

Croire à la mort prochaine des minorités françaises hors du Québec peut être le fait d'avortons intellectuels, mais certes pas d'un homme aussi brillant que M. René Lévesque dont le pessimisme ne veut servir qu'une fin, son succès personnel en politique. Sur ce point, M. Lévesque déçoit autant qu'il enchantait à l'époque de son admirable "Point de mire" à la télévision d'Etat.

Marcel GINGRAS
(Le Droit, 19-10-68)

Nos lecteurs nous écrivent

De France, un témoignage d'amitié

Monsieur le Rédacteur,

Je reçois régulièrement "La Liberté", bien qu'avec un peu de retard dû à la distance, et je m'aperçois que "l'affaire Rossillon" suscite encore bien des commentaires. Permettez d'y ajouter les miens, puisqu'aussi bien nous sommes à l'origine du jumelage entre Saint-Pierre et sa région et Orléans, et de vous préciser les buts et l'orientation que nous comptons donner à ce jumelage.

Nous avons toujours considéré et considérerons toujours le Canada comme un pays ami, bastion avancé en Amérique de la culture européenne en général, et de la culture française en particulier. Nous avons contracté envers lui, à deux reprises différentes une dette de reconnaissance, que nous entendons honorer. Faut-il signaler que nous fleurissons régulièrement la tombe d'un aviateur de Saskatchewan tombé pour la libération d'Orléans?

Cependant, nous ignorions jusqu'à ces dernières années l'existence d'une communauté francophone dans l'Ouest du pays. Pour nous, ce fut une découverte et l'occasion d'exprimer une amitié qui ne vivait jusque-là qu'à l'état latent, ne s'exprimant dans les faits qu'à l'égard du Québec. Nous avons trouvé chez les Canadiens français la ferme volonté d'affirmer une personnalité qui sommeillait peut-être depuis quelque temps, faute de pouvoir s'épanouir librement dans un contexte qui n'y était pas favorable. Il était de notre devoir de les y aider. On ne peut empêcher une ethnie de se développer et de rayonner sous peine d'agir contrairement aux principes sacrés de la liberté.

Nous avons donc découvert et nous sommes mis au service des Francophones de la région de Winnipeg. Tel était notre premier but. Mais il n'était pas le seul. En effet, la fréquentation des Canadiens français de la province nous permettait de pénétrer plus profondément cette vie canadienne qui nous était presque inconnue, et en particulier celle du milieu anglophone, nos amis étant parfaitement bilingues et nous permettant des contacts fructueux auprès de la population de langue anglaise. Voilà qui justifiait amplement la modeste aide que nous pouvions apporter à nos "cousins" du Manitoba, et qui allait bientôt se traduire dans les faits, puisqu'un jumelage allait officiellement naître cet été entre Saint-Pierre et Orléans. Seul l'intérêt culturel et l'amitié que nous portons aux Canadiens français de l'Ouest guident nos actes. Il est impossible de faire entrer dans nos activités aucun autre calcul qui gâcherait irrémédiablement l'avenir de nos relations. Notre but restera l'épanouissement d'une communauté, très proche de nous linguistiquement et sentimentalement, au sein d'un Etat qui est le sien, et pour lequel nous nourrissons la plus grande sympathie.

Bientôt d'ailleurs, nous repartirons pour l'Ouest avec, dans nos bagages, des livres et des cadeaux et le salut de toutes ces Provinces françaises que nous aimons tant retrouver au Canada. Et nous sommes prêts à accueillir tous les Canadiens qui voudraient nous rendre visite. C'est ça l'amitié. C'est notre seul but dans nos relations avec l'Ouest francophone. Et c'est ainsi que se forge l'Humanité de demain: beaucoup de sincérité, peu de calcul.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

Serge Vanier
Jeunes France-Canada
Saint-Pierre-Orléans.
(le 28 octobre 1968)

Pour des projets d'habitation...

(Suite de la deuxième page)

s'en suivre des changements de normes, d'architecture et de financement".

M. Lipman est d'avis qu'on doit regarder de plus près les répercussions sociales des programmes de rénovation urbaine et d'habitation. Trop souvent les municipalités sont satisfaites rien que par l'amélioration de l'aspect physique. Qu'advient-il des gens qui doivent être relogés?

Si les gens à revenus faibles de ces régions vivront dans des habitations sociales, ce qui est probable pour la plupart d'entre eux, nous devrons veiller à ce que les avantages (logement meilleur, un plus grand espace de jeu, une proportion plus raisonnable du budget du ménage affecté au logement) ne soient pas neutralisés par le stigmate, la ségrégation et le déracinement de son propre quartier qui s'attachent à la vie en logement social, bien qu'il soit remarqué que ces problèmes tendent à diminuer à mesure que le volume de la construction sociale de même que le choix du genre d'habitation et du lieu augmentent. M. Lipman admet que les familles à revenus modiques et les grandes familles tendent à susciter des problèmes. C'est pourquoi ces projets doivent posséder leurs propres services communautaires, tels que la garde de jour, les services d'auxiliaires familiales visiteuses et des cliniques convenables. "La politique des gouvernements supérieurs à cet égard a besoin d'être repensée afin d'assurer l'implantation de ces installations et services en conjonction avec les oeuvres d'habitation sociale".

Pour l'avenir, M. Lipman met l'accent sur la nécessité: d'allonger la gamme de choix de milieux domiciliaires au bénéfice de tous nos citoyens, y compris les gagne-petit; d'incorporer à nos logements les commodités qui en feront autre chose qu'un abri; d'assurer les possibilités domiciliaires qui permettent différentes formes d'administration, de propriété, etc., et qui encouragent responsabilité et indépendance chez l'occupant, surtout chez le gagne-petit, et le besoin d'une recherche et d'une expérimentation plus poussées pour augmenter notre compréhension de la relation entre l'homme et son milieu.

Deux langues...

(Suite de la deuxième page)

nue folklorique — du procès des jeunes Québécois au Nouveau-Brunswick).

Mais le grand débat sur le "bill" n'est pas encore commencé. Nous en entendrons sans doute des vertes et des pas mûres au cours de cette discussion. Personne cependant ne pourra nier la valeur humaine de cette expérience, qui requiert à la fois de l'audace et de la générosité et qui pourra nous donner "un Canada plus intéressant, plus stimulant et, sous maints aspects, plus riche qu'il le fut jamais".

Renaude Lapointe
(La Presse, 19-10-68)

REMERCIEMENTS

Les familles Desaulniers et De Neve désirent exprimer leurs sincères remerciements aux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Hector Desaulniers. Un merci très spécial aux porteurs.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Ernest Audette, St-Pierre, du 13 novembre.
M. Guy de Margerie, Creswood Crescent, St-Boniface, du 13 novembre.
M. Georges Picton, rue Deschambault, St-Boniface, du 13 novembre.
M. Cecil Labossière, Somerset, du 15 novembre.
M. Michel Masserey, Somerset, du 16 novembre.

Les dix commandements du bon contestant

Tu contesteras toute divinité.
Tu contesteras toute autorité.
Tu contesteras toute compétence.
Tu contesteras toute pensée.
Tu contesteras le soleil qui luit ou les nuages qui le cachent.
Tu contesteras ton propre corps.
Tu contesteras tes compétences.
Tu contesteras tes idées.
Tu contesteras que tu es.
Tu contesteras que tu contestes et ainsi nous aurons la paix.

G. A.



Opinion libre

La vie humaine

Note de l'auteur: Cet article introduit une triple série d'articles portant sur (a) les conditions de la vie moderne, (b) l'amour humain et (c) la vie pratique.

Pendant qu'on légalise le meurtre de l'enfant dans le sein de sa mère, pendant qu'on applaudit chaque roquet qui jappe son désir de "libérer" les peuples du "fardeau" de leur progéniture en attaquant la femme dans sa fécondité, pendant qu'une hystérie collective est créée parmi les populations contre le plus faible, le plus dénué des hommes — l'enfant —, pendant que la valeur marchande de la vie humaine est à la baisse, un homme, un seul homme a pris la défense des enfants que nous avons été, des enfants que nous aurons et de la vie qui nous est commune. Cet homme a défié les publicistes, les propagateurs de sophismes et les partisans du néant. Cet homme est Paul VI. Et ce n'est pas par hasard que sa lettre encyclique du 25 juillet (1968) arborait le nom "Humanae Vitae", c'est-à-dire **"De la vie humaine"**. Car il s'agissait là d'une défense de la vie humaine contre les colporteurs de la stérilité.

Le Souverain Pontife pose le problème actuel d'une façon nette et précise dès le début de sa lettre encyclique: "Etant données les conditions de la vie moderne... n'y aurait-il pas lieu de reviser les règles morales jusqu'ici en vigueur (concernant la transmission de la vie humaine)?" (no 3).

Les conditions de la vie moderne. Qui dit moderne, dit de l'instant présent. Qui dit moderne, dit donc phénomène passager. Autrement il dirait les conditions naturelles de la vie, ou les conditions ordinaires de la vie, ou encore les conditions de la vie humaine. Mais il s'agit ici des conditions de la vie **moderne**, donc d'un phénomène qui n'était pas hier, ne sera probablement pas demain, et pourrait aussi bien ne pas être aujourd'hui parce qu'il n'est pas nécessaire.

Les règles morales. Qui dit règle morale dit norme éternelle de l'agir humain. La règle morale est la norme que l'homme doit suivre pour vivre correctement. Elle est fondée sur la nature même de l'homme et accompagne donc l'homme tant que l'homme est homme. C'est elle qui assure le respect et l'intégrité de la personne humaine.

Les deux adversaires sont mis en présence: d'une part les conditions dans lesquelles les hommes sont présentement contraints de vivre; d'autre part, l'homme lui-même dans tous les droits et les devoirs qu'exigent sa nature; et plus particulièrement l'homme dans les droits et les devoirs qu'exigent sa fécondité, son pouvoir de transmettre "la vie humaine".

Lequel des deux adversaires devra-t-il céder? Faudra-t-il mutiler la femme, compagne de l'homme, et refuser l'enfant pour que s'épanouissent des structures économiques et sociales artificielles et tyranniques? Ou faudra-t-il repenser les structures économiques et sociales à la mesure de l'homme, de la femme et de leur enfant?

Humanae Vitae est la réaffirmation de la nature humaine dans l'amour conjugal et la paternité responsable, et un appel au "respect de l'ordre établi par Dieu" (no 16). Le Saint-Père se porte à la défense de l'enfant dans son droit à la vie, de l'épouse dans son droit à l'intégrité, de l'époux dans la réaffirmation de sa responsabilité, et du foyer dans la préservation de l'amour authentique et fécond. Le Pape opte pour la vie humaine. Le Pape opte pour l'homme. Le Pape opte pour le bonheur de l'homme, car "l'homme ne peut trouver le vrai bonheur, auquel il aspire de tout son être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour" (no 31).

S'il y a donc un conflit entre les conditions de la vie moderne et le bien des hommes, il faut s'attaquer à ces conditions de vie et non à l'homme.

Aussi, en s'adressant aux évêques de l'Eglise entière, Paul VI leur assigne-t-il **"comme l'une de vos plus urgentes responsabilités dans le temps présent"** de travailler "avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage, pour qu'il soit toujours davantage vécu dans toute sa plénitude humaine et chrétienne". Ceci "comporte (donc) **une action pastorale concertée dans tous les domaines de l'activité humaine**, économique, culturelle et sociale: seule, en effet, l'amélioration simultanée dans ces différents secteurs permettra de rendre non seulement tolérable, mais plus facile et plus joyeuse la vie des parents et des enfants au sein des familles, plus fraternelle et plus pacifique la vie en commun dans la société humaine, dans la fidélité au dessein de Dieu sur le monde" (no 30).

Telle est la contestation de Paul VI, la contestation chrétienne. Elle est la contestation de l'erreur par la Vérité, de la mort par la Vie, des égarements par la bonne Voie.

Georges Allaire

Union Nationale Française

Notre Association a repris ses activités dès la fin du mois de septembre.

A la première réunion du comité, un projet — longtemps resté en attente — s'est concrétisé. En effet, le sous-comité des jeunes organisait le samedi 26 octobre une danse animée par "les Cybernétics". Cette soirée eut lieu au gymnase de l'école Marion et nous regrettons que seul un petit nombre de jeunes aient répondu à cette invitation. "Les Cybernétics", groupe composé de jeunes étudiants, ont fort bien joué des airs à la fois dynamiques et modernes pour la joie des danseurs. Nous espérons que pour notre prochaine soirée, de nombreux jeunes gens viendront réchauffer encore davantage cette ambiance de plus sympathiques.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler à nos membres et à leurs amis que nos prochaines soirées dansantes auront lieu, toujours au Centre St-Louis, les 9 et 23 novembre, ainsi que les 7 et 21 décembre prochains. Pour clore l'année 1968, n'oublions pas que notre réveillon du Nouvel An aura lieu au Niakwa Motor-Hotel, où tous seront les bienvenus. Les billets sont en vente soit chez Mme Schmidt (tél. 233-5692), soit chez M. Pageot (233-1868) ou chez M. Louer (233-4346).

Mentionnons également que nos enfants préparent une séance récréative qui sera offerte aux patients de l'hôpital Taché dans le courant du mois de décembre et que nos membres apprécieront certainement le dimanche après-midi 15 décembre, à notre réunion autour de l'arbre de Noël. Que les dames, responsables de ce programme, soient remerciées pour la tâche qu'elles ont acceptée.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir plus en détail sur ces prochaines festivités.

Le Comité de publicité



Mes sincères remerciements aux électeurs du Quartier No 1 qui m'ont appuyé au cours de la récente campagne électorale.

William Russell

Palmarès de CKSB

PROGRAMME

(Novembre)

1 — La Bolduc 68 (Marthe Fleurant et Tex)
2 — C'est que je t'aime (Les Siroccos)
3 — Je reviens te chercher (Gilbert Bécaud)
4 — Sucre noir (Les Dandys)
5 — Dis-moi ce qui ne va pas (Enrico Macias)
6 — Laisse-moi (Bruce)
7 — Alouette (Gilles Dreu)
8 — Tu t'en iras (Nanette)
9 — Rien qu'une rose (Jacqueline Dulac)
10 — Le ruisseau de mon enfance (Adamo)
11 — Le temps des fleurs (Mary Hopkin)
12 — Je connais une chanson (Frank Alamo)
13 — Je me demande (Tommy Boyce et Bobby Hart)
14 — Le temps des feuilles mortes (Pierre Lalonde)
15 — Mon ami noir (Les Planètes)
Révélation du mois: Gilles Dreu

Six films de l'ONF primés à La Plata

NO REASON TO STAY ("Pour un bout de papier"), un court métrage produit par l'Office national du film du Canada, a récemment reçu la "plaquette d'or" accordée au meilleur film en compétition au 7e Festival international de films sur l'enfance, à La Plata, en Argentine.

Cinq autres films de l'ONF ont été primés à ce Festival. Il s'agit de COMMENT SAVOIR, meilleur film éducationnel; LES DEPARTS NECESSAIRES, meilleur film d'intérêt scientifique; PADDLE TO THE SEA ("Vogue-à-la-Mer"), meilleur film documentaire; WORLD OF THREE, meilleur film interprété par des enfants; TOYS ("Jouets") et ALPHABET, mention honorable. WORLD OF THREE a également reçu une mention honorable du Ciné-club El Duendecito.

A l'occasion de ce Festival, la municipalité de La Plata avait demandé à l'Office national du film de monter une exposition de photographies sur le Canada; les photos décoraient le hall d'entrée du cinéma où avait lieu le Festival.

Vingt-sept pays ont participé au 7e Festival international de films sur l'enfance.





Le premier ministre Walter Weir du Manitoba s'est fait conducteur d'autobus récemment. C'était à l'occasion d'une cérémonie marquant la remise du premier des 65 véhicules que la Western Flyer Coach de Winnipeg fabrique actuellement pour le service de transport en commun de la capitale manitobaine.

Parlons correctement

Termes juridiques

N.B. — 1. Les expressions entre parenthèses, la plupart calquées sur l'anglais, appartiennent au canadien populaire. 2. Les traits obliques séparent des expressions équivalentes.

Français	Anglais
Tribunal (de première instance)	Tribunal/Court of first instance
Cour (d'appel)	Court of Appeal
Interjeter appel	To appeal a judgment/To lodge an appeal (Aller en appel)
Se pourvoir en cassation	To lodge an appeal with the Supreme Court
Jugement (de première instance)	First instance decision/judgment (Arrêt)
Arrêt (de Cour d'appel)	Court of Appeal decision/judgment (Jugement)
La fonction judiciaire	The Judiciary (Charge judiciaire)
Outrage au tribunal	Contempt of court (Mépris de cour)
Session (de la Cour)	Term (Terme de la cour)
Intenter une action en justice/Poursuivre	To bring an action against s.o./To proceed against s.o. (Prendre des procédures)
Dossier d'un accusé	Record (Record d'un accusé)
Casier judiciaire	Police record (Record)
Contre-interroger	To cross-examine (Transquestionner)
Constitution légale	Incorporation (Incorporation)
Loi en vigueur	Law in force (Loi en force, en opération)
Abroger une loi	To repeal a law (Rappeler une loi)
Procès-verbaux	Record(s)/Minute(s) (Minutes)
Requête	Motion (Motion)
Infraction, délit pénal	Criminal offence (Offense criminelle)
Délit de fuite	Hit and run
Aveu	Admission (Admission)
Greffier adjoint	Assistant-clerk (Assistant-greffier)
Protonotaire adjoint	Assistant Protonotary (Assistant-protonotaire)
Shérif adjoint	Assistant-sherif (Assistant-shérif)
Huissier	Sheriff's officer (Officier-shérif)
Conseiller juridique	Legal adviser (Aviseur légal)
Conseiller quelqu'un sur ses droits	To advise someone on his rights (Aviser quelqu'un de ses droits)
Banc des prévenus	The dock (Boite aux accusés)
Barre des témoins	Witness-box (Boite des témoins)
Accusation, inculpation	Charge, indictment (Charge)
Déposition sous serment	Statement on oath (Déposition assermentée)
Preuve	Proof, evidence (Evidence)
Interroger un témoin	To examine a witness (Examiner un témoin)
Interrogatoire principal	Chief examination (Examen en chef)
Opposition	Objection (Objection)
Pièce au dossier	Exhibit (Exhibit)
Demande de cautionnement	Application/request for bail (Application pour caution)
Coups et blessures/voies de fait	Assault and Battery (Assaut et batterie)
Attentat à la pudeur	Indecent assault (Assaut indécent)
Directives/résumé au jury/Exposé/réquisitoire du juge	Address/charge to the jury (Adresse au jury)
Contestation au fond	Contestation on merit (Contestation au mérite)
Agent, officier de police	Constable, police officer (Constable)
Dépens	Costs (Frais)
Enquête/recherche	Investigation (Investigation)
Sûreté/privilège/droit de rétention	Lien (Lien)
Accueillir un appel	To receive/to entertain an appeal (Maintenir un appel)
Avis juridique ou judiciaire	Legal notice (Notice légale)
Question de droit	Point at law (Point de droit)
Négocier/traiter une affaire	To transact business (Transiger une affaire)
Syndic	Trustee (Trustee)
Copie certifiée/authentique	Certified/true copy (Vraie copie)
Jour férié	Legal/statutory holiday (Jour non juridique)
Autant que je puisse en juger/Autant que je sache	To the best of my judgment/To the best of my knowledge (Au meilleur de mon jugement, de ma connaissance)
Résilier un contrat	To cancel/to break a contract (Casser un contrat)

Au poste CBWFT

JEUDI 7 NOVEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Demain ce seront des hommes". Drame psychologique de Jack Garfein, avec Ben Gassara, Pat Hingle, Mark Richmann et Arthur Storch. Les cadets de l'école-militaire du sud, aux Etats-Unis, sont soumis à de terribles brimades par leurs aînés. Un petit groupe d'entre eux subit l'emprise d'un jeune instructeur particulièrement violent. Un jour, les cadets décident de s'ériger en justiciers. (Américain 1957)
9.45—Tirez au clair
10.45—Ils chantent en France (C)
11.00—Cinéma: "Le dernier Fiacre". Comédie de moeurs de Mario Mattoli, avec Anita Durante et Enzo Fiermonte. Un cocher de fiacre se dispute avec une passagère, chanteuse sans talent, qui ne songe qu'à se faire de la publicité. Celle-ci s'aperçoit qu'elle n'a pas son sac et accuse le cocher de lui avoir volé. (Italien)

VENDREDI 8 NOVEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "L'agent Gordon se déchaine". Film de contre-espionnage avec Roger Browne et Helga Line. Le contre-espionnage américain confie à l'agent Gordon la mission de repérer un réseau de trafic d'armes avec le Viet-Cong. (Italo-Espagnol 1966)

SAMEDI 9 NOVEMBRE

3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.05—Jinny (C)
7.35—Cher oncle Bill (C)
8.00—Cinéma: "La croisée des destins". Drame exotique de George Cukor avec Ava Gardner, Stewart Granger et Bill Travers. Une Anglo-indienne, qui a servi pendant toute la guerre dans l'armée britannique, rentre chez elle en 1947, à Bhowani Junction. Elle y retrouve sa famille et un ami d'enfance, Anglo-indien comme elle. (Américain 1956)
10.00—L'inspecteur Leclerc
11.00—Cinéma: "Cette vieille canaille". Drame avec Harry Baur et Pierre Blanchar. L'histoire d'un homme riche et célèbre qui tombe amoureux d'une jeune fille des faubourgs.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

3.00—5-D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches 68
9.30—La belle époque
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: (C) "Un jour à Irkoutsk". Documentaire de George A. Vicas. Une visite en Sibérie contemporaine. Petite enquête dirigée par le Bureau de la propagande soviétique sur la façon dont les gens vivent dans cette région en voie de développement. Narrateur: Jean-Paul Nolet.

LUNDI 11 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Tennis
7.13—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Les temps changent
11.00—Cinéma: "Le soleil dans l'oeil". Drame passionnel de Jacques Bourdon, avec Anna Karina, Jacques Perrin et Georges Descrières. Une jeune fille passe quelques jours en vacances en Corse où elle s'éprend d'un adolescent rencontré par hasard. Cependant, son amant arrive de Paris. Les assiduités et la mauvaise humeur de l'adolescent finissent par mettre la puce à l'oreille de l'amant qui contraint la jeune fille à tout avouer.

MARDI 12 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Brève rencontre". Drame psychologique avec C. Johnson et T. Howard. Près de Londres, un couple prend le thé une dernière fois avant l'arrivée de l'express. L'homme s'en va en Afrique où l'appelle son devoir et la jeune femme, un moment égarée, retourne à son foyer pour une soirée monotone auprès de son mari. Grand Prix du festival de Cannes. (Britannique 1945)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: A communiquer.

MERCREDI 13 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujo et délicat (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma: (C) "Le diable à quatre heures". Drame avec Spencer Tracy, Frank Sinatra et Jean-Pierre Aumont. Un père missionnaire a fait scandale à Talua. L'aviateur qui fait le courrier amène donc un remplaçant mais aussi trois condamnés en transit pour Tahiti. (Américain 1961)
9.30—Caméra 68
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "La grande peur dans la montagne". Roman paysan de Pierre Cardinal avec J. Gripel. A cause d'une tragédie vieille de vingt ans, les habitants d'un village ne montent plus le mont Cesner pour y faire paître leurs troupeaux, jusqu'à ce que les jeunes ne voient dans cette histoire qu'une superstition. Production de l'O.R.T.F.

Chronique de CBWFT

Jeudi 7 novembre

La Soeur volante, à 7 h. 30: "Prisonniers de la mine". Sr Bertrille cherche des roches pour sa classe de sciences naturelles. Pour éviter qu'elle ne l'aperçoive, Bill Watkins se cache dans une mine abandonnée. Lorsque Soeur Bertrille y pénètre un éboulement de rocher obstrue la galerie.

Vendredi 8 novembre

Femme d'aujourd'hui, à 3 h.: Thème: La nécessité du sport. Reportage effectué au centre de loisirs Immaculée-Conception. Commentaires par les principaux moniteurs du centre. Table ronde de discussion sur la nécessité du sport et l'intégration du sport dans les programmes scolaires.

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Invités: Jacques Blanchet, Raoul Roy et Pauline Julien.

Samedi 9 novembre

Atome et galaxies, à 6 h. 05: "Le coeur de rechange" (1ère partie). La barrière génétique. Invités: les docteurs Pierre Grondin et Gilles Lamoureux, de l'Institut de Cardiologie de Montréal, le professeur Christian Barnard, d'Afrique du Sud, et le docteur Edouard Potworowsky, de l'Institut de Microbiologie.

Dimanche 10 novembre

Cinq D, à 3 h.: Magazine religieux traitant de l'actualité religieuse sous toutes ses formes, sous toutes ses manifestations dans le monde d'aujourd'hui.

Zoom, à 7 h. 30: Jacques Boulanger présente une Soirée Claude Léveillée. Zoom célèbre le 10e anniversaire de vie artistique de Claude Léveillée.

Lundi 11 novembre

Les belles histoires, à 7 h. 30: "Séraphin et le roi de France". Le Dr J.-A. Couture, médecin vétérinaire, personnage historique, connu en 1890 comme le propagateur de la race chevaline et bovine canadienne, va voir Séraphin.

Mardi 12 novembre

Les Martin, à 10 h. 30: Comédie de Richard Pérusse. Eloi rentre de voyage et trouve la maison remplie de bouquets envoyés à sa femme par un inconnu qui signe Julie. Eloi n'est pas jaloux, mais il faudra voir comment il prend certaines choses.

Mercredi 13 novembre

Le diable à quatre heures, à 8 h.: Un père missionnaire a fait scandale à Talua. L'aviateur qui fait le courrier amène un remplaçant, et trois condamnés.



Chronique sportive

La Ligue Nationale de hockey va connaître des moments difficiles!

par Jacques LEMOYNE

On commence à se poser des questions au sujet de la Ligue Nationale de hockey et je pense qu'on a raison. Les dirigeants ont-ils agi trop rapidement en changeant le calendrier des joutes et en imposant aux clubs de la nouvelle division plus de joutes contre les équipes de l'ancienne division? Tout porte à le croire si on en juge par les résultats obtenus jusqu'ici. Les clubs de la nouvelle division semblent avoir perdu cette détermination farouche qu'ils apportaient chaque fois qu'ils jouaient contre une équipe de l'ancienne division, et les résultats sont désastreux. Le calibre du jeu dans les deux ligues ne se ressemble plus et il va falloir un revirement spectaculaire des choses pour que la ligue fonctionne mieux. Il me semble qu'il aurait peut-être été préférable de s'en tenir au calendrier de l'an dernier et de chercher à renforcer les équipes de la nouvelle division cette année encore.

Qu'arrivera-t-il si les nouvelles équipes continuent à se faire battre par les anciens clubs? D'abord une perte d'intérêt chez les partisans des anciennes équipes chaque fois qu'un club de la nouvelle division rendra visite à leur équipe. On tient les spectateurs avec des billets de saison, mais pendant combien de temps encore? Dans les villes de la nouvelle division, les spectateurs ne sont pas tous des fous et ils vont se rendre compte qu'on leur vend cher un produit de seconde qualité. Et puis il y a la télévision. Certaines des joutes qui ont été présentées jusqu'ici ne valaient pas le temps passé à les regarder. Il va falloir qu'on agisse vite et que la situation change si on veut que les commanditaires continuent à manifester de l'intérêt pour les joutes de la Ligue Nationale. L'an dernier, les clubs de la nouvelle division se sont surpassés chaque fois qu'ils jouaient contre les anciennes équipes. On dirait qu'il y a un laisser-aller cette saison, qui coïncide à plus de fougue de la part des anciennes équipes.

Les éliminatoires

Il semble de plus en plus évident que la finale pour le championnat de l'Ouest du pays opposera les Stampeders aux Rough Riders. Ce sera la longue passe contre une charge continue. Les statistiques nous disent qu'il faut favoriser les Rough Riders de la Saskatchewan, mais je n'ose me prononcer car je suis de ceux qui craignent toujours cette bombe à la Lancaster. Si elle atteint la cible, ça y est. Mais si elle rate, ce peut-être le désastre. Lancaster demeure donc le point d'interrogation de cette série. S'il atteint la cible comme il l'a fait jusqu'ici, dites adieu à l'opposition: les Rough Riders représenteront l'Ouest dans les finales pour le championnat du pays. Mais si, comme l'an dernier, une ligne puissante ne lui donne pas le temps de lancer ses bombes, les Riders vont tomber et je crains fort la charge des Stampeders. Je ne me prononce pas, même si je pense que les Rough Riders ont d'excellentes chances de l'emporter.

Dans l'est du pays on favorise les erratiques Riders d'Ottawa pour gagner le titre. Toronto a connu un retour en forme spectaculaire cette saison et tout laisse prévoir que la domination de la Ville-Reine approche. On revivra peut-être les anciennes années de Copeland et de Krol! Au moment où vous lirez ces lignes, Ottawa aura rencontré Toronto, à Toronto. Si les Riders possèdent l'excellente équipe qu'on dit qu'ils possèdent ils auront remporté le match et la première place; si les Argos gagnent, surveillez bien les éliminatoires, il pourrait y avoir des surprises. Mais je pense que les Riders, à cause de leur vitesse, vont triompher du club de la Ville Reine. Soit dit en passant la fièvre du football a atteint une sorte de paroxisme dimanche dernier alors que toutes les places ont été vendues à l'avance pour le match de dimanche dernier. S'il faut que les Argos participent aux séries de la coupe Grey, on se demande bien ce qui va arriver. Il n'y a rien comme une équipe gagnante pour réveiller **l'attention du public et l'enthousiasme des spectateurs.**

De l'action!

Il parait que le Gouvernement du Canada mène présentement une enquête sur la situation du sport amateur au Canada. Bravo! Je serais curieux cependant de savoir sur quoi porte cette question exactement. Sur l'ensemble du problème sans doute, mais plus spécialement sur quoi? L'argent? Les facilités d'entrainement? Les instructeurs? Les compétitions nationales et internationales? Voilà autant de questions qu'on peut étudier. Et on se demande aussi pourquoi le fameux Conseil de l'aptitude physique n'a pas agi avant? Est-ce que ces messieurs ne voyaient pas la situation depuis le temps qu'ils sont là? N'avaient-ils rien à soumettre? Pourquoi n'avaient-ils pas un mémoire bien documenté à offrir immédiatement au Gouvernement dès que celui-ci a manifesté son désir de s'intéresser à la chose sportive? Il y a pourtant, nous dit-on, des gens bien qualifiés là-dedans pour faire enquête et ils sont en place depuis quelques années déjà. Il ne faudrait pas que ce Conseil serve uniquement d'agent distributeur des faveurs gouvernementales. On a peut-être attaché les mains des directeurs derrière leur dos, et alors le Gouvernement doit agir et laisser le champ libre à ses gens. Ou alors, s'il n'y a rien qui s'est fait, il va falloir dire à tout ce monde de se mettre en branle.

Il parait que le Gouvernement refuse de créer de nouveau poste. C'est très joli sur papier et ça fait bien devant les électeurs. Mais est-ce là la méthode la plus efficace de travailler quand il y a des besoins réels à étudier et à solutionner? S'il faut plus de gens, qu'on aille les chercher, qu'on les emprunte à d'autres organismes mais qu'on laisse au Conseil canadien la possibilité de faire tout son travail. Il ne faut pas démolir ce qui est en place avant d'être bien assuré que cela ne peut pas servir. Or je suis certain que le Conseil canadien peut jouer un rôle de premier plan dans le domaine du sport amateur au pays. Pourquoi ne le fait-il pas? Les gens du Conseil sont compétents, autrement on ne les aurait pas placés là, alors qu'est-ce que le Gouvernement attend pour faire agir tous ces gens et pour leur fournir les moyens d'agir?

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Réveille-matin
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Coquelicot
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Divertissement
12.00—Radio journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.18—Rendez-vous, marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles, marché du grain
1.30—Variétés
2.00—Tendrement
2.30—Mélodies d'autrefois
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Nouvelles
4.31—Présent
5.00—Radio journal
5.30—Chronique des sports
5.35—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI
7.30—Actualités Ouest
7.45—Concert populaire
9.00—Trente minutes d'information
9.30—En compagnie des cordes
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MARDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Concert symphonique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Politique
9.45—Musique sud-américaine
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI
7.30—Dans l'coin de la boîte à bois
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

JEUDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Le monde est mon pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Variétés
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI
7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Comédies musicales
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Radio-samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles
7.33—Radio-samedi
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Radio-samedi
8.00—Radio journal
8.05—Radio-samedi (8 h. 05 à midi)
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
10.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Radio-samedi
12.30—Causerie vers demain
12.45—Radio-samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio-samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30 à 5.00—Radio-samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
4.00—Nouvelles
5.00—Radio journal
5.05—Les coulisses de l'actualité
5.30—Radio-samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio-samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—D'un chansonnier à l'autre
8.00—Samedi jeunesse
8.30—Musique de danse
9.00—Radio journal
9.10—Revue de la semaine
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Salut les copains
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

DIMANCHE
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Mosaïque
7.00—Cabaret du soir qui penche
9.00—Nouvelles et sports
9.15—Cabaret du soir qui penche
11.00—Une fleur à mon balcon
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

Mini-Expo est le nom que le comité féminin de l'Orchestre symphonique de Winnipeg a donné aux festivités qui se dérouleront pendant deux jours, les 9 et 10 novembre, au Mall du Polo Park. Trente-cinq associations ethniques de Winnipeg présenteront des mets nationaux, du folklore, des costumes, de l'artisanat de vingt et un pays. Il y en aura pour tous les goûts. Le programme du samedi comportera deux parties dont celle du soir, réservée aux personnes de 21 ans et plus, commencera à 9 h. Il faudra s'être procuré un passe-port à l'avance. Le dimanche, à compter de 1 h. 30 de l'après-midi, il y aura spectacles pour tout le monde. Les enfants de moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte, seront admis gratuitement. On y vivra en petit l'atmosphère de l'Expo. Ci-dessus, Mme J. W. Sparling se fait servir du thé à la manière japonaise par Sue Oike et Shirley Konda. (Cliché Winnipeg Tribune)

Contre les marchands d'héroïne, une arme qui fait ses preuves

La mise à découvert d'un vaste réseau de vente de stupéfiants, racontée dans Sélection du Reader's Digest de novembre, s'est terminée récemment par un procès qui a donné lieu aux condamnations suivantes: Léon Lévonian, 20 ans de prison; Nick Golino, 40 ans; Jimmy Sicardo, 43 ans; Big Joe Biani, dix ans; Tony Martino, 17 ans, et le père de Tony, cinq ans. Le tout sans possibilité de remises de peine.

Ce récit authentique (seuls les noms sont fictifs) dévoile les secrets du marché de l'héroïne en Amérique du Nord et nous fait connaître en partie le travail secret des agents qui font la lutte aux hors-la-loi les plus redoutables et les plus cupides qui soient.

Pourquoi une telle sévérité? Précisément, pour intimider ces trafiquants de drogue et les dissuader de se livrer à la distribution de l'héroïne. Ces mesures répressives ont eu un effet beaucoup plus important qu'on ne pourrait le supposer. Personne ne peut dire avec exactitude quel est aujourd'hui le nombre des héroïnomanes en Amérique du Nord. Il y en a peut-être 60,000 — c'est l'estimation donnée par la police — ou bien le double comme le pensent certains spécialistes, ou même le quadruple comme beaucoup le croient. Mais une chose est certaine. Depuis dix ans, les hommes de la Mafia ont eu de plus en plus tendance à abandonner les réseaux de distribution de drogue. La conséquence, c'est que la quantité d'héroïne qui entre aujourd'hui en Amérique du Nord n'a jamais été aussi faible.

L'héroïne, note Sélection, a toujours été la drogue préférée des toxicomanes, mais l'accroissement récent de la consommation de marijuana, de LSD et d'amphétamines est un signal d'alarme: si l'on ne prend pas des mesures de répression rigoureuse, l'héroïnomanie risque de prendre à tout moment les proportions d'une épidémie.

Soirée-rencontre

La Ligue des Femmes Catholiques du diocèse présente une soirée "Pour vous messieurs". Elle invite tous les membres, leur mari et les aumôniers à une soirée-rencontre dans le but de se mieux connaître et de s'amuser ensemble.

Au programme il y aura musique entraînante ("Polka Dots"), programme récréatif à 9 h. 30 et finalement un repas chaud sera servi.

Cette soirée, sous la direction de M. Pat. Halpin, aura lieu le vendredi 22 novembre à la salle "Christ the King", angle chemin Ste-Marie et rue Lennox, St-Vital, à 8 h. 30 du soir. Le prix d'entrée est de $5.00 du couple ou de $3.00 pour une personne. Les billets sont en vente et doivent être retenus avant le 19 novembre dans chaque section et chez Mme Lucien Marcoux, de 525, rue De la Morénie, St-Boniface.

Les organisatrices se sont réparti les charges comme suit: responsable de la soirée, Mme S. Normandeau; maîtresse de cérémonies, Mme Louise Trudel; orchestre ("Polka Dots"), Mme P. Bourgeois; billets, Mme Thérèse Marcoux; salle, Mme F. Chartier; repas chaud, Mme Gilberte Couture; publicité, Mme E. Carrière; programme récréatif, Mme M. Fournier; section St-Malo, sous la direction de Mme Gisèle Marion.

Au plaisir de vous rencontrer tous.

Précieux-Sang

Réunion de la L.F.C.

Malgré la température pluvieuse, plusieurs dames se rendirent à la réunion mensuelle du 21 octobre.

Mme Bérard, du comité social, donna un rapport sur la vente de linge usagé, qui fut un grand succès grâce au dévouement des dames. Vingt-quatre boîtes de surplus furent envoyées à la mission de Sandy Bay. Il fut décidé d'envoyer un don de $25.000 au petit séminaire d'Otterburne.

Les préparations de notre grand bazar du 10 novembre sont en marche. Une assemblée spéciale des différents comités eut lieu le 28 octobre.

Notre distingué visiteur, M. l'abbé George Beaudry, nous parla de sa mission du Brésil, paroisse St-Paul. Il sut par sa simplicité et son amabilité soulever l'enthousiasme des dames qui le bombardèrent de questions. Ce fut une soirée très profitable au point de vue spirituel et éducationnel. Nos missionnaires travaillent à inculquer la responsabilité chez le laïc, tout comme la Ligue travaille à le faire.

Nous formulons sans doute des plans pour nous rendre à la grande soirée sociale de la Ligue des Femmes Catholiques du 22 novembre. Pour des billets, appelez la présidente, Mme Léa Fenez, du no 161, Birchdale: 452-8697.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Amitié ou fraternité?

Lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Russes, un officier bolchévique demandait à un paysan: "Sommes-nous vos frères ou vos amis?". Le Czech répondit: "Nos frères, car on peut choisir nos amis".

Que signifie pour vous la fraternité? Un frère, est-ce quelqu'un qui vous est imposé et que vous devez accepter bon gré, mal gré? Non, dans la vraie Chevalerie, un frère est un ami. Nous avons librement choisi tout être humain pour ami. Les Européens ont un terme charmant "Copain"; littéralement celui qui partage le même pain. Savez-vous que les deux mots âme et ami ont la même origine?

Trouvez d'autres candidats pour l'initiation de novembre. La date exacte sera annoncée.

Continuez de faire un effort pour vendre le plus possible de billets pour la grande loterie. Tâchons de remettre nos billets aux capitaines au plus tôt. Servez-vous du téléphone, s'il vous plait. Les capitaines essaient d'avoir des nouvelles sur le progrès de la vente. Ils se feront un plaisir de passer chez vous pour en avoir. Ou bien apportez vos billets vendus à la prochaine réunion.

Il y aura dépouillement d'un arbre de Noël cette année. Faites-nous parvenir la liste des noms et âges de vos enfants avant le 15 novembre. Tous les cadeaux porteront chacun les nom et âge.

Malgré toutes les rumeurs, notre conseil est en très bon état financier.

Tâchez de venir nombreux aux réunions. C'est bien beau de payer ses dus, mais votre assistance vaut plus dans l'esprit fraternel ou amical.

Car Après-Tout

La vie au Petit Séminaire

Comité religieux

Le mercredi 23 octobre, nous avons voulu souligner notre patronne spéciale, en ayant la messe de Notre-Dame des Ecoles, bien préparée et animée grâce au beau travail de notre nouvelle chorale et à la belle participation de tous.

Le soir du même jour, nous recevions M. Rino Ouellette et Mlle Denise Lafond, qui nous ont entretenus de leurs expériences humanitaires au Mexique l'été dernier.

Nous avons souligné la semaine des missions par une liturgie de la Parole, le jeudi soir 24 octobre. A cette occasion, le comité religieux avait invité les gars à faire leur part pour les missions, et qui rapporta la somme de $16.00.

Jeudi soir dernier, la "Hallowe'en" fut pour un bon nombre de nos élèves, l'occasion de faire une bonne action. Ils ont recueilli $30.75 en faveur de l'UNICEF.

Comité culturel

Le mardi 22 octobre, un événement important avait lieu ici, l'ouverture officielle de notre poste de radio, nouvellement mis sur pieds. Un concours avait été lancé chez les étudiants, afin de trouver un nom d'identification pour notre radio. Le nom suggéré par Denis Champagne fut le choix du comité de la musique "LECHO". Les responsables de notre radio sont: Bertrand Lesage, Mérille Kirouac, Luc Vuignier, assistés de Denis Rémillard. Il y aura musique, chansons, requêtes, nouvelles et annonces.

Le dimanche soir 27 octobre avait lieu notre premier ciné-club de l'année avec le film bien connu: "To Sir With Love".

Le samedi 2 novembre, M. l'abbé F. Desjardins et vingt gars se sont rendus visiter les studios de Radio-Canada.

Comité sportif

Dans notre prochaine chronique nous aurons l'honneur de vous faire connaître les grands champions au football, tant chez les seniors que chez les juniors. Les grandes finales avaient lieu les 5 et 6 novembre. La lutte s'annonce serrée!

Grâce à un bon esprit d'équipe au travail des nouvelles bandes, et surtout de la grande corvée "Sunisol" du vendredi 25 octobre, nous sommes heureux de vous dire que notre grande patinoire est majestueusement montée, elle n'a plus qu'à attendre les grands froids pour recevoir sa première couche de glace...

Réunion générale du Conseil étudiant

Le mercredi soir 30 octobre avait lieu la première réunion générale de notre Conseil étudiant. A ces réunions solennelles, chaque comité et sous-comité donnent un rapport de ses activités depuis la dernière réunion générale. Cette fois-ci, il s'agissait de donner un rapport depuis le début de l'année. Il y eut période de questions et d'explications. Nous trouvons ces réunions très fructueuses. D'abord, nous nous sentons plus responsables et engagés dans la vie de la maison; l'analyse des activités passées, nous permet de mieux projeter pour les mois à venir.

Réunion générale des parents

La première réunion générale des parents de cette nouvelle année scolaire avait lieu le dimanche 27 octobre. Plus de la majorité des parents étaient fidèles au rendez-vous.

A 2 h., la messe à la chapelle St-Louis fut célébrée par M. l'abbé F. Desjardins, assisté de M. l'abbé G. Dionne. M. l'abbé R. Roy prononça l'homélie en plus de diriger le chant bien exécuté par notre chorale et l'assemblée.

A 3 h., sous la présidence de M. Gérard Rémillard, avait lieu notre assemblée. Un rapport financier fut présenté et analysé. Au nom de l'exécutif, notre président fit connaitre l'idée d'un projet possible, qui comprendrait d'abord un atelier où les élèves pourraient convenablement exécuter, en temps libres, leurs talents dans l'artisanat, la peinture, la poterie, la menuiserie, la mécanique, etc.; aussi une remise ferait partie de ce projet pour y mettre au printemps les bandes des patinoires, les pelles, les grattes, les filets, ainsi que tout le matériel qui sert à l'entretien de la cour de récréation. Enfin, un garage viendrait compléter ce projet. Le tout a été longuement discuté et analysé.

A 5 h., tous prenaient part à un magnifique souper-buffet, durant lequel eurent lieu les élections pour remplacer le Dr Hervé Boucher et Mme Félix Boucher, dont les termes prenaient fin cette année. Le Dr Boucher fut réélu par acclamation et M. Napoléon Comeault fut élu par acclamation également. Nos félicitations! Nos meilleurs voeux au comité exécutif des parents! Durant cette réunion, on souligna le travail précieux accompli par Mme Boulet depuis plusieurs années. Elle demeure au service du comité exécutif.

Le chroniqueur

Le Canada cherche à récupérer ses 15,000 étudiants à l'étranger

OTTAWA — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, annonce que le Canada fait de nouveaux efforts pour rapatrier les étudiants qui fréquentent des universités étrangères. Des équipes de spécialistes visitent maintenant les étudiants canadiens dans 23 des principales universités des Etats-Unis. On estime à environ 15,000 le nombre des Canadiens qui étudient à l'étranger.

Ces équipes itinérantes sont formées de représentants d'universités canadiennes, du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et de la Commission de la Fonction publique.

Au cours de ces visites, on renseigne les étudiants sur l'évolution que connait notre pays, sur les perspectives de carrière qui s'offrent au Canada et sur les services que peuvent rendre les quelque 300 Centres de Main-d'oeuvre du Canada.

Les agents de l'immigration accompliront le même travail auprès des étudiants des principales universités du Royaume-Uni et de l'Europe, à une date ultérieure.

Ces visites s'inscrivent dans le cadre du programme "Opération Récupération" du ministère par lequel on renseigne les étudiants sur les perspectives de carrière au Canada. On veut ainsi s'assurer les services de ces étudiants une fois leurs études terminées. L'Association des Universités et Collèges du Canada a lancé ce programme en 1964 et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a pris la relève en 1966.

Le programme vise à renseigner les étudiants canadiens à l'étranger sur l'état de l'économie canadienne et à leur assurer les mêmes avantages dont profitent ceux qui étudient au Canada, lorsqu'il s'agit de combler des postes vacants.

Quant aux étudiants canadiens au pays, ils peuvent compter sur 53 bureaux de placement dans les universités même et dans les instituts de technologie. Ces bureaux voient à trouver des emplois aux étudiants, à les orienter dans le choix d'une carrière et à les aider à entrer en contact avec des employeurs éventuels.

Transcona

Visite pastorale

Par une belle journée ensoleillée, le dimanche 3 novembre, Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, fit sa visite pastorale à la paroisse de l'Assomption à Transcona. A la messe chantée, Mgr Baudoux donna l'homélie et concélébra la messe avec M. l'abbé A.-J. St-Laurent, curé.

Vers midi, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse servirent un dîner à la salle paroissiale décorée avec goût pour marquer le 20e anniversaire de consécration épiscopale de Mgr Baudoux. Le tout se déroula dans une atmosphère très amicale. A la fin du repas, tous eurent le plaisir de saluer en particulier Monseigneur.

Merci à Mmes A. Bédard et E. Lambert en charge du repas paroissial et à tous ceux et celles qui ont prêté mainforte à cette occasion.

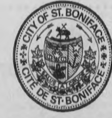
Partie de cartes

Une série de parties de cartes, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, est en marche. La première partie eut lieu le 27 octobre. Les trois autres auront lieu les dimanches 10 et 24 novembre et le 8 décembre, à 8 h. du soir, en la salle paroissiale (angle des rues Leola et Rosseau, à Transcona). Il y aura prix en argent pour les parties et pour la série, et un goûter sera servi. Tous sont les bienvenus. Mmes P.-E. Carrière et E. Grégoire en sont les organisatrices.

Réunion de la L.F.C.

A la dernière réunion mensuelle d'octobre de la L.F.C., les membres eurent le plaisir d'entendre M. Bernard Wolfe, conseiller du Métro, parler en français de ses expériences comme politicien. Après cet entretien intéressant, il y eut une période de questions auxquelles le conférencier répondit avec assez d'aisance. Mme C. Helbren, du comité de législation-civisme, présenta et remercia le conférencier.

La prochaine réunion de la Ligue aura lieu le 13 novembre, à 8 h. du soir, en la salle de l'école. Mme E. Lambert, du comité d'action sociale, est en charge du programme. Un film en couleur, intitulé "Ottawa, fière capitale", sera présenté.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Directeur des Achats et du Personnel, jusqu'à 4 h. 30 du soir, le vendredi 15 novembre 1968, pour la position suivante:

Commis Grade "B" au département du Trésorier

Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Salaire initial: $358.00 par mois — augmentations réglementaires.

Temps de probation: 6 mois.

Qualifications: Certificat du cours supérieur — connaissance de la comptabilité essentielle — préférence sera accordée aux candidats (hommes) bilingues.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — et leur scolarité.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Jean L. CHALE, Trésorier, à l'Hôtel de ville.

PAR ORDRE
Fernand-D. Marion
Greffier-suppléant.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 30 octobre 1968.

Mlle Simone Morin, de Ste-Geneviève, que l'on voit dans la photo, fut couronnée reine du cinquantenaire de paroisse, le 20 octobre dernier. Les autres candidates étaient Mlles Agathe Desrosiers, Isabelle Fiola et Suzanne Mondor.

Un projet d'études sur l'intégration des immigrants à la vie canadienne

OTTAWA — Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration vient d'instituer un projet d'études à long terme sur les difficultés et la vie des immigrants durant leurs premières années au Canada.

L'objet de cette étude, qu'entreprendra le ministère à compter de janvier 1969, est d'établir jusqu'à quel point les immigrants réussissent à s'intégrer à la vie canadienne, tant sur le plan économique que social.

L'étude portera principalement sur le déplacement des travailleurs immigrants à l'intérieur du Canada et dans les industries; elle tiendra compte des expériences vécues dans leur milieu de travail et s'efforcera de déterminer jusqu'à quel point ils réussissent à s'adapter à la vie canadienne. Grâce aux résultats de cette étude, le ministère pourra ensuite mettre au point de nouvelles modalités d'aide aux immigrants dans leur établissement et leur adaptation à la vie canadienne.

L'étude, d'une durée de trois ans, touchera 10,000 immigrants choisis au hasard et comportera des examens à intervalles réguliers au cours de cette période. Et pour fins de comparaisons, un échantillonnage parallèle sera entrepris touchant 5,000 Canadiens de naissance.

Les résultats de ces études porteront sur des groupes et non des particuliers. Tous les renseignements que ceux-ci pourront fournir seront strictement confidentiels et serviront uniquement aux fins de ce projet. Les questionnaires utilisés à cette fin seront imprimés en onze langues.

Naissances

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Le 19 septembre: Joseph-Raymond-Daniel, fils de M. et Mme Raymond L'Heureux, baptisé le 6 octobre en l'église St-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Dégagné, amis de la famille.

Le 21 octobre: Glen-Robert, fils de M. et Mme Rémi Labossière, baptisé le 3 novembre.

* * *

ILE-DES-CHENES —

Le 24 septembre: Denis-Robert-Joseph, fils de Roméo Beauchemin et de Jeanne Duchek, baptisé le 6 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Beauchemin.

Le 25 septembre: Philippe-Joseph-Jean, fils de René Raynaud et de Véronique Bohémier, baptisé le 6 octobre. Parrain et marraine, Denis et Gisèle Raynaud.

Le 28 septembre: Robert-Jean-Martial-Joseph, fils de Jean Brulé et de Monique LaFlèche, baptisé le 13 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Martial LaFlèche.

* * *

En Saskatchewan

ST-ISIDORE DE BELLEVUE —

Le 27 juillet: Rita-Marie, fille de M. et Mme Réal Gareau. Parrain et marraine, M. Pierre Schmitt et Mlle Lucille Gareau, oncle et soeur de l'enfant.

Le 21 septembre: Dorothée-Marie, fille de M. et Mme Arcade Gaudet. Parrain et marraine, Léo et Lucille Gaudet, frère et soeur de l'enfant.

Le 2 octobre: Edna-Marie-Cécile, fille de M. et Mme Emile Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Deault, oncle et tante de l'enfant.

* * *

MONTMARTRE —

Le 28 octobre: un fils à M. et Mme François Perras.

Le 21 octobre: un fils à M. et Mme Léo O'Shaughnessy.

* * *

BELLEGARDE —

Le 20 octobre: une fille à M. et Mme Roméo Perreaux, d'Edmonton.

Le 31 octobre: une fille à M. et Mme Aurèle Moreau.

Mariages

Au Manitoba

ST-JOSEPH —

Côté-Dionne

Le 12 octobre, à 7 h. 30 du soir, en l'église de St-Joseph, une double cérémonie de mariage avait lieu lorsque Mlles Ghislaine et Mariette Dionne, filles de M. et Mme Jean-Baptiste Dionne, unissaient leurs destinées respectivement à celles de MM. Réginald Côté, fils de M. et Mme Joseph-Louis Côté, de Dunrea, et Wilfrid Côté, fils de feu M. Joseph Côté et de Mme Cyrilla Côté.

Les bénédictions nuptiales leur furent données par le R. P. Raymond Arcand, O.M.I., cousin des mariées. Jean-Paul Robert, Marcel et Paul Dionne et Paul Côté servaient au choeur, et Léo Dionne portait les anneaux.

Ghislaine, au bras de son père, fit son entrée dans l'église, revêtue d'une robe en poult-de-soie recouverte de dentelle de nylon. Son voile bouffant était retenu par de délicates fleurs en poult-de-soie. Son bouquet se composait de roses rouges et de chrysanthèmes blancs. Sa soeur, Laurette, demoiselle d'honneur, revêtait une robe vert pâle recouverte de dentelle de nylon et portait un bouquet de marguerites blanches. Elle était accompagnée de M. Denis Côté, frère du marié.

Mariette entra dans l'église au bras de son grand-père, M. Arthur Parent. Pour l'occasion, elle avait choisi une robe blanche en poult-de-soie. Un manteau en dentelle de nylon complétait son ensemble. Son voile bouffant, comme celui de sa soeur, était retenu par de délicates fleurs en poult-de-soie. Son bouquet se composait aussi de roses rouges et de chrysanthèmes blancs. La demoiselle d'honneur, Mlle Pauline Dionne, soeur de la mariée, portait une toilette et un bouquet identiques à ceux de sa soeur, Laurette, demoiselle d'honneur pour Ghislaine.

M. Louis Robert était maître de cérémonies à une réception tenue à la salle de Letellier, où parents et amis vinrent rendre hommage aux nouveaux mariés.

* * *

VandeVelde-Sarrasin

Le samedi 26 octobre, à 7 h. p.m., en l'église de St-Joseph, M. l'abbé Louis Morin bénissait le mariage de Mlle Marie VandeVelde, fille adoptive de M. et Mme Jos. VandeVelde, d'Edystone, Man., à M. Georges Sarrasin, fils de M. et Mme Arcade Sarrasin, de St-Joseph.

La mariée était radieuse dans une longue robe blanche en poult-de-soie et de ligne A. Sa traine, bordée de dentelle, était attachée aux épaules de sa robe par une boucle blanche. Une couronne de paillettes retenait son voile bouffant. Ses bijoux consistaient en des boucles d'oreilles en perles et une petite croix retenue par une chainette. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorraine et Marie-Flore Sarrasin, Denise VandeVelde et Suzanne Oelaney, vêtue d'élégantes toilettes de style princesse, en brocart rose, étaient escortées par MM. Ovila Sarrasin, Maurice Rémillard, Peter Gobeil et René Perron.

De jolis cadeaux, accompagnés de voeux de bonheur, furent présentés aux nouveaux mariés.

Une réception tenue à la salle de Letellier réunissait parents et amis qui assistèrent aussi à la soirée dansante qui suivit.

L'heureux couple résidera à Winnipeg.

* * *

ILE-DES-CHENES —

Savard-Dufault

En la paroisse du Précieux-Sang, le samedi 26 octobre, M. l'abbé Bonin bénissait le mariage de Mlle Lucille Dufault, fille de M. et Mme Alexandre Dufault, à M. Gilles Savard, fils de M. et Mme Joseph Savard, de Californie.

La jolie mariée fit son entrée au bras de son père, tandis que M. J. Savard servait de témoin à son fils. Il y eut échange d'anneaux.

Mlles Angèle Dufault et Laurette Savard, soeurs des mariés, ainsi que Mlle Jeannine Lecoq, amie, agissaient comme demoiselles d'honneur, accompagnées respectivement de MM. Paul et Guy Savard, cousin et frère du marié, et Léonide Dufault, frère de la mariée, venu de Gillam, Man., pour la fête.

De jolis cantiques, "Le Seigneur est mon Berger" et "Oui devant Dieu", ont été gracieusement exécutés par Mlle Murielle Fraser. Mlle Harrison touchait l'orgue.

La messe nuptiale fut servie par les jeunes Paul Dufault et Arthur Lamoureux, frère et cousin de la mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle "Christ the King" où M. et Mme G. Savard et leur cortège nuptial se rendirent pour saluer un grand nombre de parents et d'amis venus leur offrir leur meilleurs voeux de bonheur et s'amuser gaiement dans une belle soirée dansante.

M. et Mme Gilles Savard sont partis en voyage de noces à St-Paul, Minn. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

* * *

STE-ELISABETH —

Roberts-Collette

Le samedi 19 octobre dernier, à 7 h. 30 p.m., M. l'abbé Paul Deschênes bénissait le mariage de Mlle Louise Collette, fille de Mme Béatrice Bérard et de feu M. Pacifique Collette, à M. Dennie Roberts, fils de M. et Mme Paul Roberts, de Domain.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son beau-père, M. Edouard Bérard. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie et de taille Empire. La traine et la jupe étaient rehaussées de dentelle. Son voile était retenu par une couronne de fleurs et de perles. Elle portait un bouquet de roses jaunes.

La dame d'honneur, Mme Clarence Gesell, et la demoiselle d'honneur, Mlle Mariette Bérard, soeur et cousine de la mariée, ainsi que sa nièce, la petite Suzanne Lavoie, bouquetière, revêtaient de longues robes identiques dont le corsage était de velours bleu de roi et la jupe de crêpe bleu pâle. Elles portaient une couronne comme coiffure, et leurs bouquets se composaient de marguerites blanches. M. Lorne Roberts, frère du marié, et Kenneth Geseles, son neveu, étaient garçon d'honneur et petit page respectivement. MM. Clarence Geseles, David Roberts, Jean Lavoie et Henri Lavallé agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi une longue robe foncée en crêpe brodé et accessoires argentés. La mère du marié revêtait une longue robe en crêpe métallique rose foncé et accessoires argentés. Toutes deux portaient des couronnes en perles et des bouquets de chrysanthèmes blancs.

Après la cérémonie religieuse, les mariés se rendirent à la salle du Centenaire à St-Jean-Baptiste pour une soirée dansante au son de la musique entrainante des Melody Mikes.

Un délicieux goûter fut servi aux parents et amis présents.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume en laine rouge cerise, chapeau de même tissu et accessoires de cuir verni. Son bouquet de corsage consistait d'oeillets blancs.

A leur retour, les nouveaux mariés résideront à St-Jean-Baptiste.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

22-4??-35??.

L'étude du français:

(Suite de la première page)

gens éprouvent beaucoup de satisfaction à étudier le français".

Il a dit que l'année dernière, 422 adultes s'étaient inscrits aux cours de conversation française. Cette année, le nombre d'inscriptions est passé à 856.

Dans la seule ville de Toronto, le nombre d'inscriptions aux cours de conversation française s'élève à 850 en dépit de frais d'inscription de $10 adoptés cette année.

"Même si ces cours ne sont plus gratuits comme autrefois, les adultes continuent à s'inscrire en grand nombre", a commenté M. John McGivney, surintendant de l'éducation des adultes.

Dans le seul canton de North York, environ 1,000 personnes étudient le français sur un grand total de 13,000 élèves qui suivent des cours du soir dans diverses disciplines.

Mme Edith Kon, un professeur de langues, signale qu'avant que M. Trudeau devienne premier ministre, les adultes qui étudiaient le français étaient en général des hommes d'affaires qui avaient besoin d'une connaissance de base de cette langue.

"Mais aujourd'hui, ces adultes étudient le français par simple satisfaction personnelle et ils proclament que le Canada est bilingue et qu'il faut faire quelque chose pour faciliter une meilleure compréhension entre les deux groupes ethniques".

La station de radio de la Société Radio-Canada dans la ville-reine, le poste CJBC, a entrepris le 14 octobre une série de cours d'une durée de 10 semaines. On avait fait imprimer à cet effet 15,000 copies d'une brochure contenant des instructions. Or, toutes les copies avaient été distribuées avant même que le cours dé-[illegible]

Décès

Au Manitoba

ST-CLAUDE —

M. Hector Desaulniers

Le 21 octobre mourait à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg M. Hector Desaulniers, de 418, rue Kennedy, à l'âge de 68 ans.

Les prières eurent lieu le mardi 22 octobre, à 7 h. 30 du soir au salon mortuaire Desjardins, rue Des Meurons. Le service fut chanté à 10 h. du matin en l'église de St-Claude, le mercredi 23 octobre, par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Georges et Robert Deroche, Marcel Chatel, Guillaume Tremorin, Arsène Arbez et Archie Goevaert.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, James, de St-Boniface, et une nièce, Mme H. De Neve (Annette), de Melita.

* * *

En Saskatchewan

REDVERS —

Mme Félicie Moreau

Le lundi 21 octobre, à 8 h. du matin, en l'hôpital de Redvers, après une courte maladie et munie des sacrements, s'endormait doucement Mme Félicie Moreau, épouse de M. Jules Moreau, qui la précéda dans la tombe le 1er juillet 1940. Elle était âgée de 89 ans. Née à Rossait en Belgique, Mme Moreau vint à Bellegarde en 1903, peu après son mariage.

Outre des visites privées par la famille immédiate au salon mortuarie Murphy, des prières, dirigées par M. l'abbé L. L'Heureux, curé, furent récitées à 8 h. 30 du soir, le mardi 22 octobre, en l'église de Redvers où se réunissait une foule de parents et d'amis. Les funérailles eurent lieu à Bellegarde, à 3 h. 30 de l'après-midi, le mercredi 23 octobre. La messe de Requiem fut célébrée par Mgr H. Poirier, assisté des petits-neveux et d'un petit-fils de la défunte, Armand Guérin. M. l'abbé L'Heureux était présent au sanctuaire. Les Filles de la Croix, des Frères et des membres de la chorale paroissiale firent les frais du chant de la nouvelle liturgie.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Gilbert, Albert et Louis Perreaux, Louis et Alphonse Moreau et Georges Monin.

L'enterrement se fit dans le cimetière de Bellegarde où reposent l'époux et cinq enfants de la défunte qui l'avaient précédée dans la tombe.

La défunte laisse dans le deuil un frère, Prosper Perreaux, de Bellegarde; quatre fils, Jean, de Hearne, Sask., Léon et Gérard, de Redvers, et André, de Calgary, Alta; quatre filles, Juliette (Mme T. Byrialsen), de St-Claude, Man., Marie (Mme Armand Guérin), de Winnipeg, Man., Ida (Mme Henri Gagnon), de Weyburn, Sask., et Germaine (Mme N. Meier), de Kelowna, C.-B.; 28 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Une fervente du Rosaire, Mme Moreau, depuis de nombreuses années, ne laissait jamais passer un jour sans réciter ses trois chapelets. Aussi Marie est venue cueillir sa servante au cours du mois du Rosaire.

Repose bien en paix mère bien-aimée et grand-mère chérie. Ta foi si grande de coeur et d'âme sut faire rayonner tant d'amour et de bonté sur tous les tiens. Ton esprit de courage et ta foi chrétienne continueront à guider nos pas, et ton souvenir restera pour toujours gravé dans nos coeurs.

La Salle

Repas à la dinde

Notre repas à la dinde est déjà chose du passé! Au dire de nos nombreux visiteurs, venus d'un peu partout, et qui ne nous ont pas ménagé leurs éloges, il fut un vrai succès. Cependant, il faut reconnaître en toute humilité que c'est grâce au dévouement inlassable de nos habiles directrices, Mmes Flore Rochon, Eveline Lagacé et Simonne Lagacé, soutenues de l'effort commun de tous les autres paroissiens, jeunes et moins jeunes, hommes, femmes et enfants, plus l'aide précieux de nos dévouées religieuses avec leurs deux jeunes postulantes, qu'il a été possible de mener à bonne fin un projet d'envergure semblable. En remettant les recettes de la journée à notre curé, Mgr H. Lapointe, il se dit enchanté de ce bel effort paroissial. Donc à tous nos amis qui sont venus nous encourager et fêter avec nous, un merci bien reconnaissant. Puisse Dieu nous prêter vie afin de vous convier à notre banquet de 1969.

A la grande loterie, la chance a favorisé en première place, avec la somme de $50.00, M. Cameron McIntosh, de St-Adolphe. M. Aimé Cormier, de La Salle, détenait le 2e billet chanceux, $25.00. En troisième lieu, M. Gilles Rochon, de La Salle, recevait $10.00.

Letellier

Parents et Maîtres

Au début d'octobre a eu lieu la première réunion des Parents et Maîtres. Celle-ci était sous la présidence conjointe de Mmes Carmelle Houle et McClelland, en la salle Mémoriale. La secrétaire, ayant dû s'absenter, fut remplacée par Mme Olive Fortier.

La présidente de l'A.P.M., lors de la réunion de l'Exécutif, avait exprimé le désir d'entendre les institutrices expliquer les nouvelles méthodes et de présenter les nouveaux manuels. Elles acceptèrent et, devant une trentaine de personnes, elles ont parlé comme devant une salle comble. Ce travail était depuis la classe maternelle jusqu'à la huitième année inclusivement. Les personnes présentes semblaient bien intéressées. M. le Curé dit que pendant une heure il avait rajeuni de 40 ans alors qu'il se revoyait assis sur les bancs de l'école. Puis il ajouta: "Pas besoin d'avoir des enfants à l'école pour s'intéresser à l'éducation actuelle."

Un bon nombre des parents des enfants qui viennent de la paroisse de St-Joseph et qui fréquentent l'école ici assistèrent à l'assemblée.

Pour terminer, les dames servirent un délicieux goûter.

Le 16 octobre, M. Henri Damphousse, conseiller pour l'A.P.M., convoqua une réunion de l'exécutif afin de discuter certaines questions envoyées par les membres du Rallye. Encore une fois ceux qui se rendirent firent preuve de l'intérêt qu'ils portent à la question du Français au Manitoba.

Le 24 octobre, on rencontrait pour la première fois cette année les parents des enfants de la 1ère à la 6e année afin d'organiser la catéchèse.

Mme Henri Damphousse fut nommée présidente. M. et Mme Alban Gallant feront aussi partie de ce comité.

Les institutrices, chacune à son tour, firent un exposé du travail accompli jusqu'à date. M. le Curé adressa la parole aux personnes présentes. Il y en avait un bon nombre, non seulement les mères mais aussi les pères de famille étaient venus.



M. et Mme Joseph Charrière, de Ste-Anne-des-Chênes, célébraient leur 50e anniversaire de mariage le samedi 26 octobre, entourés de leurs neuf enfants: Mme Norbert Chaput (Emma), Mme Camille Chaput (Alice), Joseph, Aimé, Clément, Mme Alcide Michaud (Thérèse), André, Paul et Mme Solas Michaud (Simone). Les jubilaires ont aussi 54 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants dont un grand nombre étaient présents à la fête. Après une messe d'action de grâces célébrée à 5 h. de l'après-midi par le R. P. M. Dionne, C.Ss.R., curé, un souper, suivi d'une soirée sociale, eut lieu à la salle "Au Blé d'Or", à Ste-Anne, où se réunissait un grand nombre de parents et amis. On remarquait, entre autres, trois frères du jubilaire, Laurent, Meinrad et Pierre, ainsi qu'une soeur, Mme Aurélie Baron. Mme Norbert Chaput, fille aînée des jubilaires, lut une adresse à ses parents et des cadeaux de la part des enfants et petits-enfants, ainsi qu'une bourse substantielle, leur furent présentés. Félicitations à M. et Mme J. Charrière et meilleurs voeux de bonheur.

Programme fédéral-provincial pour l'acquisition de terrains à Brandon

OTTAWA — Le gouvernement fédéral et celui du Manitoba ont conclu un accord touchant l'acquisition d'un territoire d'environ 400 acres pour fins de lotissement à Brandon.

Cette nouvelle a été publiée le 31 octobre par le ministre Paul T. Hellyer, qui répond au Parlement de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et le ministre George Johnson, porte-parole de la Manitoba Housing and Renewal Corporation.

Ce territoire est la seule pièce de terrain de quelqu'importance qui se prête encore à la construction d'habitations à l'intérieur des limites de la ville.

Le gouvernement f:déral versera une contribution équivalant à 75 pour cent du coût de l'acquisition. La ville de Brandon fournira les fonds nécessaires pour payer les 25 pour cent qui restent.

Lorette

25e anniversaire de mariage

Le samedi 26 octobre, M. et Mme Marcien Désorcy se rendirent à l'église pour une messe d'action de grâces célébrée à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. et Mme Gilles Manaigre les accompagnaient (Gilles est le neveu et filleul des jubilaires). La messe fut chantée à 7 h. du soir par M. l'abbé H. Perron, curé. Mlle Suzanne Jeanson exécuta des cantiques pour la circonstance, accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteus.

A 8 h. 30 du soir, les jubilaires se rendirent à la salle paroissiale où une foule assez considérable les attendait pour les féliciter, leur offrir leurs hommages et s'amuser galement au son de l'orchestre "Harmony Playboys".

M. Paul Jeanson, de St-Boniface, neveu et filleul des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies. Mlle Jeannette Désorcy, fille des jubilaires, lut une touchante adresse, signalant sa gratitude envers ses parents pour leur marque d'affection et de bonté, et leur offrit des hommages de la part des parents et amis venus pour cette fête.

De beaux cadeaux, dont un service de vaisselle et de l'argenterie, furent présentés aux héros du jour de la part des familles Grégoire et Désorcy. Ils reçurent aussi d'autres cadeaux, ainsi qu'une bourse substantielle de l'assistance.

M. et Mme Marcien Désorcy désirent remercier les organisateurs de la belle fête à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un merci spécial à tous les parents et amis, présents à cette réception, qui ont contribué pour les cadeaux reçus, ainsi que pour les belles fleurs à l'église. Merci aussi à la chanteuse et à l'organiste.

Améliorations

Plusieurs améliorations furent faites à l'église et à la salle paroissiale: le clocher fut solidifié, plusieurs fenêtres furent fermées (ce qui économisera sur le chauffage), les perrons et les trottoirs furent réparés et les portes de l'entrée principale furent renouvelées.

Çà et là

Mme Paul Raynaud et sa fille, Simone, sont allées visiter Mme Jean Dufresne et sa famille, ainsi que Mme Dugal, soeur de Mme Raynaud, à Montréal. Elles en ont profité pour se rendre à l'oratoire St-Joseph et autres lieux de pèlerinage.

M. Oscar Ross et son fils, de New Westminster, C.-B., sont venus visiter M. Thuribe Ross, malade au sanatorium de St-Vital. Ils en ont profité pour visiter Mme T. Ross et tous les autres parents de Lorette, Richer et Ste-Geneviève.

M. F. Combot a fait l'acquisition du magasin Leblanc à Lorette Ouest et a vendu sa maison à M. Ladypott. Bienvenue à cette famille, ainsi qu'aux autres nouveaux arrivés: M. Lionel Vandal et sa famille, M. et Mme Fernand Lepayre, M. et Mme Denis Johnson, M. et Mme Gabriel Gautron et Mlles Trudeau et Landry, coiffeuses.

Ile-des-Chênes

Caisse populaire

Le dimanche 10 novembre, l'on pourra revivre les heureux souvenirs des années 30 en assistant à la deuxième partie des films de feu M. l'abbé L. Rivard. Entre autres, on verra les équipes de travail déménageant la salle paroissiale, ainsi que de magnifiques prises en couleur du village et des parterres d'antan.

La seconde partie du programme consistera en un jeu entraînant, avec prix en argent pour les participants. Ce quiz dynamique se rapportera à une très grande variété de sujets d'intérêt général et d'actualité.

Que tous se donnent rendez-vous pour cette soirée récréative organisée par la Caisse populaire. C'est pour le 10 novembre, à 8 h. du soir, en la salle paroissiale d'Ile-des-Chênes.

L.F.C.

On demande aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques de ne pas oublier la communion mensuelle qui aura lieu le 10 novembre. Invitation aussi à l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 14 novembre. Donc ne pas oublier ces dates importantes!

Comité de Presse et Publicité.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

29-535-29P.

Ste-Elisabeth

Çà et là

Longue vie de bonheur aux jeunes qui se sont mariés au cours de l'été dernier: M. Richard Collette, à Mlle Henriette Des Laurier, de Laurier; Mlle Laurette Lussier, à M. Olivier Fillion, de St-Jean-Baptiste; Mlle Dianne Lussier, à M. Léo Fontaine, de St-Norbert; Mlle Yolande Dupuis, à M. Germain Rheault, de Somerset; M. Marcel Gagnon, à Mlle Pauline Pineau, de St-Pierre; M. Robert Bérard, à Mlle Rachelle Devigne, de St-Joseph; M. Denis Bérard, à Mlle Lucette Lafond, de St-Jean-Baptiste; Mlle Monique Alarie, à M. Guy Hébert, de St-Pierre.

M. et Mme Normand Collette, de Cochenour, Ont., assistèrent au mariage de Mlle Léa Curé, de St-Pierre, à M. Guy Barnabé, de St-Jean-Baptiste, et passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

25e anniversaire de mariage

Le 25 octobre, à 7 h. du soir, M. l'abbé Paul Deschênes célébrait une messe aux intentions de M. et Mme Noël Alarie à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Au cours de la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage et il y eut échange de nouveaux anneaux. Ils eurent le bonheur de recevoir la communion sous les deux espèces. Leur fils unique, Daniel, servait la messe.

Mlle Jeanne Gosselin, cousine des jubilaires, exécuta l'Ave Maria et d'autres jolis cantiques, tandis que Mme Yvon Arpin, autre cousine, touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, les héros du jour se rendirent chez leurs gendre et fille, M. et Mme Guy Hébert, de St-Pierre, où M. Ban Ville, de St-Pierre, prit des photographies de la famille.

Une soirée dansante suivit au centre récréatif de St-Pierre au son de la musique entraînante des Melody Mikes.

Une adresse fut lue par la fille aînée des jubilaires, Paulette (Mme Jules Hébert), et un joli bouquet de roses leur fut présenté par une petite nièce, Michelle Duprey, de Portage-la-Prairie. M. Eugène Bourgeois était maître de cérémonies.

Etaient présents à la fête, les enfants des jubilaires, Paulette (Mme Jules Hébert), Marlene (Mme Guy Hébert), Monique, Louise, Annette et Daniel; les frères et soeurs du jubilaire; les père et mère de la jubilaire, M. et Mme Edgar Lussier, d'Elie, ses soeurs, Simonne (Mme Gilbert Desilets) et Yolande (Mme Aubry).

Un délicieux goûter et un morceau de gâteau de noces furent servis à tous les nombreux invités.

M. Alarie, en son nom et celui de son épouse, remercia ses enfants pour avoir organisé une si belle fête, ainsi que tous les parents et amis qui sont venus passer avec eux une si agréable soirée.

Somerset

Filles d'Isabelle

Notre cercle a repris ses activités depuis le mois de septembre. En effet, le 15 octobre nous avons eu l'honneur de recevoir la Digne Régente Suprême, Mme Anna Walsh. Le congrès provincial y tint ses assises, et comme cela coïncidait avec le 25 anniversaire de la fondation de notre cercle, un grand banquet fut servi.

Maintenant nous organisons un bazar, qui aura lieu le samedi 9 novembre, à la salle communautaire, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Il y aura deux tables de variétés, comprenant travaux de couture, tricots et beaucoup d'objets confectionnés par les doigts habiles de nos membres. — Une vente de pâtisseries: gâteaux, tartes, biscuits et bonbons pour satisfaire tous les goûts. Les adultes pourront essayer leur chance à la "pêche'" pour 25 sous, et les enfants pour 10 sous. Un thé sera servi.

Venez en grand nombre acheter à nos comptoirs. Les objets vous plairont sûrement et vous ne le regretterez pas.

Donc, samedi à deux heures.

Les élections des officières, qui eurent lieu à la dernière assemblée, donnèrent les résultats suivants: régente, Victorine Cousin; ex-régente, Anita Poiron; vice-régente, Monique Messner; secrétaire-archiviste, Edith Labossière; secrétaire-financière, Cécile Raines; secrétaire-trésorière, Norma Massery; monitrice, Léda Messner; garde-extérieure, Hilda Labossière; garde-intérieure, Margaret Lussier; syndics, (3 ans) Ruth Thevenot, (2 ans) Edith Brétécher, (1 an) Blanche Gevaert; chancelière, Fleurette Labossière; pianiste, Estelle Boyer; 1ère guide, Marie Pittet, 2e, Emilia Laurin; porte-bannière, Martha Van de Kerchove; gardienne, Hélène Moret; rédactrice, Fleur-Ange Labossière.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que mercredi, le 11e jour de décembre 1968, à 10 heures du matin, au Palais de Justice de Portage-la-Prairie, Manitoba, l'Office des Services Publics reprendra l'audition de la requête de l'Inter-City Gas Utilities Ltd. demandant:

1. Un Ordre groupant en deux divisions les centres et les installations militaires desservis par l'Inter-City Gas Utilities Ltd.: division Nord et division Centrale. Un Ordre aussi fixant les tarifs donnés ci-dessous pour les centres de la division Centrale.
2. Un Ordre déterminant des taux convenables et adéquats de dépréciation de la propriété de l'Inter-City Gas Utilities Ltd., conformément à la section 78 (2) de l'Acte de l'Office des Services Publics.

AVIS AUSSI EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'à cette même audition l'Office des Services Publics entende cette autre requête de l'Inter-City Gas Utilities Ltd. demandant:

3. Un Ordre groupant les centres et les installations militaires desservis par l'Inter-City Gas Utilities Ltd. en une unité économique, au lieu des deux divisions Nord et Centrale déjà demandées (et inscrites au paragraphe no 1 ci-dessus). Un Ordre également établissant, pour tous les centres desservis, les tarifs comme suit:

TARIFS PROPOSES

	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
	De 1 à 250 abonnés par centre	De 250 à 2,000 abonnés par centre	Plus de 2,000 abonnés par centre	Dauphin, Grandview, Gilbert Plains, Roblin, Russell, Inglis, Binscarth, St-Lazare
Service Général:				
Premiers 2 MPC par mois	$3.00	$3.00	$2.50	$3.00
En sus 3 MPC par mois	1.10 du MPC	1.00 du MPC	.90 du MPC	1.25 du MPC
En sus 5 MPC par mois	.90 du MPC	.80 du MPC	.70 du MPC	1.05 du MPC
Plus de 10 MPC par mois	.85 du MPC	.75 du MPC	.65 du MPC	.95 du MPC
Tarif minimum mensuel	3.00	3.00	2.50	3.00
Service commercial:				
Premiers 2 MPC par mois			$2.50	$3.00
En sus 3 MPC par mois			.90 du MPC	1.25 du MPC
En sus 5 MPC par mois			.75 du MPC	1.05 du MPC
En sus 20 MPC par mois			.70 du MPC	.95 du MPC
En sus 270 MPC par mois			.60 du MPC	.85 du MPC
Plus de 300 MPC par mois			.55 du MPC	.80 du MPC
Premiers 2 MPC par mois	$ 3.00	$ 3.00		
En sus 3 MPC par mois	1.10	1.00		
En sus 5 MPC par mois	.90	.80		
En sus 190 MPC par mois	.85	.75		
Plus de 200 MPC par mois	.75	.70		
Tarif minimum mensuel	$10.00	$10.00	$10.00	$10.00

Classement actuel des centres:
(Entre parenthèses, nombre d'abonnés de chaque centre dans les groupes A, B et C)

MacGregor	(153)	Neepawa	(880)
Miniota	(92)	Rivers	(446)
Niverville	(148)	Hamiota	(290)
Grunthal } St-Pierre }	(250)	Virden	(397)
		Minnedosa	(492)
Ste-Anne	(160)	Portage	(2586)
Steinbach	(1185)	St-Claude	(40)

Daté ce 22e jour d'octobre 1968.

F. C. Tapley, Secrétaire,
L'Office des Services Public
Province du Manitoba.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that on Wednesday, the 11th day of December, 1968, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, at the Court House in Portage la Prairie, Manitoba, The Public Utilities Board will resume hearing the application of Inter-City Gas Utilities Ltd. for:

1. Orders which would have the effect of grouping the communities and defence establishments served by Inter-City Gas Utilities Ltd. into two divisions, a Northern Division and a Central Division, and fixing rates for the Central Division communities as hereinafter set forth.
2. An order fixing proper and adequate rates of depreciation of the property of Inter-City Gas Utilities Ltd. pursuant to section 78 (2) of The Public Utilities Board Act.

AND NOTICE IS HEREBY FURTHER GIVEN that at the resumed hearing, The Public Utilities Board will also hear the further application of Inter-City Gas Utilities Ltd. for:

3. Orders which would have the effect of grouping the communities and defence establishments served by Inter-City Gas Utilities Ltd. into one economic unit rather than two divisions, a Northern and Central Division as previously applied for (and noted under paragraph numbered 1 hereof), and fixing rates for all the communities served as follows:

PROPOSED RATES

	A Group	B Group	C Group	D Group
	1-250 customers in a community	250-2,000 customers in a community	over 2,000 customers in a community	Dauphin, Grandview, Gilbert Plains, Roblin, Russell, Inglis, Binscarth, St. Lazare
General Service:				
First 2 MCF per month	$3.00	$3.00	$2.50	$3.00
Next 3 MCF per month	1.10 per MCF	1.00 per MCF	.90 per MCF	1.25 per MCF
Next 5 MCF per month	.90 per MCF	.80 per MCF	.70 per MCF	1.05 per MCF
Over 10 MCF per month	.85 per MCF	.75 per MCF	.65 per MCF	.95 per MCF
Minimum monthly charge	3.00	3.00	2.50	3.00
Commercial:				
First 2 MCF per month			$2.50	$3.00
Next 3 MCF per month			.90 per MCF	1.25 per MCF
Next 5 MCF per month			.75 per MCF	1.05 per MCF
Next 20 MCF per month			.70 per MCF	.95 per MCF
Next 270 MCF per month			.60 per MCF	.85 per MCF
Over 300 MCF per month			.55 per MCF	.80 per MCF
First 2 MCF per month	$ 3.00	$ 3.00		
Next 3 MCF per month	1.10	1.00		
Next 5 MCF per month	.90	.80		
Next 190 MCF per month	.85	.75		
Over 200 MCF per month	.75	.70		
Minimum monthly charge	$10.00	$10.00	$10.00	$10.00

Current Community Classification:
(Numper of customers in parenthesis of all communities in the A, B and C groups)

MacGregor	(153)	Neepawa	(880)
Miniota	(92)	Rivers	(446)
Niverville	(148)	Hamiota	(290)
Grunthal } St. Pierre }	(250)	Virden	(397)
		Minnedosa	(492)
Ste. Anne	(160)	Portage	(2586)
Steinbach	(1185)	St. Claude	(40)

DATED this 22nd day of October, 1968.

F. C. Tapley, Secretary,
The Public Utilities Board,
Province of Manitoba.

Recommandations de la Commission du Rallye sur l'Education

D'ici au Congrès du début de décembre, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE publiera le rapport préparé par chaque comité de la Commission du Rallye. Nous commençons aujourd'hui par celui sur l'éducation.

STRUCTURE

1. Etant donné l'importance de l'éducation dans le milieu franco-manitobain, il est recommandé qu'un département ou directorat soit établi au sein du nouvel organisme. Ce directorat devra s'occuper exclusivement de l'éducation, et assumer jusqu'à un certain degré le rôle joué jusqu'ici par l'Association d'Education.
2. Etant donné que l'éducation doit **rejoindre l'intérêt** de tous les secteurs de la société franco-manitobaine, il est recommandé que le directorat de l'éducation faisant partie du nouvel organisme comprenne un directeur (à plein temps aussi tôt que possible) assisté d'un comité consultatif pouvant être composé des membres suivants et autres:
   a) Un représentant de l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba;
   b) Un représentant de la Société des Educateurs de langue française du Manitoba;
   c) Un représentant des Jeunes Franco-Manitobains;
   d) Un représentant de la Direction du Collège de St-Boniface;
   e) Un représentant de la faculté d'Education de l'Université de Manitoba;
   f) Un représentant du ministère d'Education de la province du Manitoba;
   g) Un représentant de la Fédération des Parents et Maîtres;
   h) Un représentant des Jeunes Travailleurs;
   i) Un représentant de l'Association Universitaire du Collège de St-Boniface.

FONCTION

En général

Le directorat de l'éducation aura comme fonction d'entreprendre toute action devant promouvoir l'épanouissement de la langue et de la culture françaises dans le domaine de l'éducation.

En particulier

1. L'apathie de la masse

La Commission, comme les délégués du Rallye Franco-manitobain d'ailleurs, considère l'apathie de la masse franco-manitobaine, dans le domaine de la langue et de la culture françaises, comme un des plus graves problèmes qui doivent être résolus.

Aussi, recommande-t-elle fortement au directorat de l'éducation de promouvoir au sein de la masse une prise de conscience de l'importance de l'éducation, des valeurs de la langue et de la culture, aussi bien que des problèmes qu'il faut affronter et des responsabilités qu'il faut assumer dans ce domaine. Cette prise de conscience, de l'avis de la Commission, pourra mieux s'accomplir par l'animation sociale à tous les niveaux, dans tous les secteurs et milieux de la société franco-manitobaine.

2. L'anglicisation de la jeunesse

La Commission reconnait qu'un des plus graves problèmes en ce qui a trait à la survivance française au Manitoba est l'anglicisation massive de la jeunesse.

Aussi, recommande-t-elle de promouvoir dans toutes les écoles des milieux à majorité française:

a) **l'établissement de maternelles françaises.**
Trop souvent s'est-on glorifié, et ceci dans nos milieux les plus connus, de posséder de telles maternelles, alors qu'il faudrait admettre que ces maternelles sont conduites presque entièrement en langue anglaise.

b) **l'enseignement en français.**
La Commission reconnait l'importance de la connaissance de la langue anglaise dans le milieu manitobain. Aussi, recommande-t-elle que l'on continue à tous les niveaux l'enseignement de la langue anglaise. Par cet enseignement, et par l'influence du milieu anglais dans lequel baigne la jeunesse franco-manitobaine, la Commission est convaincue cependant que l'enseignement en français ne nuira d'aucune façon à la connaissance de la langue anglaise.
Ceci dit, la Commission croit que l'on devrait tout d'abord prendre avantage au maximum de ce que le Bill no 59 permet, mais, également, que l'on devrait voir à ce que le texte de loi accordé en théorie soit également appliqué en pratique: c'est-à-dire que les règlements nous permettent sa mise en application. Lorsque nos écoles s'en seront prévalues, alors le directorat de l'éducation, selon les voeux exprimés par les délégués au Rallye, et selon le désir de la population franco-manitobaine, pourra songer à faire pression auprès des autorités compétentes pour qu'enfin soit reconnu le droit d'enseigner toutes les matières (sauf l'anglais) en langue française. Ce droit, une fois reconnu, il faudra voir à ce que les écoles de langue française sachent en bénéficier.

3. Un traitement plus équitable du cours de "Français"

La Commission considère comme une grave injustice envers les étudiants de langue française le fait que le cours "French" obtienne le même crédit auprès du ministère de l'Education que le cours "Français". Non seulement, les étudiants en "Français" doivent-ils exercer plus d'efforts pour réussir, mais encore se voient-ils punis en obtenant une note plus basse en "Français" que s'ils avaient suivi le cours de "French". Dans certains cas, ceci va jusqu'à les priver de la moyenne de points requise comme condition pour l'obtention de bourses.

Aussi, la Commission recommande-t-elle au directorat de l'éducation d'obtenir du ministère de l'Education que cette anomalie soit rectifiée le plus tôt possible.

4. Les droits de la majorité et de la minorité

Il est un raisonnement que la Commission condamne. C'est celui qui veut que, lorsque les étudiants de langue anglaise sont en majorité dans une école, la langue française n'ait aucun droit de cité, et que, lorsque dans une école les étudiants de langue française sont en majorité (même jusqu'à 99 pour cent), il faille respecter la présence des étudiants de langue anglaise en conduisant en langue anglaise les activités de l'école, l'enseignement, les informations, etc. Minoritaire ou majoritaire, la langue française demeure perdante. Ce qui est le plus regrettable, c'est que ce ne sont pas toujours les gens de langue anglaise qui encouragent cette attitude. La Commission recommande au directorat de l'éducation de soulever ce problème dans les sessions d'animation sociale.

5. La préparation pédagogique des professeurs de langue française

Etant donné le nombre relativement restreint des professeurs de langue française, et étant donné que la faculté d'Education de l'Université de Manitoba s'intéresse maintenant à la formation pédagogique des professeurs de langue française, la Commission ne juge pas devoir recommander l'établissement d'une institution pédagogique exclusive aux professeurs de langue française.

Elle ne peut que recommander que le directorat de l'éducation s'assure que la faculté d'Education de l'Université de Manitoba continue à développer toujours plus la préparation pédagogique des professeurs de langue française et ceci à mesure que de nouveaux cours apparaitront au programme de l'enseignement en langue française.

Nous recommandons également que le plus grand nombre de cours possible conduisant au Brevet d'enseignement soient donnés au Collège de St-Boniface.

6. L'embauchage du personnel

L'adage: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre" est encore valable aujourd'hui. Le directorat de l'éducation devra voir à encourager nos maisons d'éducation à embaucher un personnel (administrateurs, professeurs, secrétaires, bibliothécaires, concierges) préférablement de mentalité française, ou du moins bilingue.

Le directorat de l'éducation devra établir un secrétariat central qui verra à la publicité et au service de recrutement.

7. Le Collège de Saint-Boniface

La Commission reconnait l'extrême importance du rôle qu'a joué et que doit continuer à jouer le Collège de St-Boniface dans le domaine de l'éducation.

Elle recommande que l'on étudie la possibilité d'étendre l'éventail des cours offerts présentement au collège afin d'y attirer un plus grand nombre d'étudiants.

8. La centralisation des écoles

La Commission considère la centralisation des écoles comme un problème qui doit retenir l'attention du directorat de l'éducation.

La Commission est d'avis que la centralisation se fasse de façon à:

a) réunir un nombre suffisant d'étudiants pour assurer un éventail raisonnable de cours tant à l'Académie qu'au général;
b) demeurer assez restreinte pour permettre aux éducateurs de respecter l'individualité de l'étudiant;
c) assurer aux institutions, quand c'est possible, la conservation de leur identité française.

Le Comité sur l'Education: A. Gaborieau et A. LePage.

Mémoire de l'ACFM au gouvernement fédéral

N.D.L.R. — Voici une première tranche du mémoire que l'Association des Canadiens français du Manitoba présentait au premier ministre du Canada et au secrétaire d'Etat le 25 octobre dernier. Les sous-titres sont de la Rédaction.

Pas des faveurs, mais des réparations

Nous ne demandons pas de faveurs. Nous réclamons le redressement d'une situation intolérable dans un pays qui se dit libre.

Malgré toutes les garanties que vous connaissez aussi bien que nous et qu'il est inutile de ressasser ici, bien peu de Franco-manitobains vivant actuellement ont connu le Manitoba authentique, le Manitoba dont Mason Wade a pu écrire:

"Denominational schools and the existing rights and privileges of Protestant and Catholic minorities were given safeguards. Both English and French languages were to be used for governmental purposes. In short, the Manitoba Act **provides for the establishment of a new Quebec in the West.**"

Un nouveau Québec dans l'ouest! Même les Anglo-canadiens n'ont pas d'autre endroit à regarder quand ils cherchent un îlot de justice dans notre pays. Notre génération a connu un Manitoba saccagé. La génération qui nous suit a connu le régime du français sous la table, en cachette. La génération actuelle refuse même les miettes qui tombent parfois, venant de notre gouvernement provincial, qui veut se donner l'air de redresseur de torts. Il s'affiche comme représentant de Sa Majesté Britannique, mais il fut et demeure encore un bien triste spécimen du "British Fairplay".

Nous avons bien du mal à nous défendre contre l'idée d'établir certains points de comparaison entre notre situation hors du Québec et la situation actuelle en Tchécoslovaquie. Pour arriver aux mêmes fins, ceux qui utilisent des blindés là-bas sont peut-être plus francs que nos législateurs de 1890. Nous disons cela sans scrupule. Nous sommes polis ...et en-deça de la vérité. Pour vous en convaincre, relisez "The Manitoba School Question" de John S. Ewart, publié en 1894, à Toronto.

Nous sympathisons avec les gens de St-Léonard. Oui! Mais avec des arrière-pensées. Parce qu'on refuse d'enseigner l'anglais dans une école du Québec, la seule province bilingue, — (une province bilingue, c'est un "statut particulier" au Canada) — on marche sur Ottawa avec l'appui de la grande presse et la bénédiction de John Diefenbaker "toujours du côté des opprimés..." Dans les écoles des provinces anglophones, et durant des années, on a refusé, et parfois, **défendu** d'enseigner le français. Et, en haut lieu, personne n'a trouvé à redire. Alors... Nous sommes bien tentés d'appeler **ce** tapage de l'hypocrisie et même de la mauvaise foi.

Il est absolument invraisemblable, et pourtant c'est vrai, qu'il a fallu attendre L. B. Pearson, non pour redresser la situation mais, au moins, pour pouvoir en parler au grand jour. Une situation que les Franco-manitobains ne connaissent que trop bien. Et les Franco-manitobains en ont assez! Cette fois ils veulent des gestes, et aujourd'hui. Pas des faveurs, mais des réparations. Si on ne nous comprend pas, n'allons pas plus loin. Nous avons perdu notre peine à rédiger cet exposé... après tant d'autres.

Unité veut dire "Union de deux"

Mais par contre, si le gouvernement fédéral est intéressé à concrétiser les objectifs nationaux qu'il s'est lui-même fixé aux chapitres de l'Unité nationale et de la Société juste, nous lui offrons les suggestions de la population franco-manitobaine: "Unité nationale", "Société juste", deux excellentes choses que tous les Canadiens n'entendent malheureusement pas de la même façon. Pour un bon nombre de Canadiens, l'unité, c'est l'assimilation, le nivellement, le "lit de Procuste", "One", "One", "One". En d'autres mots et 80 ans après, c'est la thèse, le cri de guerre de D'Alton McCarthy, de sinistre mémoire: "The sooner we take up our French Canadians, and make them British, the less trouble will we leave for posterity".

Pour les Franco-manitobains, unité veut dire "Union de deux". De deux, même s'ils ne sont pas d'égale taille. Les pères de la Confédération, après bien des palabres, avaient pourtant reconnu et accepté **le respect des minorités** comme la condition et la clef de voûte de la Confédération. Mais en fait, depuis 1890, au Canada, en dehors du Québec, où et quand la minorité française a-t-elle pu mener une existence d'hommes libres?

Si le petit mot du président de la France a soulevé une tempête, c'est que notre société est dangereusement malade. Elle est rongée par l'intolérance, la mauvaise foi, l'injustice rarement reconnue, jamais réparée. Tout cela dissimulé sous un masque qui s'énerve devant les moucherons (et les Rossillons) et qui endure les chameaux dans sa cuisine. "Ote d'abord la poutre dans ton oeil..." Durant la première guerre mondiale, pendant que l'Ontario imposait le règlement XVII et que le Manitoba revenait brutalement à 1890, Ottawa imposait la conscription aux Canadiens français pour aller "libérer les petites nationalités en Europe". On traitait Laurier de suppôt du Kaiser, et on le laissait tomber. "On", ce sont ces Canadiens à qui Laurier avait tout concédé, précisément pour l'Unité.

Une unité qui se traduise dans des faits

Que signifient les belles paroles prononcées, les sympathies offertes, les fleurs déposées sur la tombe de Daniel Johnson si on enterre avec lui l'espoir d'un Canada uni dans la justice, le Canada de 1867, mort — disons assassiné — exactement au Manitoba en 1890, enterré en 1896, toujours au nom de l'Unité nationale? Après le travail de la commission Laurendeau-Dunton, après les rencontres fédérales-provinciales, il est temps d'affirmer, comme le font les historiens anglophones honnêtes, que les droits, même violés, restent des droits et que cela vaut au Canada d'un océan à l'autre, pas seulement au Québec. Pour les Franco-manitobains, l'Unité nationale se traduit dans les faits par l'existence d'îlots francophones reconnus avec un "modus-vivendi", non pas un "modus moriendi"; avec ses écoles publiques où la langue française est la langue d'enseignement; avec ses tribunaux sans interprète; avec ses conseils municipaux et ses commissions scolaires où le droit d'employer la langue française comme langue de travail est reconnu; avec tous les outils culturels essentiels à sa vie et avec les mêmes droits pour les minorités de langue anglaise. Et tout cela garanti par la participation fédérale et par ses octrois. N'est-ce pas là l'interprétation exacte des objectifs nationaux préconisés par le gouvernement? C'est une déclaration d'importance à répéter et souvent.

Il est temps que nos compatriotes néo-canadiens sachent la vérité. Ils ont été bel et bien trompés. Ils sont débarqués sur la terre canadienne où se battent deux races depuis 200 ans, toujours pour l'Unité. Comme dans toutes les guerres, il y a eu des points forts et des points morts, comme le 1er juillet 1867. Il s'y est fait aussi de la propagande, beaucoup de propagande, p.e. "Le Canada est un pays anglais". C'est faux! Et ce sont justement les propagandistes qui le prouvent quand ils nous disent avec une sympathie de comédiens: "Si nous vous accordons vos droits — donc, nous en avons! — il nous faut les accorder aux néo-canadiens". Et puis après? Les néo-canadiens seraient-ils privés des droits de l'homme? La suppression du français (au Manitoba et ailleurs) a fait du bien à qui? Pas à la cause de l'Unité, pour sûr! Nous n'avons jamais demandé aux étrangers d'apprendre le français. Nous n'avons jamais refusé d'apprendre l'anglais. Au contraire! bien au contraire! La connaissance de l'anglais nous a permis de lire les historiens anglo-canadiens courageux autant qu'honnêtes. Ils nous ont, à certains jours, empêchés de perdre complètement la foi en l'humanité et la charité chrétienne que nous devons à nos compatriotes. C'est précisément en citant l'un d'eux, le professeur A. R. M. Lower, de Queen's University, que nous terminons cette tirade sur l'Unité:

"Honest effort at a judgment forces the conviction that the heavier share of responsability has lain with the English Canadians. They have been more numerous but as a group, and with many honourable exceptions, they have not been magnanimous. They have been the stronger, but they have not hesitated to use their strenght. They have been greedy and intolerant, and then have turned naively around and wondered why the French (under their command) would not enter their wars. They might have made at least a Switzerland out of Canada and they have created an Austria-Hungary."

La Société juste

Au chapitre de la **Société juste au Canada**, Bruce Hutchison a écrit: "As a national leader, Laurier had settled the Manitoba School Question in favor of the English-speaking protestants". John W. Dafoe commente: "It (1er règlement Laurier-Greenway, 1896) reduced to a nullity the provisions of the B.N.A. Act". Les choses n'ont pas tellement changées puisque l'année dernière, le premier ministre Ross Thatcher, ministre de la Saskatchewan, déclarait sur le réseau national de la télévision: "Que s'il avait cent problèmes, le cent et unième serait celui de l'Unité nationale". Tout comme Donald W. Craik, ministre de l'Education du Manitoba, qui, le 14 octobre 1968, se permettait de déclarer à Winnipeg, au congrès ukrainien: "If I would speak in the province's second language, I would speak in Ukrainian". Et pour bon nombre de Canadiens, c'est exactement cela la "société juste".

Pour sa part, O. D. Skelton, biographe de Sir Wilfrid Laurier, a écrit à propos de la thèse de D'Alton McCarthy — thèse et esprit qui ne sont que trop à la mode encore de nos jours, — O. D. Skelton a écrit: "Such policy was folly, anti-Canadian, un-British, a national crime".

Oui ou non, les minorités françaises hors du Québec ont-elles les droits qu'ont les minorités anglaises au Québec? Certains premiers ministres provinciaux ont eu le courage de se prononcer, v.g., M. Robarts depuis longtemps, en paroles et en actes. Même M. Smallwood du fond de son île, la plus jeune province qui a la plus faible minorité française.

On ne peut plus attendre

On a déjà beaucoup détruit par un simple geste, par un seul trait de plume. Il n'en va pas ainsi quand il faut rebâtir. Mais... condamnés à mourir à petit feu, — (deux slogans orangistes en 1916: "Dans vingt-cinq ans il n'y aura plus de français au Manitoba!", "Que le mot bilingue ne soit plus jamais entendu!") — ...appauvris de fortune et d'idéal, souffrant d'hémorragie, (nos jeunes s'en vont là où ils peuvent "vivre", même à Ottawa, car ils sont bilingues), **nous ne pouvons plus attendre.** Nous avons tant et depuis si longtemps espéré! Pourtant il faut durer! Laissez tomber les Franco-manitobains et les autres groupes français hors du Québec et le Canada s'effritera de lui-même beaucoup plus vite et beaucoup plus sûrement que par toutes les menées séparatistes du Québec. Nous ne sommes pas séparatistes, en général et pour le moment. Qu'on ne nous prépare pas le triste sort de nous éveiller un beau matin dans un Canada séparé.

Il y a un monumental "rattrapage" à faire. Il faut commencer tout de suite... "and sooner, if possible!" Les Franco-manitobains crient pour la "Société juste", non pas uniquement celle qui prévoit un toit, du sel et du pain, mais aussi celle qui nourrit et garantit les droits les plus fondamentaux de l'homme.

(à suivre)

Dunrea

Fête du Christ-Roi

Le dimanche 27 octobre, avec les fidèles du monde entier, ceux de cette localité offrirent leurs louanges au Christ-Roi de l'univers. Pendant la bénédiction du T. S. Sacrement, à la tombée du jour, M. l'abbé P.-A. Morand, curé, fit la consécration de la paroisse au Sacré-Coeur et récita les litanies du Sacré-Coeur de Jésus.

Espérons que malgré le monde qui proclame l'oubli du Dieu de majesté, dans tous les coeurs de cette localité l'amour acclame la royauté du Seigneur Jésus!

Çà et là

Le lundi soir 28 octobre, répondant à la cordiale invitation qui leur avait été adressée, une vingtaine de dames appartenant à l'église unie de Ninette et de Dunrea, sont venues assister à la messe dans l'église paroissiale. M. l'abbé P. Morand se fit l'interprète de tous pour leur souhaiter la bienvenue, et dans une intéressante homélie donna une explication claire et persuasive sur le sens de la messe, la comparant au sacrifice suprême du Calvaire, sur la foi des catholiques en la présence réelle du Christ dans l'hostie consacrée, etc. A l'issue de la messe, M. le curé fit, avec les visiteuses, le tour de l'église, donnant des explications sur le chemin de la croix, le confessionnal, les vêtements sacerdotaux, etc. Toutes se montrèrent très intéressées et plusieurs posèrent des questions dont les réponses furent à point. Parmi ces visiteuses se trouvaient plusieurs nouvelles converties qui profitèrent pleinement de l'heureux événement.

Ensuite, quelques dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un café au presbytère.

Visiteurs

Soeur Jean-Berchmans, ancienne supérieure du couvent, accompagnée de Mme Roy, mère de Soeur Jean-Louis, toutes deux d'Otterburne, sont venues passer quelques jours au couvent local. Inutile de dire que la joie du revoir fut réciproque.

M. le curé avait le grand bonheur de recevoir, récemment, la visite d'un de ses frères, M. l'abbé Lionel Morand, de Chatham, Ontario.

Mme Rosanne Girardin reçut dernièrement la visite de M. et Mme Emile Ménard, de Fannystelle.

Mme Arthur Hudon et son bébé, Thérèsa, de St-Lazare, se font choyer chez les grands-parents, M. et Mme Arthur Paradis, de cette localité.

Malades

Depuis quelques jours on dirait que le sort s'acharne sur les jeunes; ainsi le garçonnet de M. et Mme Alcide Bisson, Paul, fut atteint d'appendicite aiguë ces jours derniers, conduit à l'hôpital de Killarney et opéré d'urgence. Quelques jours plus tard c'était au tour de Philippe Rondeau qui, en jouant au ballon avec de jeunes copains, fut frappé à la tête et conduit immédiatement à l'hôpital de Killarney où il est sous observation.

Mme Pierre Aubin est aussi hospitalisée au même endroit, pendant que Mme Jos. Gagnon reçoit les soins empressés de M. et Mme Edmond Beaupré, ses gendre et fille, où elle fut conduite récemment.

A tous, bon courage et prompt retour à la santé!

Ste-Geneviève

Cinquantenaire de la paroisse

Les fêtes du cinquantenaire de la paroisse sont chose du passé, mais tous en garderont un doux souvenir. Les paroissiens regrettaient l'absence de Mgr Albert Beaudry, curé fondateur, qui n'a pu assister aux fêtes, vu son grand âge (92 ans). M. Joseph Guay n'a pu venir lui non plus à cause de ses nombreux engagements, mais a fait parvenir ses bons voeux. Soeur Thérèse Legal également n'a pu se joindre aux paroissiens, puisqu'elle devait partir pour Montréal.

M. l'abbé Ovila Moquin, ancien curé de la paroisse, adressa la parole, rappelant de vieux souvenirs aux paroissiens et les félicitant pour la belle fête organisée à cette occasion.

Soeur Hermance Desrosiers parla sur les vocations religieuse et sacerdotale et ajouta quelques mots au sujet de la nouvelle catéchèse. Soeur Olivine Fiola entretint l'assistance sur son enseignement du catéchisme aux sourds-muets.

Ce fut ensuite le tour de M. Roger Legal, qui donna un résumé historique de la paroisse, le parsemant ici et là d'un brin d'humour. "Les premiers colons, dit-il, vinrent s'installer dans la localité au cours des premières années du 20e siècle. La première messe fut célébrée dans la maison de M. Norbert Saltel (père) le 24 octobre 1904, et la petite mission reçut le nom de Ste-Geneviève le 24 novembre 1905. Au mois de septembre 1908, la mission fut confiée à M. l'abbé Albert Beaudry, alors curé de Thibeaultville. La petite église actuelle fut construite en 1918. A cette occasion, il y eut un grand bazar qui rapporta la jolie somme de $2,403.85".

A l'occasion de ce grand bazar, ce fut Mlle Maria Fiola, qui avait été la candidate gagnante et couronnée reine de la fête. Par une drôle de coïncidence, ce fut sa petite-fille, Simone Morin, qui fut la candidate gagnante et couronnée reine du cinquantenaire par sa grand-mère, Mme Théophile Dornez (Maria Fiola). Félicitations à la gagnante, ainsi qu'aux trois princesses, Mlles Agathe Desrosiers, Isabelle Fiola et Suzanne Mondor.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés, soit par leur présence ou de toute autre façon, à faire de cette fête un vrai succès.



TORONTO, Ont. — Le chien est un Samoyède, une race qu'on attelait jadis aux traîneaux en sibérie. Le pneu à neige dans lequel il est entortillé appartient à une nouvelle "race" qui compose aujourd'hui l'attelage à sa place. Selon Goodyear, le plus important fabricant de pneus du Canada, on prévoit que cette année les ventes de pneus à neige de l'industrie augmenteront de sept pour cent au regard de celles de 1967 pour atteindre un chiffre record de 3,100,000. C'est une piètre consolation pour les samoyèdes dont le nombre global enregistré au Canada ne s'élève à guère plus de 1,000.

Chronique de CFRG

Emission pour les jeunes

A partir de lundi de cette semaine, notre horaire d'automne est entré en vigueur. Pour nos auditeurs, ces changements d'horaire inévitables à cette époque de l'année sont toujours mal venus et créent une certaine confusion pendant les premiers jours, mais heureusement tout rentre dans l'ordre et se termine par une chanson.

Tous les jours de la semaine, à l'exception du samedi, Roland Gaudet, qui a plus d'un tour dans son disque, diffusera de 3 h. 30 à 4 h. 15 une émission pour les "Jeunes". Le titre de l'émission n'a été connu que le premier jour de l'émission, puisqu'il devait être suggéré par les auditeurs. Pour ma part, je n'ai rien osé suggérer, n'étant pas auditeur de CFRG, et que d'autre part je suis beaucoup trop jeune. La meilleure suggestion aura valu à son auteur 5 disques 45 tours.

Au cours d'un concours "concours", on demandait aux auditeurs de citer l'indicatif des deux postes français de la Saskatchewan. Nous avons reçu plus de 500 lettres-réponses et le gagnant, Robert Perrault, étudiant au Collège Mathieu de Gravelbourg, s'est vu attribuer un magnifique transistor. Bravo Robert! Un autre concours "concours" est également en cours actuellement. Il s'agit de faire connaître cinq chansons préférées. Chaque jour, un tirage. Il y a dans l'air un troisième concours "concours". A la première persone qui nous appelle au téléphone, encore un disque, et enfin un nouveau palmarès chaque semaine, revue chaque vendredi, première partie à l'émission "Sur Boom 710" et la seconde à l'émission "?" (point d'interrogation).

"Sur Boom 710" est entendue régulièrement sur haut-parleur au gymnase du Collège Mathieu pour tous les "buffs à gogo" de cette institution. Soyez "buffs" ou non, nous vous invitons à écouter ces émissions "pour les Jeunes", dont l'horaire paraît chaque semaine dans La Liberté et le Patriote.

M. M.

Montmartre

Çà et là

Les parents de M. et Mme Damien Perron se rendirent à l'hôtel La Hacienda de Regina à l'occasion du 30e anniversaire de mariage de ces derniers.

Le samedi 26 octobre, les parents et amis de M. et Mme Wilfrid Perras se réunissaient pour fêter leur 40e anniversaire de mariage. Une bourse leur fut offerte.

M. et Mme L. Larochelle, de Gravelbourg, étaient en visite chez MM. et Mmes Wilfrid Perras et Réal Coupal.

Mme Armand Préfontaine est allée visiter ses parents, M. et Mme Ed. Lafrenière, à Prud'homme.

Etaient en visite chez Mme Eva Perras, MM. et Mmes E. Young et Sam Bank, Mlles Yvonne et Florence Perras, MM. André Turgeon et Glen Pasiuk.

Furent hospitalisés: MM. René Lavoy et Martial Beaudin, Mmes Victor Baril et Léo Ferraton.

Mme Joan Slimon, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Amable Coupal.

M. et Mme Victor Baril ont reçu la visite de M. et Mme Alexandre Talbot, de Québec, Philip Perron, de St-Norbert, Soeur Thérèse Croteau, m.o., de St-Boniface, Mme B. Croteau et Raymond Croteau, de Courval.

Soeur Jeannette Morin, f.d.l.c., de Prince-Albert, était en visite au couvent.

M. et Mme Raymond Vertefeuille, de Regina, visitaient M. et Mme Lucien Vertefeuille.

Plusieurs enthousiastes du sport sont allés aider à renouveler le toit de la patinoire.

Bienvenue à M. et Mme M. Coueslan et leur famille. M. Coueslan remplacera M. Hector Lavoy au Pool elevator.

M. et Mme Hector Lavoy établiront résidence à Fort Qu'Appelle, où M. Lavoy est surintendant de Pool Elevator Co.

Etaient en visite chez M. et Mme René Lavoy, M. et Mme Marcel Lavoy, de Regina, et M. et Mme J. LaConte, de Prince-Albert.

Bellegarde

Félicitations à M. et Mme Edouard Cop dont le mariage eut lieu le vendredi 25 octobre.

M. et Mme Alfred Bourget, de St-Boniface, ont visité leur fille, Mme Madeleine George.

Mme Lucien Garnier, accompagnée de sa soeur, Mme Jean Perreaux, se rendit à Winnipeg pour une fin de semaine.

Mme Ubaldine Sylvestre passa une semaine chez ses soeur et beau-frère à Wawota.

Prompt retour à la santé à M. Emile Mahin et à Mme Marie-Anne George.

Vawn

Marchoton

Aline Baillargeon, Linda Gabruck et Frances LaClare ont été nommées candidates à la présidence du Conseil Etudiant de l'école secondaire de Vawn. Après deux semaines de campagne électorale, Linda Gabruck fut choisie présidente, Henry Brumby, vice-président et Pauline Bru, secrétaire.

Le premier projet entrepris fut un marchoton de 15 milles, qui eut lieu le 20 octobre. Le gagnant pour les années 9 à 12 fut Maurice Duhaime, qui reçut un prix de $5.00; Guy Gullion reçut $5.00 comme gagnant de la classe des adultes. Gregory Ste-Marie et George Harty ont chacun reçu $3.00, et Judy McCaffrey se mérita le prix de $5.00 pour avoir recueilli la somme de $63.10.

Des 151 concurrents, seulement 13 n'ont pas complété les 15 milles.

Le Conseil étudiant remercie les institutrices, parents et amis qui ont si bien coopéré, soit par leurs dons ou par leur marche, ainsi que ceux qui, tout au long de la marche, encourageaient les marcheurs.

La somme nette de $800 fut réalisée et ira à l'achat d'équipement de jeux. Cette journée se termina par un "wiener roast" sur le terrain de l'école.

Balle molle

L'équipe de balle molle des étudiants de l'école secondaire a obtenu le plus de points pendant la saison 1968, qu'elle termina par une joute à Vawn le vendredi 25 octobre contre St. Walburg. Les résultats furent de 43 à 3 pour l'équipe de Vawn, qui remporta le trophée.

Les filles ne donnent pas leur place aux garçons au jeu de balle. Elles se sont rendues à Livelong le 21 octobre et ont obtenu la seconde place dans la ligue junior des filles pour le championnat.

L'équipe de la ligue senior des filles est allée à St. Walburg le 16 octobre et s'est mérité le trophée du championnat du district de Turtleford. Ce trophée fut présenté à la capitaine, Marie Desmarais. L'équipe des filles ira à North Battleford pour le championnat de la région Nord-Ouest.

Municipalité rurale de La Broquerie

Correction

Dans notre avis de la semaine dernière annonçant la vente de terrains pour arrérages de taxes dans la Municipalité rurale de La Broquerie on voudra bien corriger l'erreur suivante:

	Arrérages	Frais	Total
Au lieu de:			
NW ¼ Exc ROW Pl. 578 and Exc. Rd. Pl. 2110 (157.06 acres)	117.72	1.00	118.72
il faut lire:			
NW ¼ Sec. 2-6-8E Exc. ROW Pl. 578 and Exc. Rd. Pl. 2110 (157.06 acres)	117.72	1.00	118.72

D.-N. Normandeau,
Secrétaire-trésorier.

Municipalité rurale de Taché

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Taché, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse, et portant la date du 30e jour d'octobre 1968, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le mercredi 11e jour de décembre 1966, dans la salle du Conseil, dans le village de Lorette, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Tous lesdits terrains sont enregistrés et situés à l'est du Principal Méridien au Manitoba et seront vendus sujets à tous droits de passage existants et tous droits d'usage.

La Municipalité Rurale de Taché exercera son droit prioritaire d'acheter tous les terrains offerts en vente.

Description	Sec.	Twp	Rge	Acres plus ou moins	Arrérages	Frais	Total
E½ N.E.	13	8	4E.	80.	$345.08	$1.00	$346.08
N. 10 chains of S.W.	5	8	5E.	40.	168.34	1.00	169.34
Part S.W. as included in C.T. 884687	20	8	5E.	1.25	727.11	1.00	728.11
Part Lot 15, Plan 4196 as included on C.T. 169029				1.7	13.21	1.00	14.21
N.W. Except W.25 chains	9	8	5E.	60.	329.99	1.00	330.99
S.E.	9	8	5E.	160.	761.95	1.00	762.95
S.W. Except E.25 chains	11	8	5E.	60.	292.32	1.00	293.32
Part S.E. as included in C.T. 877814	14	9	7E.	0.5	50.17	1.00	51.17
Part N.W. as included in C.T. 994582	22	9	8E.	14.8	51.42	1.00	52.42
W½ S.E.	27	9	8E.	80.5	106.39	1.00	107.39
N.W. Except G.W.W.D. Right-of-way	28	9	8E.	137.6	51.82	1.00	52.82

Daté à Lorette, au Manitoba, ce 30e jour d'octobre 1968.

F.-J. Laurin,
Secrétaire-trésorier.

Congrès de la FFCF tenu à Willow-Bunch

Le 26 octobre dernier avait lieu, à Willow-Bunch, le premier congrès de la FFCF du diocèse de Gravelbourg, sous le patronage de Mgr A. Decosse. Le congrès avait pour thème "Avec nos adolescents" au foyer, à l'école, dans la paroisse et dans la société.

Quatre-vingt-cinq dames se sont inscrites ainsi qu'une dizaine de prêtres, aumôniers et visiteurs. Après les souhaits de bienvenue par Mme Rosario Martin, présidente local, M. l'abbé Adrien Chabot, curé, et Mme Paul Moquin, présidente diocésaine, et quelques mots de notre présidente nationale, Mme R. A. Sauvé-Boult, venue d'Ottawa, le congrès se déroula suivant l'usage.

Le moment si attendu était arrivé. Mme Sauvé-Boult parla de la Fédération et exprima son bonheur d'être venue dans l'Ouest pour nous connaître. Elle nous félicita pour le travail accompli. Le fait, dit-elle, de votre affiliation avec nous à Ottawa nous donne une force d'unité à travers le Canada, pour sauvegarder nos droits de Canadiennes françaises.

A 1 h. 30, une messe, présidée par son Exc. Mgr Decosse, fut concélébrée par MM. les abbés R. Ducharme, aumônier, et A. Marchildon et le R. P. A. Mercure, O.M.I. M. l'abbé A. Chabot agissait comme maître de cérémonies.

L'épître fut lue par Mme Alfred Chabot, et prenaient part à la procession de l'Offertoire, Mmes Alice Bonneau et Rosaire Martin. Des cantiques appropriés furent exécutés par l'assemblée, sous l'habile direction de Sr Alice Descoteaux, du couvent de Val Marie.

L'homélie, donnée par Mgr Decosse, avait pour thème: La formation des adolescents est importante. "Pour les préparer à devenir adultes et responsables dans la société, dit-il, il faut assurer leur formation professionnelle et temporelle, et surtout s'assurer de leur formation chrétienne au foyer et à l'école".

A 1 h. 30 p.m., il y eut reprise des délibérations avec les conférenciers: Sr Cécile Blanchard, R.J.M., de Gravelbourg, et M. l'abbé Joseph Strohhofer, vicaire de Gravelbourg. M. l'abbé Strohhofer donna des explications sur le thème du congrès, commençant par la formation de l'enfant au foyer. "Chers parents, dit-il, la vie que vous vivez à la maison est importante pour l'avenir de votre enfant. Aimez-le bien car c'est par votre amour que vous lui ferez connaître l'amour de Dieu. Il saura aussi pardonner si vous savez le faire et c'est ainsi qu'il connaîtra le pardon de Dieu. C'est de cette façon que vous formerez des adolescents dignes d'être chrétiens".

Au cours des périodes de questions, les dames, par leurs réponses, firent preuve d'une compréhension intelligente.

Le congrès se termina par un délicieux banquet servi à la salle de la légion, où des félicitations furent adressées par le maire du village, M. Armand Lantier, et le Dr Phillip Gallet, d'Assiniboia, au nom de l'A.C.F.C.

L'invité d'honneur, Mme R. A. Sauvé-Boult, souhaita du succès aux membres dans le diocèse, dans la province et dans tout l'Ouest Canadien, et leur adressa aussi des paroles d'encouragement. Avec Mme J. A. Fournier comme présidente régionale, les membres sont assurés que des sections nouvelles seront fondées dans un avenir prochain.

Mme Moquin, au nom de tous les membres, remercia Mme Sauvé-Boult pour la belle surprise de sa présence et lui assura que ce geste sera un élan vers un avenir de succès.

M. l'aumônier se dit heureux du succès du congrès, de l'assistance et des visiteurs d'Ottawa, de North Battleford et de Regina.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Durand sont allés à Ferland pour le mariage d'un cousin.

M et Mme C. Duperreault et leurs enfants, Jeanne et Ralph, de Saskatoon, Elaine, d'Edmonton, Raymond et son épouse, de Saskatoon, et M. et Mme Marcel Balaux, de Regina, ont rendu visite à Mme Rose Balaux, de la localité, et ont assisté au mariage Gaudry-O'Neill, à Assiniboia. Sont aussi allés à ce mariage, Mme Rose Balaux, M. et Mme Pierre Desautels, M. et Mme O. Lespérance, M. et Mme Philippe Lalonde, M. et Mme Adam Dosch et leur fils, Lloyd, et Mme Marie Joyal.

Une soirée eut lieu à la salle de la Légion le 18 octobre en l'honneur de M. et Mme Léonard Bérard et leurs deux enfants, à l'occasion de leur départ pour Thompson, Man.

M. et Mme Charles Seifert et sa soeur, Terry, de Consul, étaient chez M. et Mme Albert Cayer, dernièrement.

Mme Marshall Kennedy, du Manitoba, visita ses filles et gendres, MM. et Mmes L. Bérard et Roch Granger.

M. et Mme Kurt Aisson et Don Thorhaug, de Sheho, Sask., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Norman Thorhaug.

M. et Mme Roméo Martin, accompagnés de Mme Eugène Lespérance, se rendirent à Winnipeg où ils conduirent M. et Mme Ed. Dionne, qui demeurèrent quelque temps chez leur fils, Robert, et sa famille.

Mme E. Ducharme, après avoir passé six mois chez ses frères et soeurs et autres parents de la localité, est retournée à Joliette.

Lloyd Dosch enseigne à Lisieux comme remplaçant.

Félicitations à Jean et Lucie Lemieux, Claude Granger et Neil Mainil qui ont pris part aux finales provinciales du "Cross country race".

Le 13 octobre, à la salle de la Légion, M. et Mme Auguste Allard recevaient à un dîner familial auquel assistèrent leurs trois filles et leurs familles: M. et Mme James Tocher et les quatre aînés de la famille, de Denver, Colorado, M. et Mme Ted Moynihan et trois de leurs enfants, de Regina, M. et Mme Conrad Ducharme et leur famille, de St-Victor, Mlle Denise Ducharme et son fiancé, Antoine Savard, de St-Boniface, Man., M. et Mme Maurice Gauthier et leurs enfants, de St-Boniface, Man. Toutes ces personnes étaient venues pour le mariage Gauthier-Ducharme, qui eut lieu à St-Victor le 12 octobre.

M. et Mme Jean Champigny et leurs enfants, Paul, Omer et Guy, sont allés passer la longue fin de semaine chez M. et Mme Maurice Champigny, à Nipawin.

M. et Mme Bernard Delorme et leurs quatre enfants sont allés visiter des parents à Consul, Swift Current et Mazenod, dernièrement.

M. et Mme L. Sylvestre se rendirent à Regina pour y visiter leurs enfants.

M. et Mme Nicurati, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Rosario Martin.

M. et Mme Archie Broton et leur fillette, de Weyburn, étaient en visite chez Mme Léo Roy.

M. et Mme Keith Walters, d'Ardill, ont rendu visite à M. et Mme Arthur Leduc à l'occasion du jour d'action de grâces.

Gagnantes des prix provinciaux 1968 du cours de français supérieur de l'ACFC

REGINA — L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan vient de rendre publique la liste des gagnantes des prix accordés aux élèves qui se sont placés premiers au cours de français supérieur durant l'année académique 1967-68.

3e et 4e années — La plus haute moyenne: Sylvianne Rivard, 4e année, Prud'homme. La plus haute note en langue française: Sylvianne Rivard, 4e année, Prud'homme. La plus haute note en lecture et composition: Cécile LeBlanc, 4e année, Saint-Louis.

5e et 6e années — La plus haute moyenne: Isabelle Lalonde, 6e année, Zenon Park. La plus haute note en langue française: Rita Chabot, 5e année, Ferland. La plus haute note en lecture et composition: Isabelle Lalonde, 6e année, Zenon Park.

7e et 8e années — La plus haute moyenne: Madeleine Duret, 8e année, Victoire. La plus haute note en langue française: Madeleine Duret, 8e année, Victoire. La plus haute note en lecture et composition: Madeleine Duret, 8e année, Victoire.

9e et 10e années — La plus haute moyenne: Rose Lalonde, 9e année, Victoire. La plus haute note en langue française: Rose Lalonde, 9e année, Victoire. La plus haute note en littérature française: Anne Kernaléguen, 10e année, Saint-Brieux.

11e et 12e années — La plus haute moyenne: Lorraine Couture, 11e année, Académie de Prince-Albert. La plus haute note en langue française: Rose Lalonde, 12e année, Institut Notre-Dame de Prince-Albert. La plus haute note en littérature française: Lorraine Couture, 11e année, Académie de Prince-Albert.

3e Division (5-6-7-8) — La plus haute moyenne: Madeleine Duret, 8e année, Victoire. La plus haute note en langue française: Madeleine Duret, 8e année, Victoire. La plus haute note en lecture et composition: Isabelle Lalonde, 6e année, Zenon Park.

4e Division (9-10-11-12) — La plus haute moyenne: Rose Lalonde, 9e année, Victoire.

Debden

Çà et là

Les recettes du bazar, qui eut lieu les 20 et 21 octobre, furent de $1,482.50.

Les heureux gagnants de la loterie furent: Soeur Bertholet, un coussin; Mme Emile Couture, boîte de surprise; Mme Marcel Lukan, plaque murale; Mme Ubald Couture, robe de fillette; Mme Roland Fortier, poupée (le nom à deviner était Denise); M. Emilien Cyr, une thermos; Mlle Alice Grimard, service à café; M. Bill Robinson, nappe et serviettes; Mme Emile Couture, ensemble de salière et poivrière; M. Denis Jean, couverture de nylon; M. Marcel Croteau, 25 livres de miel; M. Lionel Delisle, service d'ustensiles; M. Arsène Bisson, service à salade.

Mme Omer Lajeunesse et Mme Eustache Poirier sont allées visiter leurs enfants en Colombie-Britannique.

Mme Henri Lajeunesse, accompagnée de Mmes Amédée Ruel et Alfred Lehouillier, est allée à Mentario où elle a assisté aux noces d'argent de M. et Mme Patrice Lajeunesse. Au cours de ce voyage, elles ont visité leurs parents de Rosetown.

St-Brieux

Çà et là

Le samedi 26 octobre, Mlle Jeannine Briens, fille de M. et Mme Paul Briens, unissait sa destinée à celle de M. Grant Folden, fils de M. et Mme Fay Folden.

Mme George Kayner (fils) et ses deux filles sont en visite chez M. et Mme Isidore Ilg, à Valleyview, Alta, et chez leurs autres soeurs et tante, Jeannette et Betty. M. Kayner doit aller les rejoindre pour ensuite revenir avec eux.

Mme Roger Rohel (née Vera Varga), de la Colombie-Britannique, était en visite dans la localité, dernièrement.

Le mardi 29 octobre, M. Paul Rocher avait la malchance de se blesser une main en travaillant avec sa moissonneuse-batteuse. Il dut recevoir des soins médicaux.

Le 31 octobre, M. Arsène Gallays fut hospitalisé à la suite d'un accident sur la ferme.

Mme Marie Dubreuil a passé deux jours à l'hôpital de Birch Hills.

Mme Marie L'Hénaff est hospitalisée à Melfort depuis le 27 octobre.

Une quinzaine de dames anglaises de St-Brieux et des alentours suivent des cours de Français, une fois par semaine, à l'école supérieure de St-Brieux, sous la direction de Mme Irène Thomas.

Médaille d'or à une entreprise canadienne

OTTAWA — Une société canadienne, Electrovert Manufacturing Co. Ltd., s'est distinguée de façon particulière à l'étranger, en remportant une médaille d'or à la Foire internationale de Brno en Tchécoslovaquie. Des entreprises de 21 pays, représentant un total de 396 inscriptions, se sont disputé les honneurs de ce prix, décerné pour la première fois en 1964. La médaille est attribuée à l'exposant d'un produit qui représente le rendement maximum des industries de génie électrique et mécanique.

La médaille d'or a été décernée à Electrovert, de Montréal, pour son équipement de soudure par vague stationnaire (WASL). Electrovert est au nombre de huit sociétés canadiennes qui ont participé à la foire sous les auspices du ministère du Commerce. C'est la première fois qu'une entreprise canadienne remporte une médaille d'or.

En outre, les sociétés canadiennes ont reçu plusieurs commandes, ce qui d'ailleurs est l'objet principal de leur participation, et on prévoit que les ventes qui s'ensuivront seront considérables.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 15 novembre, à 8 h. du soir, à Sedley, Sask.

Messe commémorative

Notre messe commémorative pour nos frères défunts aura lieu le vendredi 15 novembre, à 7 h. 30 du soir, en l'église "Our Lady of Grace" de Sedley.

Service commémoratif

Il y aura un service commémoratif au Conseil Mgr Janssen no 4959 le 20 novembre, à 8 h. du soir, à la salle "Little Flower", 410, avenue College, Regina. Ce service commémoratif sera précédé par la messe qui commencera à 7 h. du soir en l'église "Little Flower", au même endroit.

Soirée danse-cabaret

Le vendredi soir 29 novembre aura lieu notre "Pre-Grey Cup", soirée fraternelle, danse-cabaret, au Centre social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina. Délicieux goûter. Bon orchestre. Soirée bien intéressante.

Nouveau membre

Félicitations à notre nouvel initié au premier degré, le frère Raymond St-Hilaire. Nous lui souhaitons une bien cordiale bienvenue parmi nous.

Remerciements

A tous ceux qui ont aidé et participé au bazar de la paroisse St-Jean-Baptiste, le 18 octobre.

A notre député de district, le frère Joseph Braconnier, et à sa troupe pour l'installation des officiers des trois Conseils du District no 2, le 25 octobre, comprenant Langevin no 4280, Mgr Janssen no 4959 et Bishop Budka no 5914.

Félicitations

Félicitations au Conseil Mgr Janssen no 4959 et à tous ceux qui ont participé et aidé à faire un succès de la journée de membres éventuels pour le District no 2 des Chevaliers de Colomb, le 6 octobre.

Malade

Voeux de prompt rétablissement au frère Alphonse Lemieux, patient à l'hôpital général de Regina.

P. K.



Des menus très variés pour les cosmonautes

CAP KENNEDY — Pendant les onze jours que les trois cosmonautes d'"Apollo-7", qui a été lancé du Cap Kennedy le 10 octobre dernier, devaient rester dans l'espace, leur alimentation ne différait guère de celle que reçurent leurs prédécesseurs de la série "Gemini": Walter Schirra, Don Eisele et Walter Cunningham avaient au menu quotidien des aliments concentrés et déshydratés par congélation.

Une innovation, cependant: l'équipage d'"Apollo-7" disposait d'eau chaude pour reconstituer les aliments, un appareil de chauffage d'un modèle nouveau permettant de porter l'eau jusqu'à 150 degrés Fahrenheit. Bien entendu, les trois hommes disposaient également d'un réservoir d'eau fraiche à boire, dont la température est maintenue à 50 degrés Fahrenheit. Ils pouvaient se désaltérer au moyen d'un dispositif, à pistolet, dont ils plaçaient l'orifice dans leur bouche avant de presser le bouton commandant l'écoulement du liquide. Un compteur leur permettait de mesurer à tout moment la quantité d'eau ingurgitée.

L'eau que Schirra et ses deux compagnons utilisèrent au cours de leur voyage spatial n'avait pas été emmagasinée à bord avant le lancement. Elle a été produite par trois batteries qui, en combinant l'hydrogène et l'oxygène, assuraient l'énergie électrique nécessaire à l'équipement de la cabine tout en offrant aux astronautes de quoi étancher leur soif.

Quant aux produits alimentaires dont les cosmonautes firent leurs repas, ils avaient été placés dans des sachets de matière plastique dotés d'une valve par où ils introduisaient l'eau. Après reconstitution des aliments par hydratation, les trois hommes les projetaient dans leur bouche en exerçant sur les sachets une simple pression des doigts.

Les menus avaient été confectionnés de manière à assurer de 2,200 à 2,400 calories par jour à chacun des cosmonautes. Ils étaient très variés et chacun d'eux ne se répéta que trois fois en onze jours.

LE PRODUIT SECRET POUR LA FORMULE DE BÉBÉ



Le produit secret est une eau de haute qualité. Le nouvel appareil de cuisine compact présenté ici en produit chaque jour 3 Gallons. Appelé le "Culligan Aqua-I Purificateur d'eau", il sépare les minéraux, couleur, goût, odeur, détergents et les autres matières organiques contaminantes qui pourraient obséder le délicat système digestif d'un bébé. L'eau hautement purifiée permet également de faire café, thé, cubes de glace, soupes et jus reconstitués bien supérieurs, et est sans égale comme simple boisson.

Inauguration à Saint-Nazaire du pétrolier "Betelgeuse"

Le pétrolier Betelgeuse construit par les Chantiers de l'Atlantique pour la Compagnie navale des pétroles a été inauguré à Saint-Nazaire. Il n'y a pas eu de cérémonie religieuse. En accord avec la hiérarchie cette cérémonie est maintenant dissociée de la manifestation profane et la bénédiction ne peut être donnée que dans l'intimité de l'équipage et à la demande de celui-ci.

Long de plus de 280 mètres, large d'environ 39 mètres, le Betelgeuse, avec un port en lourd supérieur à 120,000 tonnes, est le plus grand navire français actuellement en service. Trois pétroliers représentant au total 560,000 tonnes de port en lourd sont actuellement en commande ou en construction pour la Compagnie navale des pétroles, qui dispose d'une flotte de dix-sept navires représentant 800,000 tonnes.

Les vêtements ça prend feu!

Presque toutes les fibres qui entrent dans la confection des vêtements ont un degré d'inflammabilité. Elles peuvent prendre feu.

On parle peu de l'inflammabilité des vêtements. Elle compte pourtant sa part de victimes, morts et blessés. On cite par exemple le cas d'une famille de sept personnes brûlées à mort parce que le tablier de la maman a pris feu.

Le degré d'inflammabilité varie avec les tissus. La flanelle de coton prend 31 secondes à atteindre le point de combustion, le coton 7 secondes, et la gaze (coton à fromage) seulement 3 secondes.

Combustion intense

Un spécialiste en problèmes d'incendie nous dit: "On peut certes affirmer que des tissus comme la rayonne, le coton ou la toile prennent feu plus facilement que les fibres animales comme la soie, la laine ou les produits synthétiques les plus nouveaux, il reste que certaines autres propriétés ont un effet radical sur la flamme mise en contact avec un tissu.

Ainsi, un vêtement de pure soie prendra feu facilement et brûlera rapidement, tandis que la rayonne ou la flanelle de coton brûlera à faible intensité. De façon normale, un tissu à long poil brûlera à un degré inoui d'intensité.

"Un tissu ajouré brûlera aussi avec beaucoup d'intensité parce que chacun des brins dont il est confectionné est entouré d'oxygène. Les peignoirs, négligés, robes de chambre et autres vêtements amples et à manches longues prennent feu plus facilement que les vêtements serrés ou collants.

"L'assemblage de certains tissus influence aussi leur degré d'inflammabilité. Ainsi, si vous portez un jupon de coton et une robe de nylon, vous vous exposez moins à vous brûler gravement que si vous revêtez un jupon de nylon et une robe de coton". Tenez-vous à distance des feux à ciel ouvert.
Evitez toute imprudence, près d'un poêle ou d'une cuisinière. Ne fumez jamais au lit.

Si vos vêtements prennent feu

Malgré bien des précautions, il peut encore arriver que vos vêtements prennent feu. Surtout, ne cédez pas à la panique. Ne courez jamais. S'il s'agit d'un feu de graisse, laissez le récipient sur la cuisinière, et versez y du bicarbonate de soude ou du sel. Si vos vêtements, en fait, prennent feu, localisez rapidement couvertures, rideaux, ou tout vêtement ou tissu pouvant aider à étouffer les flammes, couvrez-vous puis jetez-vous par terre, en vous roulant sur la parquet. S'il n'y a à votre portée aucune de ces choses, roulez-vous lentement sur le parquet.

Si vous souffrez de brûlures, téléphonez au médecin le plus tôt possible.

Soins d'urgence

Votre service d'incendie tient à votre disposition, et tout à fait gratuitement, des réserves d'oxygène, et, de façon générale, tout ce qu'il vous faut en cas d'urgence. Vous n'avez pas de meilleur ami que le chef des sapeurs. Recourez à lui. Sachez comment l'atteindre et obtenir son aide chaque fois qu'il le faut.

La plus importante usine du monde pour le traitement des eaux

L'image du goûteur d'eau, dégustant délicatement le précieux liquide afin d'en connaître le degré de qualité, appartient désormais au passé. Les techniques rapides et efficaces du traitement des eaux ont coûté la vie à cette profession pittoresque.

Le problème no 1 à notre ère de civilisation, notamment dans les grandes agglomérations, demeure, en effet, l'alimentation en eau potable, problème difficile à résoudre en raison d'une demande toujours accrue (7 pour cent par an), d'un appauvrissement des nappes aquifères, et surtout d'une pollution des eaux de surface.

Ces difficultés se posent, on le devine, dans la banlieue parisienne, en pleine expansion démographique et où les besoins doublent en douze ans. L'approvisionnement de ces 3,-800,000 habitants (255 millions de m3 d'eau en 1966) est assuré par la Compagnie générale des Eaux qui dispose à cet effet de trois usines dont celle de Choisy-le-Roi, la plus importante du monde par le traitement des eaux par l'ozone.

Conçues à l'origine suivant le principe de la filtration lente à travers une couche de sable d'une épaisseur et d'une granulométrie déterminées, la Compagnie générale des Eaux fut amenée, il y a quelques années, à repenser les caractéristiques de l'eau potable jugées trop lâches. Dès 1952, un programme général de rénovation et d'extension fut élaboré. Sa caractéristique essentielle: le traitement par l'ozone.

L'utilisation de l'ozone dans le traitement des eaux est connu depuis longtemps et employé depuis plusieurs dizaines d'années à Nice. Mais à Choisy-le-Roi, comme à Méry-sur-Oise et bientôt à Neuilly-sur-Marne, les méthodes mises au point donnent un traitement de plus grande qualité: pratiquement une eau aussi pure que si elle était de source.

On souffle l'air ozoné dans l'eau

Le traitement d'ozonation intervient après toute une série d'opérations (traitement par le bioxyde de chlore et le charbon actif, filtrage). Il est réalisé par barbotage d'air ozoné dans l'eau.

Il est donc nécessaire de produire de l'air ozoné, c'est-à-dire de l'air dont une partie de l'oxygène a été transformée en ozone et ensuite, diffuser cet air dans l'eau pour obtenir une dissolution de l'ozone.

La chaine de traitement est la suivante:

Une station de surpression d'air; une installation de dessiccation d'air par le froid et le gel d'alumine permettant d'obtenir un air rigoureusement sec; des ozoneurs à effluve électrique, dans lesquels une partie de l'oxygène de l'air est transformée en ozone; enfin des cuves à circulation d'eau en chicane au fond desquelles sont placés des diffuseurs en céramique poreuse qui diffusent l'air ozoné en très fines bulles dans le courant d'eau.

L'ozoneur, en acier inoxydable, se présente comme une grosse cuve à mazout.

L'air desséché circule dans des espaces annulaires réalisés entre des tubes métalliques et des électrodes de verre, métallisées sur leurs parois internes. Dans ces espaces annulaires, on produit un effluve électrique, d'une belle couleur violette, en appliquant une tension alternative élevée (12,000 à 20,000 volts) entre ces tubes métalliques et la métallisation intérieure des électrodes de verre. C'est en traversant cet effluve qu'une partie de l'oxygène de l'air se transforme en ozone.

A l'usine de Choisy-le-Roi, douze générateurs d'ozone équipent actuellement l'usine, permettant une production totale de plus de 2 tonnes d'ozone par jour, soit un taux de traitement de 3 grammes par mètre cube d'eau.

Ces appareils, spécialement dessinés et mis au point pour l'équipement d'usines à très forte production, sont actuellement les plus grosses unités existant au monde.

Pourquoi l'ozone?

Le pouvoir bactéricide de l'ozone, gaz mortel mais dont la vie est très courte (il se détruit aussitôt au contact de l'eau), est connu depuis longtemps. Les premiers essais de stérilisation satisfaisants ont eu lieu dès les dernières années du XIXe siècle.

Ainsi l'ozone agit de manière rapide sur les bactéries. Il a également sur les virus une action nette, rapide et radicale. Il semble que le monde d'action soit, comme dans le cas des bactéries, une oxydation globale de la matière vitale.

Il détruit également le plus dangereux des virus, celui de la poliomyélite. Une étude, conduite par le professeur L. Coin, au Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, a démontré qu'un traitement assurant un taux d'ozone résiduel de 0,4 mg-1 pendant un peu plus de trois minutes, constitue une arme d'une grande efficacité pour l'inactivation des virus de la poliomyélite, types I, II et III. Ces expériences font encore apparaître que les virus types II et III sont légèrement moins résistants que le type I à l'action de l'ozone. De toute façon, le pourcentage de 04 mg-1 d'ozone résiduel, agissant pendant quatre minutes, permet de garantir l'inactivation des terribles virus.

Outre cette action virulicide, l'ozone détruit encore les algues et les protozoaires. Notons enfin que l'ozonation supprime les produits odorigènes ou saporigènes issus du métabolisme des composants du plancton. Et aussi les détergents, les phénols, en même temps qu'il élimine les mauvais goûts et les odeurs désagréables.

En un mot, comparé à l'ancien traitement au chlore, le procédé à l'ozone est non seulement beaucoup plus efficace qualitativement, mais il exige de moindres masses de produits et des durées d'action plus courtes.

Ce sont les améliorations technologiques, récemment acquises, qui ont permis la construction d'ozoneurs rentables, abaissant ainsi le prix du produit qui était autrefois très nettement supérieur à celui du chlore.

Par ailleurs, la pollution croissante des rivières diminue fortement l'efficacité de la chloration. Par exemple, l'effet germicide sur une eau fortement souillée, obtenu avec 35 grammes de chlore au mètre cube, est réalisé par ozonation à des taux dix fois plus faibles. Dans ce cas, ce procédé est cinq fois moins onéreux que la chloration et apporte, de surcroît, un effet salutaire dans l'élimination des goûts, de la couleur et de nombreuses micro-pollutions.

Ajoutons encore que, si la mise en oeuvre d'installations d'ozonation requiert des investissements importants, le coût supplémentaire du traitement de l'eau à l'ozone est inférieur à 5 centimes par mètre cube.

Jean Peray

Les Esquimaux font revivre leur art de la céramique

RANKIN INLET, T.-N.-O. — Kavik a 71 ans. Malgré son âge, il s'adonne encore à ce qui a de l'importance à Rankin Inlet: la pêche, le piégeage et, ces derniers temps, la céramique.

Il fait partie d'un groupe d'Esquimaux qui travaillent à un art vieux de quatre ans seulement dans l'Arctique central. On a entrepris d'apprendre la céramique à Rankin Inlet en 1964, dans le cadre du programme gouvernemental de commercialisation des sculptures esquimaudes. Aujourd'hui, une vingtaine de potiers et sculpteurs indépendants travaillent régulièrement à un atelier rempli d'urnes gracieuses et de bustes étranges.

La glaise gris-rouge vient de tout près. Une fois l'an, des hommes de Rankin Inlet se rendent par bateau dans l'anse Chesterfield pour y creuser. Pourtant, durant des siècles, cette glaise était demeurée inutile pour des gens dont la seule source de chaleur était la lampe à l'huile de baleine ou de phoque.

Rankin Inlet, à 320 milles au nord de Churchill, au Manitoba, est situé sur la rive ouest de la baie d'Hudson, région à la végétation rare. Avant la venue des commerçants, les Esquimaux de Keewatin sculptaient lampes et assiettes de pierre parce qu'ils ne pouvaient cuire la poterie.

Mais Claude Grenier, professeur d'art assigné à Rankin Inlet en 1963 comme agent de développement de l'artisanat, s'attacha à quelques signes montrant que les Esquimaux avaient déjà eu une tradition en céramique: des fragments de bols de glaise non cuite, trouvés à 250 milles au nord de Rankin Inlet, datent d'il y a 1,100 ans.

M. Grenier voulut vérifier si les Esquimaux seraient intéressés à faire revivre un art auquel leurs ancêtres mongols excellaient.

Natif de Chicoutimi et diplômé du Collège des Beaux-Arts de Québec, M. Grenier fut envoyé dans le Nord par le ministère des Affaires du Nord et des Ressources nationales pour un programme de réhabilitation de cette localité.

Une exploitation minière avait pris fin en 1962 après seulement six ans de production et les Esquimaux qui avaient emménagé dans la région et s'étaient habitués à un emploi se retrouvèrent dépourvus.

Le fonctionnaire commença par encourager l'art traditionnel de sculpture dans la stéatite, puis apprit la technique de la poterie à quelques Esquimaux intéressés.

La boutique d'artisanat emploie aujourd'hui une dizaine de sculpteurs et des potiers. La femme de M. Grenier dirige le travail d'une cinquantaine de femmes qui cousent.

La langue allemande dans le monde

Plus de 11,000 étrangers, pour la plupart des étudiants, ont effectué l'année dernière des études dans l'un des centres d'enseignement que l'Institut Goethe entretient en République fédérale. Ils venaient de 121 pays, la majorité d'entre eux des Etats-Unis et de la France. En ce qui concerne ses cours d'allemand à l'étranger, l'Institut Goethe annonce 70,000 participants. Par ailleurs, 90 cours spéciaux ont été organisés dans 51 instituts à l'étranger. Il s'agit là de cycles destinés à des groupes spéciaux: savants atomiques, médecins, chimistes, ingénieurs, journalistes, téléphonistes, guides de voyage et même officiers d'état-major. La correspondance commerciale, le langage économique et la sténographie faisaient également partie de cet enseignement spécial de la langue allemande. 186 enseignants étaient engagés de façon ferme, tandis que près de 700 avaient signé un contrat plus souple.

Comme l'a constaté l'Institut Goethe, l'enseignement de l'allemand dans les écoles d'Etat est obligatoire dans les pays suivants: Pays-Bas, Danemark, Norvège et Finlande. Dans tous les autres Etats d'Europe, y compris l'Union soviétique, l'ensemble de l'Amérique du Nord, l'Australie, la Corée, le Vietnam du Sud, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Maroc et l'Egypte, ainsi que le Dahomey, le Cameroun, Madagascar et le Togo, l'allemand peut être choisi parmi les langues étrangères au programme.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne vous fiez pas trop aux étrangers et suivez vos intuitions. On parle en mal de vous, mais prouvez aux gens que les jaloux ont tort. Surveillez votre alimentation.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne vous obstinez pas trop contre certaines personnes qui n'ont la compétence pour comprendre vos projets. Avec certains parents, il vaut mieux se taire. Surveillez votre santé, et faites examiner vos yeux.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne vous gênez pas pour demander des conseils, à des gens compétents. Sachez partager vos responsabilités avec vos confrères. Eloignez-vous de l'être aimé, sans être accusé d'infidélité. Suivez les ordres du médecin.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Recherchez l'opportunité de rencontrer des gens d'importance, en affaires. Faites preuve de fidélité. Rappelez-vous que l'exercice est un excellent moyen pour garder la santé.

LION du 23 juillet au 23 août

Soyez sur vos gardes, et tout en respectant les décisions de vos associés. N'accordez pas trop confiance à une personne qui semble prendre trop d'intérêt subitement à vos affaires financières.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous obtiendrez des succès inespérés si vous pouvez réussir à mettre à point une opération qui vous tient à coeur. Soyez discret avec les jeunes.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Hésitez avant de signer des propositions douteuses. Soyez prévenant envers l'être aimé, mais ne mêlez pas les affaires de coeur, aux finances. Le repas est essentiel.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Rendez-vous à l'évidence et prenez les décisions qui s'imposent avec vos associés. Eloignez les membres de la famille, de vos affaires. Vous avez grand besoin de repos et de calme.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ne devenez pas trop audacieux, en affaires; ayez plus confiance en vos partenaires. Ne vous disputez pas avec les membres de la famille de votre associé. Attention aux personnes séduisantes. Reposez-vous et respirez.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Précisez vos intentions, et laissez savoir que vous connaissez votre spécialité. Surveillez votre vie privée avec vos camarades de travail. Pas d'abus dans le domaine du sport.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

En affaires, il faut agir fermement mais trop parler nuit. Sur le plan sentimental une amélioration sensible survient. Il ne faut se rendre malade, en essayant de faire des efforts dépassant vos forces.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Rappelez-vous qu'il y a des questions qu'il faut surveiller. Il ne faut se mettre en colère, pour une contrariété sentimentale, agissez avec plus d'indépendance. Prenez au sérieux les conseils des médecins, et reposez-vous.

— No 576 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■							
2						■	■					
3							■					
4				■				■				
5			■									■
6		■									■	
7	■					■				■		
8					■		■		■			
9								■				
10								■				
11							■					
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Situation. — Quadrupèdes carnassiers.
2—Ancêtre du clan. — Tâta.
3—Faire un repli au linge. — Soutirai.
4—Enchanté. — Trois fois. — Négligés.
5—Enfer. — La grêle et la neige en sont.
6—Usine où l'on traite le maïs.
7—Sous le train. — Général. — Cela.
8—Connait. — Note (plur).
9—Tenterais. — Marque l'indication.
10—Arr. de Tours. — Roi de France.
11—Infirmières. — Enduire de lut.
12—Anneaux de cordage. — Cachera.

VERTICALEMENT

1—Matière. — Révolu.
2—Cable de 120 brasses. — Personne ennuyeuse.
3—Foyer de la cheminée. — Maires anciens.
4—Semblable. — Possession.
5—Seigle et froment. — Bières anglaises.
6—Filet. — Argiles rouges ou jaunes.
7—Vrai. — Pronom.
8—Principe de la vie. — Bord. — Article.
9—Microthermie. — Unique.
10—Douée de vie. — Incertitude.
11—Attachais. — Plier en forme de coude.
12—Connais. — Discontinuera.

SOLUTION DU PROBLEME No 575

■ **Horizontalement:** 1. Effleurement; 2. Dieu — Notices; 3. Uns — Tau — Lava; 4. Lithium — Lier; 5. Crier — Il; 6. Nues — Sels; 7. Ré — Ruai — Rein; 8. At — Esules — Ca; 9. Toluène — Ili; 10. Iles — Italien; 11. Oiselet — Ai; 12. Net — Cressons.

■ **Verticalement:** 1. Edulcoration; 2. Finir — Etolie; 3. Festin — Lest; 4. Lu — Heureuse; 5. Tireuse — LC; 6. Unau — Saunier; 7. Roumi — Ilette; 8. Et; 9. Milliers — Las; 10. Ecaille — 1110; 11. Nevé — Sicle; 12. Tsars — Naines.

RIVETS par George Sixta

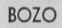












BOZO par Foxo Reardon









Changement important dans l'enseignement du français en Saskatchewan

GRAVELBOURG, Sask. — Pour 28 écoliers de première année, à Gravelbourg, située à une centaine de milles au sud-ouest de Regina, le bilinguisme signifie mettre le français de côté pour une heure et étudier en anglais.

Les petits fréquentent la première école où le français est langue d'enseignement, selon une législation adoptée au printemps par le Parlement de la Saskatchewan.

Pourtant, avant même de commencer l'école pour vrai, la plupart des enfants de Gravelbourg ont fréquenté les classes de maternelle qui se donnent entièrement en français.

Les petits de six ans, issus de familles anglaises, polonaises et allemandes acceptent aisément la transition. La majorité des 1,700 habitants de la petite ville sont de langue française.

"Tout semble bien aller, a affirmé le principal de l'école, M. Hervé Lefrançois. Une heure par jour, ils étudient la lecture, l'écriture et l'orthographe en anglais. Le reste se fait en français."

L'an prochain, la même classe étudiera plus longtemps en anglais; rendus en 7e ou 8e année, les élèves recevront la moitié de leur enseignement en français, l'autre moitié en anglais.

Ceci constitue un changement important dans une province où le français comme langue d'instruction n'était jadis sanctionné qu'au niveau primaire.

Depuis 1931, une heure par jour seulement

"S'il est une localité où ce changement devait porter fruit, c'était bien Gravelbourg", affirme M. Eric Poliquin, directeur des études en français au ministère de l'Education de la province. La majorité des citoyens de Gravelbourg parlent français et anglais.

Les écoles de Saskatchewan commencèrent en 1931 à enseigner le français comme matière, soit la grammaire, la lecture et la composition, pas plus d'une heure par jour.

L'an dernier, on élargit la limite et l'on permit l'enseignement de n'importe quelle matière en français, mais toujours pas plus d'une heure par jour.

Aujourd'hui, certaines écoles peuvent donner 75 pour cent de leur enseignement en français en première année. La proportion diminue graduellement jusqu'à la 10e et la 12e année; la limite de l'enseignement en français est alors fixée à 40 pour cent du temps.

Des commissions scolaires de Regina, de Saskatoon et d'une demi-douzaine de petites municipalités ont marqué leur intérêt pour ce changement en demandant au Cabinet provincial la permission d'appliquer ce programme bilingue dans leurs écoles.

Radville

25e anniversaire de la Caisse populaire

Le 17 octobre, la Caisse populaire de Radville célébrait son 25e anniversaire. A cette occasion, le gérant, M. Pierre Fradette, ainsi que le personnel du bureau, servirent un thé au cours de l'après-midi.

A 8 h. du soir, quelque 250 personnes se réunirent au gymnase du collège où M. Paul Rivière, président, souhaita la bienvenue à l'assistance en anglais et en français, puis donna un résumé des activités de la Caisse depuis 25 ans. "La Caisse populaire de Radville, dit-il, possède aujourd'hui un actif d'au-delà de $3,000,000". Il présenta ensuite les orateurs invités qui, à tour de rôle, félicitèrent les gérants et directeurs anciens et actuels pour leur grand dévouement.

MM. Paul Rivière et Bruce Wilson présentèrent chacun un trophée à M. André Barbarin pour ses 25 années de service.

Un programme musical, suivi d'un délicieux goûter, termina la soirée.

Çà et là

Le 20 octobre, M. Albert Bourassa fut transporté d'urgence à l'hôpital de Regina, à la suite d'un accident survenu sur sa ferme. Le même jour, Garnet Van de Sype, âgé de 12 ans, fut aussi transporté au même hôpital lorsqu'il fut heurté par un camion.

M. et Mme Régis Bert, de Pendicton, C.-B., ont passé un mois de vacances chez leurs fils et bru, à Montréal. A leur voyage de retour, ils s'arrêtèrent chez des parents et amis de Radville et de Souris Valley, et visitèrent leurs autres fils et bru à Calgary, Alta.

L'édition américaine du "Courrier Canadien"

OTTAWA — Cinquante-cinq mille hommes d'affaires américains viennent de recevoir pour la première fois la nouvelle édition américaine du Courrier canadien, publication de huit pages, format "tabloid", du ministère du Commerce à Ottawa.

Le Courrier canadien a un tirage de 135,000 exemplaires à l'étranger, y compris ses éditions en espagnol, en allemand, en arabe, en français et en anglais. C'est la publication canadienne la plus répandue à l'étranger; elle est distribuée dans plus de 100 pays. Les destinataires américains recevaient jusqu'ici l'édition internationale en anglais, depuis sa fondation en 1961.

La nouvelle édition américaine, conçue tout spécialement pour mousser la vente des produits canadiens aux Etats-Unis, devient la sixième édition du Courrier. Comme l'édition internationale, elle paraîtra six fois l'an. Les éditions en d'autres langues paraissent deux fois l'an.

Les listes de destinataires sont tenues à jour par 72 délégués commerciaux canadiens dans 47 pays.

Le Courrier canadien présente surtout des articles sur les produits et les services canadiens, qui suscitent souvent des demandes de renseignements de la part d'acheteurs étrangers.

La rédaction du Courrier accueille favorablement, pour publication éventuelle, des articles sur les nouveaux produits destinés à l'exportation ou sur le succès des exportateurs.

Le CF-TCA, premier appareil neuf acquis par Air Canada en 1937, photographié à côté du long-courrier le plus gros et le plus récent de la Société, le DC-8-61, peu avant son dernier vol de Montréal à Ottawa où il devait être exposé au Musée de la science et de la technologie. M. H. W. Seagrim, vice-président et directeur général d'Air Canada, était aux commandes du Lockheed 10A et l'a remis officiellement au Musée. Après de longues recherches, Air Canada retrouva le CF-TCA aux Etats-Unis, l'acheta et le remit entièrement à neuf. Air Canada, après sa formation en 1937, a acquis le CF-TCA et, au fil des années, l'appareil a appartenu à plusieurs lignes et particuliers. Il a été donné au Musée après que l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, et l'honorable James Richardson, ministre sans portefeuille, eurent contresigné la dernière inscription au livre de bord historique. Le CF-TCA pouvait transporter 10 passagers à 175 milles à l'heure, alors que le DC-8-61 en transporte 196 à près de 600 milles à l'heure.

L'Amérique du Nord et la francophonie (2)

N.D.L.R. — La première partie de cette conférence a été publiée dans notre numéro du 23 octobre.

(Suite)

Mais, aujourd'hui, quel est-il ce fameux génie du français dont on a tant parlé? Est-ce seulement un mythe ou bien le produit d'un chauvinisme exacerbé? Ni l'un ni l'autre. Une langue qui a permis de créer des oeuvres aussi diverses que les Essais de Montaigne, le Discours de la Méthode, le théâtre de Claudel, d'Ionesco et de Beckett, cette langue-là est riche au-delà des normes courantes.

Charles Bally note dans son traité de linguistique que le français se caractérise par le goût des formules définitives, des maximes frappées comme des médailles; "aucun peuple, affirme-t-il, n'a fait une plus grande consommation de mots historiques". Et je serais tenté d'éliminer "historique" pour dire qu'aucun peuple ne consomme autant de mots; car parler français devient un jeu subtil de l'esprit où l'on passe de la maxime au trait d'humour, de la roublardise aux plus abstraites théories. Car si la langue française a conservé depuis Rabelais son vocabulaire concret, expressif, l'esprit français, lui, a de par les siècles accentué sa propension très nette à l'abstraction, propension à faire de la langue française le véhicule idéal de théories et d'analyses hautement intellectuelles.

Caractère visuel

Un autre caractère bien particulier à la langue française, c'est son caractère visuel. Langue faite surtout pour l'oeil: le mot français se présente d'abord comme une unité graphique. Il peut, en effet, difficilement rivaliser en musicalité avec l'anglais ou encore l'italien, où justement prolifère l'harmonie imitative. Bien des valeurs grammaticales, bien des accents syntaxiques n'apparaissent pas dans la prononciation. Bien des équivoques aussi, qui se produisent dans la langue parlée, ne sont évitées qu'en changeant de tournure ou en se référant au texte écrit. Assurément, l'orthographe française est une des plus compliquées qui soient et son apprentissage exige un effort considérable. En ce sens seulement, elle peut n'être pas moderne. Ce n'est pas tant son adéquation au monde contemporain qui est contestable mais sa difficile appropriation. Elle est, par excellence, la langue de la raison, ce qui ne la prive pas pour autant de fantaisie, ni ne la protège des contradictions et des illogismes. La phrase française, dans sa décomposition explicite, permet d'introduire mille nuances qui exigent beaucoup de finesse et surtout de souplesse verbale. Si un jour nous devons en arriver à une langue universelle, comme on ne cesse de nous le prédire, cette langue devra au français plusieurs de ses éléments les plus précieux.

Malgré tous les présages, le français est néanmoins notre réalité quotidienne. La prise de conscience a eu lieu au Canada français; il reste à la francophonie tout entière à se réunir. Il est nécessaire que la France dispense, et partage aussi, plus librement avec les autres pays francophones, une culture dont elle reste, bien entendu, la source principale mais qu'elle a trop longtemps considérée comme sa propriété exclusive. Elle doit admettre de la part des autres pays francophones une participation plus active à l'élaboration de la langue française. Ses académies devraient peut-être compter dans leurs rangs des Canadiens, des Libanais, des Marocains... qui apporteraient leur contribution au fond commun d'une langue qui est aussi la leur.

La francophonie au Canada

Nous voici donc ramenés à un double thème qui nous est familier: celui de la francophonie et de la condition du français au Canada.

Les alarmistes ne cessent de nous répéter que le français agonise au Canada, qu'il est en voie de disparition rapide et que nous sommes probablement la dernière génération à le parler, en Amérique du Nord. Vous me permettrez d'avoir mes doutes quant à ces prophéties de malheur. Du temps où j'étais journaliste, il m'arriva de consulter d'anciens journaux et de lire un peu d'histoire. Or, dès 1810, on s'inquiétait du sort de la langue française au Canada, on prédisait que la jeune génération serait complètement assimilée. Il y a de ça 150 ans. Et de vingt ans en vingt ans, on ne s'est pas lassé de désespérer ainsi. Encore plus près de nous, il y a à peine vingt-cinq ans, une lecture des journaux de cette époque vous le montrera, toute la publicité était anglaise si bien que dans nos quotidiens français, on annonçait une grande vente d'"overcoats", de "windbrakers", etc. Le ferait-on aujourd'hui sans encourir le ridicule et la réprobation générale? Le sociologue Jean-Charles Falardeau exposait, il y a de ça quelques années, une théorie à la fois inquiétante et rassurante. Il comparait l'évolution de la langue française au pays à l'ouverture d'une paire de ciseaux. Alors qu'il y a cinquante ans, la langue française était mieux parlée par nos paysans que dans les centres urbains, aujourd'hui, il en va tout autrement.

La population instruite parle une langue de plus en plus correcte et précise, tandis que dans les secteurs où la scolarité reste faible, on assiste à une dégradation certaine de la langue, surtout en milieu urbain. Mais n'avons-nous pas là une preuve que le relèvement de la scolarité constitue la solution? Je crois pour ma part qu'avec les nouvelles méthodes d'enseignement, la plus grande accessibilité aux études supérieures et la qualité croissante des moyens d'information, nous pourrons ralentir, voire stopper complètement la désintégration de notre langue. N'allez pas croire que je sois d'un optimisme effréné, que je tienne le combat pour gagné. Nous sommes condamnés à une constante vigilance. Et je ne comprends pas qu'au Québec, par exemple, au lieu de songer à l'unilinguisme, on ne songe pas plutôt à faire en sorte que la population entière étudie le français à l'école suffisamment pour le parler de façon courante. Au lieu de priver la minorité anglophone ou néo-canadienne d'une langue qu'elle désire, je songerais à la doter d'une richesse supplémentaire: un français obligatoire et bien enseigné.

De même, il est impensable que la condition faite au français dans les autres provinces canadiennes ne soit pas profondément et rapidement modifiée. Un pays ne peut pas se proclamer bilingue. Sa prétention à la dualité culturelle reste un mensonge grotesque aussi longtemps qu'une des deux langues officielles reste interdite comme langue d'enseignement par certaines autorités du pays.

Maison nette

Vous savez, pour avoir lu le discours du Trône, que le Gouvernement fédéral est résolu à nettoyer sa propre maison. Une loi des langues officielles, dont je ne peux malheureusement pas révéler ici le contenu, puisqu'elle n'a pas encore été présentée aux Chambres, sera soumise très bientôt au Parlement. Il est à souhaiter que tous les Gouvernements du pays emboîtent le pas.

Mais c'est à nous francophones qu'incombe la première tâche.

Ce qui fut jusqu'aujourd'hui une survie difficile du français doit redevenir une vitalité créatrice. Et vitalité créatrice ne fut jamais synonyme de "purisme exagéré". Il s'agit de régénérer, non pas uniquement de conserver. Une langue vivante n'est pas un mausolée.

Il ne faut pas non plus être timorés ni pousser l'instinct défensif jusqu'à la crainte maladive de toutes traductions. Les grandes cultures ont toujours été traductrices. Lisez le Book Review du New York Times et vous verrez que les meilleurs livres publiés dans toutes les langues sont prestement traduits. Et quant à moi, je préférerai toujours un manuel bien conçu par des penseurs américains, traduit dans un très bon français, à un livre français d'origine mais scientifiquement faible ou inspiré d'une mauvaise pédagogie.

Le défi américain

Si, enfin, nous assumons pleinement notre condition de Nord-Américains, nous pourrons jouer dans la francophonie un rôle important de créateurs originaux. Ce contexte Nord-Américain qui est le nôtre, il ne s'agit ni de le renier, ni de le ressentir comme une espèce de honte, mais d'en faire l'élément original, indispensable de notre apport à la francophonie.

Enfin, ce sont là des réflexions un peu à bâtons rompus, qu'il m'a fait plaisir de vous communiquer et j'aimerais dire avant de vous quitter comment il m'apparaît indispensable pour vous tous qui rédigez, publiez et traduisez l'information, d'assumer les plus hauts critères d'éthique professionnelle. Informer en français un peuple qui trop longtemps a oublié l'importance de sa langue, c'est se faire, en quelque sorte, professeur. Le mauvais usage d'un terme ou d'une expression n'est plus qu'une simple erreur que l'on vous reprochera; le risque est plutôt qu'on vous imite! Quand nous est dévolu un rôle aussi important que celui de mettre la dernière main à tous les textes publiés par écrit ou sur les ondes à l'intention du public canadien d'abord, et étranger ensuite, nous assumons une responsabilité de toute première importance. M. Servan-Schreiber me permettra cet emprunt — il reste à la "langue française" de relever, par nous, le défi américain.

Un mode d'assurance-automobile révolutionnaire est proposé

VICTORIA — Les trois membres de la commission d'enquête sur l'assurance-automobile en Colombie-Britannique ont soumis un système complètement nouveau de protection obligatoire pour les automobilistes de la province.

L'application des recommandations modifierait radicalement les bases actuelles de l'assurance-automobile en éliminant le concept du tort pour déterminer les compensations et en incitant l'individu à assurer sa propre protection.

En présentant le rapport, le procureur général, M. Leslie Peterson, a qualifié les recommendations de "révolutionnaires et bien imaginées", mais il n'a pas indiqué quelle pourrait être la réaction du gouvernement.

Le document, signé par les trois commissaires, constitue une critique de l'industrie actuelle de l'assurance dans ses structures, l'établissement de ses taux, son système de frais et dépenses.

Sous la présidence du juge R.A.B. Wootton, de la Cour suprême de Colombie-Britannique, les commissaires ont déclaré que "la méthode actuelle de compensation des blessés dans un accident de voiture ne s'est pas avérée préventive pour la conduite négligente ou excentrique de l'automobiliste.

Système à paliers

La commission a proposé un système d'assurance à trois paliers dont le premier serait la police obligatoire de $20,000. Le second palier serait une assurance supplémentaire facultative pour protection additionnelle. Le troisième palier comprendrait une protection contre les accidents basée sur un système mutuel sans notion des torts respectifs.

Le rapport précise que l'individu doit porter lui-même assez d'assurance pour sa famille et qu'il ne devrait compter sur l'assurance de personne d'autre pour le compenser.

De plus, la commission prévoit la création d'un fonds de recherche et d'assurance, financé à même une légère augmentation des taxes sur l'essence. Ce fonds protégerait l'automobiliste qui n'est pas protégé par l'assurance obligatoire, comme les visiteurs d'autres provinces.

Ailleurs, le rapport recommande que l'assurance obligatoire soit reliée directement à un système de graduation du prix des permis, où les automobilistes seraient classés selon leur dossier antérieur. Environ 86 pour cent des automobilistes de la province auraient droit à un permis blanc grâce auquel ils obtiendraient l'assurance obligatoire à $16.76 par an. Les permis rouges, accordés aux pires automobilistes, coûteraient $26.48. Entre ces catégories, les permis vert et jaune coûteraient respectivement $21.36 et $23.91.

Points saillants

Voici les principales recommandations de la commission Wootton:

— Chaque automobiliste de la province devrait détenir une assurance de $20,000 pour lui-même, sa famille ou ses passagers;

— Les permis d'assurance devraient faire abstraction des torts;

— L'assurance devrait protéger l'automobiliste plutôt que le véhicule;

— Le gouvernement devrait augmenter les taxes sur l'essence pour défrayer les compensations des automobilistes non protégés par le système et créer un conseil de la recherche de sécurité routière.

— Les poursuites basées sur les torts devraient être éliminées;

— Une assurance volontaire devrait être disponible au-dessus de $20,000 et pour les dégâts créés par les collisions;

— Une nouvelle commission gouvernementale établirait les taux maxima de l'assurance et étudierait les réclamations;

— L'industrie privée devrait se charger de fournir ce système d'assurance à moins que le contrôle gouvernemental ne s'avère nécessaire;

— Les primes de l'assurance de base seraient reliées au permis de conduire et leur taux dépendrait de la conduite au volant de l'assuré;

— Les prestations pour blessures seraient versées de façon hebdomadaire plutôt qu'en bloc;

— Aucune personne âgée de moins de 18 ans ne pourrait obtenir de permis à moins d'avoir obtenu un certificat d'une école de conduite.

M. et Mme Félix Pelletier, de St-Isidore, célèbrent 25 ans de vie conjugale

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — Le samedi 12 octobre, parents et amis se réunissaient à la salle paroissiale pour une fête-surprise en l'honneur de M. et Mme Félix Pelletier à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. Denis Pelletier agissait comme maître de cérémonies.

A l'entrée à la salle, Mme D. Pelletier présenta un bouquet de corsage à la jubilaire, une boutonnière au jubilaire et des fleurs aux garçons et demoiselles d'honneur d'il y a 25 ans, MM. et Mmes R. Gaudet et C. Brûlé. M. D. Pelletier lut l'adresse et présenta le toast aux jubilaires. Jeannette et Colette Pelletier, filles jumelles des héros du jour, présentèrent à leurs parents une plaque fabriquée de pièces de 25 sous et formant le chiffre 25. Cette plaque comprenait aussi sept autres petites plaques dorées, sur lesquelles étaient inscrits le nom et la date de naissance de chaque enfant.

Parmi les nombreux cadeaux reçus de parents et d'amis, M. et Mme F. Pelletier reçurent une perforeuse électrique et une montre-bracelet respectivement. La présentation de cadeaux fut suivie de chants par M. F. Pelletier, M. et Mme R. Gaudet et quelques autres, tous accompagnés par M. Ronald Gaudet.

M. et Mme Félix Pelletier remercièrent chaleureusement tous ceux et celles qui, par leurs dons et aides, ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Voeux de longue vie, santé et bonheur aux jubilaires.

Zenon Park

Çà et là

Environ 230 personnes prirent part, le samedi 26 octobre, à un marchoton de 20 milles. A leur retour, un souper leur fut servi dans la salle du Club de curling par les parents des participants, et une soirée sociale pour plus de 400 personnes suivit au même endroit. Les recettes nettes de cette journée, qui furent d'environ $1,050, seront distribuées aux deux comités qui s'occupent de procurer certaines fournitures aux quatorze classes des deux écoles et à l'amélioration de l'intérieur des deux bâtisses servant aux jeux d'hiver dans la localité.

Malgré plusieurs journées sombres et quelquefois pluvieuses, les travaux des récoltes avancent assez bien dans le district. Une douzaine de fermiers se sont procurés des séchoirs automatiques et l'on entend le bruit de ces machines qui fonctionnent souvent de 18 à 24 heures par jour à différents endroits dans la localité. Le rendement du blé sera d'environ 30 boisseaux à l'acre, mais la qualité variera entre les numéros 3 à 6. Avec l'aide de voisins, deux fermiers ont pu récolter chacun un wagon de blé dans une seule journée et l'ont expédié immédiatement, par l'entremise des élévateurs locaux, aux séchoirs des Grands Lacs. Le blé d'un de ces champs avait un pourcentage d'humidité de 20 à 22 pour cent.

Les rues du village reçoivent ces jours-ci une couche de gravier concassé, sous la direction de M. Maurice Sirois. Trois des principaux chemins aboutissant au village ont aussi été revêtus de gravier dernièrement.

A l'occasion de la fête d'Action de grâces, plusieurs personnes d'endroits même assez éloignés vinrent visiter parents et amis de la localité: M. et Mme Gérard Courteau, de Moose Jaw, M. et Mme Alexandre Werstiuk, d'Edmonton, Alta, Mlle Murielle Courteau, de Prince-Albert, chez M. et Mme Jean Courteau; M. le Dr et Mme André Courteau, de Swift Current, chez M. et Mme Raymond Courteau; M. Paul Mercier, de Saskatoon, et M. et Mme Francis Brade, de Leask, chez M. et Mme Henri Mercier; M. et Mme Laurent Sénécal, de St-Brieux, chez M. et Mme Roland Lalonde.

Le samedi 26 octobre, Mlles Lucille Fortier, institutrice, et Yvette Dion, garde-malade, Mmes Armand Perreault, Albertine Brisebois, Rita Perreault et Marie Chabot se rendaient à Humboldt pour assister à la graduation, comme garde-malade, de Mlle Suzanne Perreault, fille de M. et Mme Armand Perreault, de cette paroisse.

Wawota

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Robert Jacques et Mme Georgine Zébière pour la longue fin de semaine: M. et Mme Auguste Vanderschaaghe, d'Oak Lake, Man., ainsi que M. et Mme William Steliga, de Winnipeg, Man., qui visitèrent aussi M. et Mme Maurice Zébière.

M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants sont venus visiter M. et Mme André Baudu. Ils ont aussi rendu visite à MM. et Mmes Robert et René Jacques, à Kelso. Mme Wyporowich est allée visiter ses gendre et fille, M. et Mme Jimmy Bill, à Calgary.

M. et Mme Adolphe Sirois, de Langbank, sont déménagés à Edmonton où ils ont acheté une maison, après avoir vendu leur propriété à M. P. Lamontagne. Ce dernier a vendu sa ferme à M. T. Novokoski, de Dumas.

L'Espagne s'intéresse au bétail de race du Canada

OTTAWA — Huit spécialistes de l'élevage en provenance de l'Espagne sont actuellement au Canada afin d'étudier pendant dix jours l'industrie des bovins de boucherie et des bovins laitiers. La mission a été invitée par le ministère du Commerce, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et les associations canadiennes des éleveurs de bovins Holstein frisonne et Hereford.

Après avoir assisté pendant deux jours à des séances d'information organisées par les deux ministères, les membres de la mission seront répartis en deux groupes. Le groupe intéressé aux bovins de boucherie visitera l'Ouest canadien et le groupe qui étudiera les bovins laitiers, l'Ontario. A cette occasion, ils étudieront l'état de santé et les normes de rendement du bétail canadien.

Cette mission vise à stimuler l'intérêt de l'industrie espagnole à l'égard du bétail de race du Canada que l'on retrouve à l'heure actuelle dans 46 pays.

En 1918, l'épidémie qui causa de nombreux décès est restée un mystère

Par Fred Hamilton
de la Presse Canadienne

En octobre 1918, le Dr Herbert French était trop occupé aux blessés de guerre dans un hôpital militaire britannique, pour voir aux malades aux oreilles rouges et aux lèvres bleues qui allaient mourir en moins de 48 heures de toute façon.

Il y a 50 ans se répandait la troisième pire épidémie de l'histoire de l'humanité, tuant 21 millions de personnes, en affectant 50 fois plus et laissant aux survivants un héritage de troubles des reins, du coeur et des poumons.

La maladie prit si vite les proportions de la pandémie et tant de gens moururent que les autorités médicales ne purent croire qu'il s'agissait d'une forme d'influenza à peine plus virulente que la grippe bien connue.

Jamais auparavant une épidémie n'avait fait tant de victimes; jamais non plus l'influenza, qui s'attaquait surtout aux gens âgés ou aux bébés, n'avait tué autant de gens âgés de 20 à 40 ans.

La pneumonie, qui accompagne souvent l'influenza, était considérée comme la principale cause de mortalité, mais cette fois, les symptômes différaient de ceux de la pneumonie lombaire à laquelle les médecins étaient plus habitués.

Mystère

Même les médecins qui croyaient reconnaître le mal comme étant la pneumonie pulmonaire, n'y pouvaient rien parce qu'ils ne disposaient pas de l'oxygène, des inhalateurs, des médicaments et des antibiotiques récessaires. Les médecins faisaient de leur mieux pour les malades, mais la panique suivait les traces du mal à travers le globe.

On connut des émeutes en Inde, où 12.5 millions de gens moururent en octobre et novembre, soit quatre pour cent de la population. Des auxiliaires désertèrent les hôpitaux d'Europe et d'Amérique du Nord par crainte de la contagion et souvent allèrent mourir quand même chez eux. Les usines de guerre ralentirent leur production et certaines fermèrent leurs portes. On attaqua les autorités médicales et tout le monde élabora des théories sur la cause de l'épidémie: guerre bactériologique des Allemands; froid, climat humide; chaleur, climat sec; électricité; poisson empoisonné; trop de vêtements, ou trop peu....

Les remèdes et précautions domestiques affluaient aussi. Chaque matin, les soldats américains se gargarisaient d'eau salée. En Oklahoma, une femme affirma avoir trouvé une recette en se faisant extraire toutes les dents.

Des gens de Kitchener en Ontario crurent possible d'échapper au mal en se faisant enlever l'appendice. A Philadelphie, la société médicale conseilla aux jeunes gens de ne donner des baisers qu'à travers un mouchoir.

L'alcool tout-puissant

L'alcool fut un remède favori au Canada comme en Angleterre. A Toronto, on viola la loi sur la tempérance au point de permettre à deux distributeurs de vendre du whisky. Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, la distribution des prescriptions alcooliques fut confiée à deux ecclésiastiques.

Feu le docteur J.-E. Gimby, longtemps officier médical de Sault-Ste-Marie, en Ontario, prescrivait encore le brandy comme remède lors de l'épidémie de grippe asiatique de 1957.

Mais malgré tous les efforts, le nombre de décès continuait d'augmenter: 1,700 en une semaine à Philadelphie, 170 par jour à Toronto et 700 par jour à New York.

Dans les grandes villes, les cadavres demeuraient dans les appartements durant des semaines. Les morgues se remplissaient, les camions de déménageurs servaient d'ambulances, on inhumait les morts dans des coins réservés des cimetières, en l'absence des familles.

On ne s'entendait ni sur l'origine, ni sur la cause, ni sur le nom même du mal. Les Américains l'appelaient la grippe européenne, les Britanniques la grippe de Flandre, les Français la fièvre de Tchoungking et les soldats allemands le "blitzkattarh". La plupart des gens parlaient de grippe espagnole: certains parce qu'ils croyaient que le mal partait de ce pays, d'autres parce que ce pays était particulièrement éprouvé par l'épidémie.

Deux îles épargnées

Le mal commença à plusieurs endroits en même temps. Au printemps et à l'été, on avait connu une forte incidence de la "fièvre de trois jours" mais les décès et les symptômes étaient ordinaires. Puis on rapporta en même temps que les décès se multipliaient en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Autriche. Dès octobre, le mal était pandémique: des millions de gens étaient atteints, des millions mouraient.

Dans le monde entier, seules les îles de Ste-Hélène, dans l'Atlantique-sud, et Maurice, dans l'océan Indien, furent épargnées. On trouva les cadavres d'Esquimaux, à moitié dévorés par leurs chiens, sur la côte du Labrador, quelques semaines après que la grippe eut touché leurs villages pourtant isolés. Dans les îles du Pacifique, 8,000 personnes moururent à Samoa seulement.

La grippe n'atteignit l'Australie qu'en janvier 1919, mais elle fut aussi dure là qu'ailleurs.

On supposait déjà que l'influenza provenait d'un virus, mais les dossiers médicaux indiquent que seulement au Canada on a tenté de mettre au point un vaccin préventif.

Au début de 1918, les laboratoires Connaught, le bureau de santé de l'Ontario et l'Université de Toronto, y travaillèrent, mais les recherches furent arrêtées à la fin de l'année malgré des indications de succès relatif.

Un second vaccin, mis au point au début de l'automne, donna des résultats positifs surtout à Winnipeg où on l'administra aux soldats et à la population civile.

Jusqu'en 1919

Malgré ces succès, on cessa de parler du vaccin canadien, sans doute parce que l'épidémie diminuait déjà, après un sommet en octobre.

Le mal fit encore des victimes en novembre et disparut tout à fait en juillet 1919.

Dès janvier 1919, les chercheurs médicaux s'étaient mis à la recherche de la cause du mal étrange et mortel, mais ce n'est qu'en 1934 qu'on put identifier le virus blanc floconneux qui avait atteint tant de gens et ouvert la voie à la pneumonie mortelle. Le virus était trop petit pour être détecté; on peut en contenir 30 millions sur une tête d'épingle.

Les divers types de virus de grippe, croit-on, ne meurent jamais, bien qu'ils demeurent inactifs pendant les périodes d'immunité; mais ils peuvent changer de structure et prendre de nouvelles formes jusqu'à atteindre une forme nouvelle contre laquelle une population n'est pas immunisée.

Comme chaque nouveau type de virus n'est pas totalement neuf, une partie de la population garde un degré d'immunité: les gens de 60 ou 70 ans n'ont pas été atteints par l'épidémie de grippe asiatique de 1957, parce qu'ils avaient été exposés à une épidémie semblable en 1889-90.

La pandémie de 1918 demeure mystérieuse, parce qu'on en connait peu sur les épidémies antérieures de grippe.

Le mal au Canada

Seuls deux événements dans l'histoire sont comparables en effet à l'épidémie de 1918. Il s'agit de la "peste de Justinien" qui dura 52 ans et laissa plusieurs villes désertes, et de la Mort noire du 14e siècle.

Le Canada, comme le reste du monde, fut durement atteint dès 1918. Du mois d'août, lorsque l'influenza fut détectée à Montréal, à la fin de novembre une personne sur six fut atteinte et 30,000 moururent.

Il est difficile d'obtenir des chiffres précis, mais il semble que le Québec et l'Ontario en aient le plus souffert, à cause de leurs fortes populations. Le Québec enregistra 13,800 décès dus à l'influenza durant 1918, et l'Ontario 9,517 en cinq mois.

Au Labrador, seulement 70 habitants survécurent des 220 Esquimaux du village d'Hedron, et la localité de Sandwich Bay perdit 20 pour cent de sa population.

Le Manitoba perdit 750 de ses 14,719 Indiens en octobre et novembre, mais on ignore le nombre total d'Indiens qui succombèrent dans le Nord-Ouest. Selon des trappeurs blancs, l'épidémie fut si forte que même les orignaux mouraient dans la neige.

Le Japon a aussi ses jeunes volontaires en Asie et en Afrique

Maintenant dans sa quatrième année d'opération, le système japonais de coopération de volontaires outre-mer a envoyé 300 jeunes pour travailler dans huit nations d'Asie et d'Afrique en voie de développement. Ces jeunes volontaires ont fourni une contribution substantielle pour améliorer les conditions dans cinq nations d'Asie et trois nations d'Afrique, surtout dans le domaine de l'agriculture, du bien-être social et de la récréation.

Ces jeunes volontaires sont envoyés à l'étranger à la demande des nations en voie de développement. Le gouvernement japonais paie leurs dépenses de subsistance et de voyage et assume les coûts de l'équipement et des matériaux nécessaires à leurs tâches. Actuellement, ces volontaires travaillent dans les pays suivants: Cambodge, Inde, Laos, Malaisie, Philippines, Kenya, Marco et Tanzanie.

Tous les volontaires japonais — hommes et femmes — sont choisis parmi un grand nombre de candidats. Ceux qui sont choisis doivent avoir plus de 20 ans, avoir une bonne connaissance des langues étrangères et posséder des compétences spéciales dans les technologies requises pour améliorer les conditions où il y a une demande pour leurs services. L'aide technique requise pour les nations qui demandent des volontaires japonais comprend l'agriculture, la sylviculture, les pêcheries, les mines et les manufactures, le transport et les communications, le génie civil et la construction, la santé publique et l'éducation. Chaque volontaire signe un contrat de deux ans.

Les nations en voie de développement dans le monde témoignent d'un intérêt grandissant dans ce système de volontaires japonais qui fournit une aide vitale pour le progrès économique et social. De plus des huit nations qui reçoivent de l'aide, d'autres pays demandent des volontaires japonais. Ceux-ci comprennent la Zambie, l'Uganda, la Syrie, l'Iraq, l'Afghanistan et le Butan.

Cinq millions et demi de jeunes Canadiens peuplent les salles de cours au primaire et au secondaire

par la Presse Canadienne

Plus de 5.5 millions d'écoliers des niveaux primaire et secondaire sont retournés en classe cet automne. Les programmes scolaires mettront l'accent sur le bilinguisme et sur des méthodes pédagogiques plus modernes et plus flexibles.

Le manque de locaux et d'enseignants, attribuable à la montée des naissances dans les années 1950, a créé des problèmes dans certaines régions des Maritimes et des Prairies. On compte quelque 240,000 éducateurs inscrits cette année à travers le Canada.

Quelque 3,959,830 écoliers se sont inscrits aux classes primaires, soit 3.9 pour cent de moins que l'an dernier. L'inscription au niveau secondaire a atteint un total de 1,535,640 élèves, soit 15.9 pour cent de plus qu'en 1967.

A la suite des rapports préliminaires de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, établie en 1963, on enregistre dans toutes les provinces une expansion de l'enseignement du français.

A Terre-Neuve, les écoliers ont à leur usage de nouveaux manuels, magnétophones et films pour faciliter l'étude du français oral.

L'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse a permis aux localités canadiennes-françaises d'enseigner dans leur langue maternelle.

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick, on permet l'enseignement en français dès la cinquième année, selon qu'on peut disposer d'instituteurs. Dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, le cours en français est disponible à volonté dès la première année.

Au Québec, où un comité gouvernemental est à l'oeuvre depuis plusieurs mois, on s'attend à ce que les structures scolaires de la région de Montréal soient appelées à se transformer.

La mesure, qualifiée de purement économique, a cependant créé du trouble à l'école secondaire Aimé-Renaud de St-Léonard; quelque 80 étudiants français se sont barricadés dans l'école pour protester contre la conversion de l'établissement en école anglaise.

Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Gardinal, a demandé aux parties intéressées de se rencontrer et d'en venir à une entente. Les francophones fréquenteront l'école Aimé-Renaud et la majorité des jeunes anglophones seront regroupés dans une autre école, Georges-Etienne-Cartier.

L'an dernier, l'école Aimé-Renaud comptait quelque 800 élèves francophones.

Au Manitoba, des élèves de septième et huitième années auront peut-être été les premiers à expérimenter le trilinguisme: la province a en effet entrepris un cours-pilote ukrainien. On met l'accent sur les techniques audio-visuelles, plutôt que sur la méthode traditionnelle de traduction.

La Colombie-Britannique, qui s'est montrée froide à l'idée de bilinguisme scolaire, a décidé d'enseigner le français au jardin dans le district scolaire de Coquitlam. En 1969, le cours sera étendu à la première année et montera ainsi d'une classe par an, jusqu'à toucher toutes les classes primaires et secondaires.

On continue d'améliorer le milieu d'étude en mettant l'accent sur les moyens scientifiques et les écoles ouvertes. Le meilleur exemple de changement est sans doute celui d'Ottawa, où on a muni 100 classes dans quatre écoles de 12 téléviseurs et téléphones reliés à une bibliothèque centrale, le tout au coût d'un million de dollars. Chaque instituteur peut téléphoner à la bibliothèque et demander que tel ou tel film soit montré à la télévision pour illustrer certains aspects de sa leçon.

Selon un fonctionnaire scolaire ontarien, les bibliothèques des régions urbaines se sont remarquablement améliorées ces 10 dernières années.

La construction d'écoles à murs et panneaux amovibles pour recevoir des groupes plus ou moins gros a permis d'éliminer le problème du manque de locaux dans plusieurs cas.

La Nouvelle-Ecosse a entrepris de fusionner ses 994 commissions scolaires en 15 seulement, pour réduire les problèmes d'administration. La province possède maintenant un programme télévisé de six matières desservant 100,000 élèves.

Le Québec, avec une inscription de quelque 1,500,000 élèves, et l'Ontario, avec près de deux millions d'inscrits — représentant ensemble plus de 60 pour cent de la population étudiante du Canada — ont évité toute congestion sérieuse grâce à des programmes intensifs de construction d'écoles à locaux variables.

Le Manitoba a augmenté ses dépenses pour la construction d'écoles de $10 à $15 millions et comptait 800 nouvelles classes à la rentrée.

Ni la Saskatchewan, ni l'Alberta, ni la Colombie-Britannique n'ont fait état de problèmes d'espace, mais à Terre-Neuve, le sous-ministre de l'Education, P. J. Hanley, a mentionné le cas de Marystown, dont la population est passée de 1,000 à 6,000 en quelques années. La région de Gander a dû surseoir à un plan de construction d'une école de $550,000 à cause de manque de fonds. On a trouvé des locaux appropriés pour $60,000.

On reconnait de plus en plus l'importance de l'enseignement pratique pour certains étudiants.

Alfred Gamble, inspecteur adjoint au ministère de l'Education d'Ontario, a expliqué que les écoles de métiers permettaient à l'étudiant moins doué sur le plan théorique d'apprendre un métier après le primaire. Quelque 410 des 535 écoles d'Ontario sont présentement pourvues de programmes de métiers.

A Montréal, les écoles protestantes ont inauguré trois écoles-pilotes non graduées, permettant à l'élève de progresser à son rythme propre, selon sa capacité plutôt que selon la concurrence avec les autres élèves.

Les étudiants d'écoles secondaires catholiques de la région sont maintenant exempts d'instruction religieuse et morale s'ils en font la demande, mais ils doivent prendre des cours de morale naturelle.

Manque d'enseignants

C'est dans le domaine des écoles de métiers que l'on manque le plus d'enseignants.

Les autorités scolaires du Nouveau-Brunswick ont révélé être à court d'instructeurs d'ateliers.

En Ontario, M. Gamble a affirmé que cette province n'avait jamais trop d'instructeurs de métiers et de spécialistes. L'Alberta fait état de manque de professeurs pour les jeunes handicapés et pour l'enseignement du français.

Devant la plupart des provinces, on a rapporté que le personnel enseignant des niveaux primaire et secondaire pour les classes normales était à peu près au complet.

(La Presse, 7-9-68)

Points de vue africains sur l'encyclique "Humanae Vitae"

Vous trouverez ici des réflexions de laïcs, de prêtres et d'évêques africains sur la récente encyclique de Paul VI. D'autres textes pourraient être ajoutés, mais ils sont tous dans la même ligne, du moins ceux que j'ai pu lire. Ces textes sont extraits de l'hebdomadaire ouest-africain AFRIQUE NOUVELLE et du bulletin de presse DOCUMENTATION ET INFORMATION AFRICAINES du Congo-Kinshasa. Le lecteur notera l'insistance sur la tradition africaine et sur le fait qu'il faut éviter de poser selon une optique occidentale le problème de la régulation des naissances.

Roger Tessier, P.B.

Respect et dignité

Traditions africaines et "Humanae Vitae"

Dans les tribus africaines, il est de coutume que les jeunes mariés reçoivent de leurs parents des instructions sur la régulation des naissances, écrit M. Kamanga, un laïc du Malawi, pays de l'Est africain, dans un commentaire sur l'encyclique. Il rappelle que ces naissances sont réglées en période allant de 2 à 3 ans. Les ménages qui ne respectent pas cet espacement sont considérés comme peu soucieux de la santé de leurs enfants.

"Dans beaucoup de cas, ajoute-t-il, certains tabous sont attachés à cette régulation. Ces tabous se sont développés avec les traditions concernant l'importance de la vie humaine. La régulation des naissances existe et a existé au Malawi depuis des temps immémoriaux et elle a toujours été pratiquée d'une manière digne. L'abstention conjugale et la continence périodique sont les seules méthodes admises par la traditionnelle régulation des naissances au Malawi conformément aux hautes valeurs morales que le peuple du Malawi attache à la vie humaine. Les moyens artificiels (herbes, etc.) ont toujours été considérés comme criminels et ceux qui les employaient recevaient une très sévère punition. Donc la tradition malawienne soutient inconditionnellement l'encyclique 'Humanae Vitae'."

Quant à l'archevêque de Blantyre, capitale du Malawi, Mgr James Ciona, lui aussi d'origine africaine, il a déclaré que la lettre du Pape était un grand document, "elle porte en elle l'enseignement traditionnelle de l'Eglise". En considérant la mission que Dieu a confiée à la première famille: "peupler le monde", nous n'avons, dit-il, aucune justification lorsque nous cédons à notre égoïsme. La régulation artificielle des naissances est contraire à la volonté de Dieu et il n'y a pas deux conduites envers elle.

"Traditionnellement", a-t-il ajouté, "au Malawi, nous avons un grand respect pour la vie humaine. Dans notre société, un ménage sans enfant est considéré comme un échec parce que nous réalisons que le but fondamental du mariage est la procréation. Dans ce pays, prendre parti pour le contrôle des naissances est une abomination."

La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité, qui fait que l'âme, comme la fleur qui est son image, se replie et se recèle en elle-même, tant elle est délicate et tendre, à la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées. — J. JOUBERT

L'Afrique a des motifs particuliers d'adhérer à l'enseignement de Paul VI

Vu l'importance de l'encyclique de Paul VI, les quatre évêques du Sénégal, pays de l'Ouest africain, ont décidé de la présenter en une plaquette tirée à 3,500 exemplaires destinée à leurs fidèles avec un appendice formée de trois articles de commentateurs: le Père Wenger, M. Jean Guitton et le Dr Paul Chauchard. L'introduction de cette plaquette est signée par Mgr Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar, l'un des trois évêques sénégalais. Après avoir dit pourquoi tout chrétien devait bien accueillir l'encyclique, l'archevêque insiste sur les motifs d'adhérer à l'enseignement du Pape:

"Tout d'abord, il s'agit pour les Négro-Africains de ne pas se méprendre sur la portée réelle de l'appel du Saint-Père. Ils sont concernés au même titre que les fidèles des pays industrialisés, qui ont le plus manifesté leurs réactions face aux déclarations du Chef de l'Eglise.

"Là où les structures traditionnelles de la vie africaine se sont maintenues intactes, le problème de la régulation des naissances ne se pose généralement pas. Une famille nombreuse est considérée comme une bénédiction de Dieu. Une telle famille est donc grandement désirée; et tout ce qui peut y porter obstacle, comme par exemple la stérilité, est tenu pour une menace à la stabilité même du mariage. Une telle conception est du reste voisine de celle qui existait chez les peuples de l'Ancien Testament.

"La pratique du mariage "à l'essai", toujours dans ces mêmes milieux — pratique si opposée à la morale chrétienne sur la famille — vise moins à faire la preuve de l'harmonie des caractères entre futurs époux, qu'à assurer de l'aptitude à une progéniture nombreuse.

"Dans ces conditions, il faut parler plutôt ici du danger de 'paternité irresponsable' qui consiste à imposer à la femme des maternités 'innombrables', faute d'accepter la contrainte d'une maitrise de soi qu'imposerait nécessairement la volonté d'espacer et de limiter les naissances, pour mieux en assumer les responsabilités. Au regard de l'appel lancé par l'auteur de la présente encyclique, un tel 'laisser aller' ne vaut guère mieux que celui qui se traduit par l'emploi de moyens artificiels pour éviter la fécondité des rapports conjugaux.

"Mais, nul ne l'ignore, l'Afrique d'aujourd'hui n'est plus un continent fermé aux influences de la civilisation moderne; cela est surtout remarquable dans les agglomérations urbaines de nos grandes capitales. Si bien que les citadins de nos villes sont affrontés à des problèmes familiaux semblables à ceux de leurs frères des pays riches.

"Quels sont alors les motifs particuliers qui appuient le oui de l'Afrique à l'appel du Père commun des fidèles?

"C'est d'une façon générale, le ton même de l'encyclique "Humanae vitae". En effet, la hauteur de vue et la clairvoyance de Paul VI; la confiance qu'il fait à la générosité et aux capacités de l'homme; le courage de guide spirituel des peuples qui l'a poussé à réaffirmer en même temps qu'il l'enrichit d'une ouverture nouvelle, la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur la morale conjugale: voilà autant de considérations qui, chez nous, sont de nature à créer un climat de sympathie et d'accueil à l'appel du Pape, quoi qu'il en coûte.

"L'affirmation solennelle de la dignité de l'homme ne peut pas manquer de retenir l'intérêt des peuples du Tiers-Monde si justement sensibles à toute remise en l'honneur de la personne humaine.

"Dans les territoires situés au sud du Sahara, des options fondamentales bien connues figurent dans tous les programmes de construction nationale: Promotion de la femme, Education intégrale, Régime d'austérité. Il est certain que de telles décisions trouvent un appui solide dans une encyclique qui justement met l'accent sur le respect de la femme et la nécessité de l'ascèse dans la vie de l'homme.

"Les appels de l'encyclique 'Humanae vitae' — comment ne pas le rappeler ici? — tombent sur le terrain propice des valeurs traditionnelles africaines, à savoir l'idée de Dieu comme cause première et dernière de toutes choses, vision spirituelle de la vie, le sens de la famille que le Pape Paul VI, dans son message à l'Afrique, recommandait 'pour la promotion du bien religieux, civil et social' du continent."

Les universités canadiennes accueillent un nombre record d'étudiants cette année

Par la Presse Canadienne

Selon un relevé de la Presse Canadienne, les inscriptions aux universités ont été plus nombreuses que jamais en septembre dernier. Les salles de cours sont bondées, de même que les résidences d'étudiants et on est à court de logements autour des universités.

Dans la plupart des institutions, les étudiants ont dû subir des hausses de frais de scolarité. Une année de médecine coûte $708 à l'université de Sherbrooke. Toutefois, au collège Althouse de London, en Ontario, le cours d'école normale coûte seulement $251. En arts et sciences, les coûts varient de $375, à l'université de Manitoba, à $635 à l'université Mount Allison, de Sackville, au Nouveau-Brunswick.

A l'université Lakehead de Port Arthur, en Ontario, les frais de scolarité ont diminué de $100.

L'université de Manitoba fait état d'une augmentation de 14.83 pour cent du nombre de ses étudiants, pour un total de 12,843.

L'université de Winnipeg a dû louer deux classes à l'extérieur et engager 25 professeurs de plus. L'inscription y a augmenté de sept pour cent aux cours de jour.

L'université de Brandon a reçu 1,045 inscriptions, au regard de 877 l'an dernier.

A l'université de la Saskatchewan, à Regina, la coopérative étudiante a dû s'occuper de loger des étudiants. L'inscription totale y était de 3,308 étudiants à temps plein l'an dernier. Elle a augmenté de 500 cette année. L'université a commencé cet automne un cours bilingue français-anglais selon lequel l'étudiant doit accomplir 30 pour cent de son travail dans la langue seconde.

A Saskatoon, l'inscription totalise plus de 10,000 étudiants.

Selon W. A. D. Burns, registraire adjoint à l'université de l'Alberta, si la tendance actuelle continue, il faudra reviser les projections sur la population étudiante. Cette institution compte cette année 18,000 étudiants, au regard de 13,000 l'an dernier.

L'université de Victoria comptait 2,500 étudiants en 1965-66. Elle en compte aujourd'hui 4,900 et dispose de résidences pour 300 garçons et filles.

La situation est sensiblement la même en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Ecosse, mais au Nouveau-Brunswick, les universités semblent ne pas avoir à se plaindre d'être à l'étroit.

A l'université du Nouveau-Brunswick, l'inscription a été de 4,400 étudiants, comparativement à 4,188 l'an dernier. Le logement coûte $800 pour une chambre double et $900 pour une chambre simple, soit $50 de plus que l'an dernier.

Mount Allison limite l'inscription à 1,250 étudiants, tandis qu'à l'université de Moncton, l'inscription a augmenté d'environ 200 pour atteindre un total de 1,346 étudiants.

A l'université St-François-Xavier, en Nouvelle-Ecosse, le nombre d'inscrits n'a augmenté que de 100 pour atteindre 2,100 étudiants.

A St. Dunstan's, à Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, la population étudiante atteint 895 cette année.

L'université Memorial de Terre-Neuve a une inscription de 6,000 étudiants et l'on doit utiliser trois immeubles temporaires pour le personnel, les bureaux, des classes et une bibliothèque.

Au Québec

L'université McGill, de Montréal, fait état de 2,000 inscriptions de plus cette année, pour un total de 17,340 étudiants à plein temps. On dispose de quelque 110 appartements pour étudiants mariés; les prix varient de $85 à $120 par mois.

L'université de Montréal compte 22,000 étudiants dans ses facultés, y compris les écoles affiliées d'optométrie, d'architecture et polytechnique. Il y a 2,000 inscrits de plus que l'an dernier. Toutes les résidences sont remplies et le loyer, n'incluant pas les repas, s'établit à $330 pour l'année scolaire. On rapporte 37.4 pour cent de plus d'inscriptions en psychologie.

A l'université Bishop's de Lennoxville, au Québec, les frais de logement sont passés de $875 à $975. Les résidences sont bondées, bien que l'université même ait encore de la place.

A l'université Laval de Québec, on prévoit une inscription totale de 12,000 à 13,000, soit 15 pour cent de plus que l'an dernier. La faculté de médecine est à court de professeurs.

A l'université de Sherbrooke, environ 78 pour cent des étudiants vivent dans les résidences de l'institution, qui compte 3,400 inscrits.

Au collège Loyola de Montréal, la nouvelle résidence des jeunes filles, inaugurée l'an dernier, est déjà remplie. L'inscription est de 3,676 étudiants de jour et 3,300 à temps partiel.

A l'université Sir George Williams de Montréal, seulement 1,400 des 5,800 postulants en première année ont pu être acceptés. L'université est remplie à pleine capacité, soit 5,000 étudiants comme l'an dernier.

En Ontario

Grâce à un programme d'expansion à l'université Carleton d'Ottawa, on a pu inscrire 600 étudiants de plus cette année, pour un total de 5,900. Une nouvelle faculté d'architecture compte quelque 35 inscrits.

L'université d'Ottawa prévoit une inscription totale de 5,250, au regard de 5,028 l'an dernier.

L'université Western Ontario, à London, accepte un nombre limité d'étudiants dans certains cours comme l'infirmerie, l'économie domestique et les cours commerciaux, ainsi qu'en art dentaire, médecine, droit et éducation physique dans les classes supérieures.

L'an dernier, les résidences de l'université avaient pu loger 1,138 étudiants à $825 chacun. Cette année, le même logement coûte $1,000. On est à construire 399 logements pour étudiants mariés et 1,204 pour célibataires.

Une conserve qui a du ton

"Thonburger"
2 boîtes (6 onces chacune) de thon
½ t. d'oignon haché
2 c. à table d'huile à salade
⅓ t. de jus de tomate
2 oeufs battus
¼ t. de chapelure
¼ de persil haché
1 c. à thé de moutarde sèche
½ c. à thé de sel
½ t. de chapelure
6 pains à hamburger
⅓ t. de mayonnaise
1 c. à table de cornichons sucrés

Défaire le thon à la fourchette. Faire cuire l'oignon haché à l'huile, jusqu'à ce qu'il soit transparent.

Au thon, ajouter l'oignon cuit, le jus de tomate, les oeufs, la chapelure (¼ de tasse), le persil, la moutarde, le sel. Bien mélanger et faire refroidir le tout.

Façonner avec cette préparation six rondelles et les rouler dans la chapelure (½ tasse environ); les faire revenir des deux côtés puis égoutter sur un papier absorbant. Mélanger la mayonnaise et les cornichons hachés.

Fendre complètement les petits pains, les tartiner de beurre et les faire griller. Dans chacun de ces petits pains, placer une rondelle de thon et une cuillerée à table de mayonnaise.

Avec une boîte de thon

Avec une boîte de thon des régals sont à la portée de tous, en voici un exemple:

Chowder de thon: Ajouter du thon en morceaux à du potage Parmentier dégelé selon les indications du fabricant. Pour ajouter une note de couleur, saupoudrer de ciboulette ou de persil haché ou de paprika.



Q. — Nous vivons dans un immeuble à côté de deux soeurs, de vraies "vieilles filles" dans le sens le plus péjoratif de l'expression. Elles sont à l'aise et pourraient, semble-t-il, vivre heureuses et confortables séparément, plutôt que de passer ce qui leur reste de temps sur terre à se chicaner comme deux mégères et à se plaindre l'une de l'autre auprès des voisins assez infortunés de les rencontrer dans le couloir. Comprenez-vous pourquoi de telles personnes persistent à demeurer ensemble?

Voisins fatigués.

R. — Si les voisins n'ignorent pas leurs remarques, ils peuvent toujours leur suggérer de se séparer. Ils seraient sûrement surpris de leur réaction, car malgré leur conduite peu agréable, elle est devenue leur mode de vie et elles seraient sans doute misérables éloignées l'une de l'autre et leurs querelles perpétuelles leur manqueraient beaucoup. Quand on vit en appartement, il faut faire la part des avantages et des désavantages. Rien n'est parfait en ce monde.

☆ ☆ ☆

Q. — Aimez-vous la nouvelle mode des souliers d'automne et d'hiver? Je les trouve lourds et convenables pour la marche à la campagne ou en montagne. Ils n'ont aucune élégance pour accompagner les toilettes de sortie. Croyez-vous qu'on puisse en trouver des genres différents un peu avant les Fêtes? Merci. — **Qui aime l'élégance.**

R. — On trouve certains modèles moins extrêmes dans les bons magasins, mais ils sont assez rares et vous feriez bien de vous hâter de les chercher. Le choix en est peut-être déjà fait. Comme vous, je ne trouve rien de flatteur pour le pied dans les souliers de cet automne. Certains conviennent certes avec un costume ou un manteau de tweed ou des vêtements de sport. Je ne les vois pas avec des robes légères pour des sorties importantes.

☆ ☆ ☆

Q. — De nombreuses personnes, même chez nos Canadiens français, n'arrivent pas à comprendre comment il se fait que même dans des provinces comme celles de l'Ouest, où depuis de nombreuses années nos gens ont étudié l'anglais à l'école, il y en a encore un grand nombre qui ne peuvent pas s'exprimer facilement dans cette langue. Je sais que leur nombre diminue, mais je trouve cela étrange. Qu'en pensez-vous? — **Curieuse.**

R. — Soyez assurée, chère lectrice, que les nôtres ne sont pas les seuls qui souffrent de ce mal. Les Européens, qui sont venus ici il y a plusieurs années, qui ont vécu en groupes isolés et qui ont étudié l'anglais à l'école, mais qui ne l'ont jamais parlé à la maison ou dans leur milieu, même pour leurs affaires, n'arrivent pas, ou à peu près pas à communiquer leurs idées en cette langue. Que dire de nos Indiens dont un certain nombre sont pensionnaires assez longtemps dans leurs écoles et qui, après leur retour dans leurs familles ou à la réserve, oublient presque tout ce qu'ils avaient appris. C'est le mal inverse qui se produit chez nous Canadiens français. C'est notre langue que nous oublions à cause de nos contacts continuels avec les Anglais, de notre paresse et de notre manque de fierté. Comme il n'y a pas si longtemps, les parents devraient d'abord **donner l'exemple,** puis **insister** pour qu'on parle français au foyer. L'importance de la possession des deux langues officielles grandit de jour en jour. D'autres s'en rendent compte. Traînerons-nous derrière eux pour occuper des positions inférieures? A nous d'y voir.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari vient de recevoir un assez joli héritage. Il a toujours occupé une situation de confiance et son salaire nous a toujours permis de bien vivre. Notre maison est payée et très confortable, nos enfants sont aux études et travaillent comme bien d'autres en fin de semaine. Nous n'avons pas besoin du capital et aimerions le placer à bon intérêt, mais dans une entreprise sûre, car il constituera une bonne part de ce que nous aimerions léguer à nos enfants. N'ayant pas d'expérience en affaires, qui devrions-nous consulter? Merci. — **Héritiers.**

R. — Je crois que votre gérant de banque pourrait vous conseiller sagement. Vous pourriez aussi consulter une des grandes compagnies de fiducie (Trust-companies) dont les départements de placement s'assurent des services d'experts. N'allez surtout pas vous fier aux bons conseils d'amis ou de parents bien intentionnés qui ne possèdent pas l'expérience et la grande compétence nécessaires pour être conseillers en placement.

LOUISE

Les désirs d'un jeune employé moyen: une jolie femme consciencieuse et fidèle

Le jeune employé moyen voudrait se marier à 26 ans. Il veut avoir une femme jolie, consciencieuse et fidèle, qui lui donnera deux enfants — d'abord un fils, puis une fille. Il veut une famille heureuse, en bonne santé, avoir une maison loin du centre de la ville et faire tous les deux ans un voyage de vacances, avec sa voiture, car voiture il y a.

Il ne s'agit pas d'un texte publicitaire promettant à tout-un-chacun une vie calme et tranquille. Il s'agit des résultats d'une enquête à laquelle s'est livré le docteur Volker Krumm, de l'Ecole supérieure d'Economie de Mannheim. On a interrogé des jeunes, surtout des élèves d'écoles de commerce. Quels sont les plans que les jeunes gens font pour leur vie future, que désirent-ils, que veulent-ils et que craignent-ils. Comme ils se représentent un avenir calme, avec une femme fidèle, deux enfants, une petite maison et une voiture, le Dr Krumm a conclu que la jeunesse n'a pas changé, qu'il ne s'agit pas d'une jeunesse totalement différente et nouvelle. On ne peut pas qualifier de nouvelle une jeunesse qui vise avant tout une vie bourgeoise, une position bien assise et une famille heureuse qui ne manque de rien.

En règle générale, les jeunes employés n'établissent des plans que pour les prochaines cinq à vingt années. Ce qui arrivera quand leur existence sera assurée n'intéresse plus les jeunes. Les différences entre les professions ne sont pas très grandes. Les ouvriers voudraient se marier un peu plus tôt que les employés. Ils désirent plus souvent que leur femme exerce une activité professionnelle, mais uniquement jusqu'à ce que les premières échéances soient payées ou jusqu'à la naissance du premier enfant. Ils veulent plus d'enfants, et veulent les élever de manière plus sévère. Par contre, les intellectuels et les futurs universitaires veulent se marier plus tard, et souvent seulement après avoir rempli certaines conditions, surtout professionnelles. Leurs femmes doivent être jolies, fidèles et intelligentes de surcroît. Ils veulent davantage d'enfants que les employés, et ne tiennent pas absolument à posséder une maison.

On remarque que les jeunes ont très souvent une confiance absolue en l'avenir. Tous croient pouvoir maîtriser les obstacles, au moins aussi bien que leurs parents. Le Dr V. Krumm nie absolument certaines prétentions selon lesquelles une grande partie de la jeunesse aurait "peur de l'avenir" et "peur de la vie". La plupart des jeunes font comprendre qu'en principe, ils n'ont peur de rien. Ils sont un peu moins confiants en ce qui concerne l'évolution du monde, mais l'optimisme domine. Néanmoins, la plupart des jeunes sont incertains. Ils ne savent pas si leurs voeux et leurs décisions sont les bons, si leurs projets sont réalisables et si leurs pronostics s'avéreront justes. Mais ils sont d'avis que tout finira bien.

L'opinion selon laquelle la jeune génération est matérialiste et veut s'abandonner à une certaine passivité caractéristique du consommateur ne résiste pas aux recherches du Dr Krumm. Ils n'embrassent pas une profession ou un métier uniquement pour gagner de l'argent et le travail comme un "mal nécessaire". Quand on leur demande si, après avoir gagné une grosse somme à la loterie ou aux courses, ils continueraient à travailler, ils répondent presque tous par l'affirmative. Pour le Dr Krumm, le standard de vie — même chez les ouvriers — ne constitue pas le problème central. Les projets familiaux et professionnels sont prépondérants. Pour les réaliser, ils n'ont pas peur d'investir du temps, du travail et de l'argent. La plupart des jeunes sont disposés à faire des sacrifices. Ils renonceraient à la voiture et aux vacances pour pouvoir fonder une famille. 60 pour cent des jeunes font des économies sur leur argent de poche ou leur salaire. 70 pour cent d'entre eux mettent de l'argent de côté en prévision des vacances, du futur ménage, de leur voiture, de leur permis de conduire; les autres en prévision de l'"avenir" et du "temps des oeufs durs". Mais en fin de compte, c'est la vie de famille, une vie heureuse, qui se cache derrière tous leurs projets, même derrière la voiture ou la petite maison.

Aucun groupe ne possède autant d'ambition que celui des employés. Le Dr Krumm interprète ce phénomène comme le symptôme d'une insatisfaction caractéristique; les employés voudraient sortir de leur "milieu".

L'enquête du professeur de Mannheim est peut-être surprenante à certains points de vue. Mais elle confirme une chose: la jeune génération n'arbore pas un comportement absolument spécifique, mais s'efforce surtout de s'aligner sur les adultes, d'imiter leur mode de vie. Ce qui ne signifie pas que l'on ne sente pas poindre une attitude critique envers ce que font ces adultes. Mais quand les jeunes ne sont pas satisfaits de la vie familiale de leurs parents, de leur profession, de leur poste ou du gouvernement, cela ne les incite pas à nier le mariage, la profession ou le régime, mais à souhaiter pouvoir mener une vie familiale meilleure. Le Dr Krumm ne nie pas que souvent, les jeunes imitent mal les parents; mais en tout cas, ils veulent mieux faire qu'eux. Les résultats de l'enquête ont révélé par ailleurs que les jeunes s'écartaient des idéologies.

Si l'on se représente l'image de cette jeunesse, d'une jeunesse aussi satisfaite de soi que le sont les adultes, on pourrait peut-être trouver l'explication de l'agitation qui a saisi une partie de la jeunesse estudiante. Le fait qu'une nouvelle génération puisse être aussi peu révolutionnaire que celle que décrit le Dr Krumm dans son ouvrage "Das Zukunftsbild der Jugend", paru aux éditions Julius Beltz (Weinheim), ne correspond pas aux expériences faites.

(Nouvelles d'Allemagne)

Votre enfant est-il coléreux?

Comment raisonner un enfant coléreux? Un psychologue conseille premièrement que vous gardiez votre sang-froid en attendant que la colère se calme: conservez aussi une certaine indifférence ou plutôt une certaine patience. Montrez-lui que la scène ne vous émeut pas, que vous attendez tout simplement qu'il ait fini de tempêter. Et puis, la crise passe. Alors c'est le moment de reprendre la vie normale. Aucuns commentaires... N'exigez aucune excuse. C'est en sentant votre force que vous gagnerez sa confiance. Reprenez le rythme de ses habitudes comme si rien ne s'était passé. Cependant, une règle est essentielle: qu'il sache clairement ce que vous voulez et ne voulez pas. Ne revenez jamais sur un refus, en ayant soin de bien lui expliquer pourquoi ce refus. Puis, pour éviter ses colères: ne lui commandez pas de quitter immédiatement ses jeux pour aller dormir ou manger; prévenez-le un petit quart d'heure à l'avance. N'excitez pas sa jalousie en câlinant un autre enfant et en disant: "Vois comme il est gentil, il ne se fâche pas lui..." Ne le taquinez pas. Ne le laissez pas trop se fatiguer, et surtout ne choisissez pas le moment où il est fatigué pour avoir des exigences, car alors il est plus nerveux. Pourquoi se met-il en colère? Souvent pour obtenir une preuve supplémentaire d'attention et d'amour.



Cet élégant ensemble Cuisine/Salle de séjour plaira à tous les membres de votre famille. Les comptoirs et armoires sont recouverts d'un lamellé "Arborite" motif noyer facile d'entretien rappelant les tons des meubles figurant dans le coin dinette et repos.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

C'est une idée originale de décor d'utiliser la laque auto pour peinturer des meubles en bois blanc ou repeindre l'ameublement d'une chambre d'enfant ou d'étudiant, du sous-sol, d'un vivoir moderne. La laque auto éclate de couleurs vives, et se trouve dans un contenant aérosol, ce qui facilite le travail. En plus elle est très durable. Cependant, avant de l'appliquer il faut enduire le bois avec une couche de peinture d'apprêt "Primer" afin que cet émail ne s'écaille pas. Si vous aimez la gaieté et les couleurs qui éclatent de brillance, employez ce petit truc de décorateur.

✦ ❊ ✦

Jacqueline ne parle pas volontiers de son âge. Un jour, un galant peu galant lui demande à brûle-pourpoint quel âge elle a. "Ma soeur et moi, nous avons 48 ans ensemble". Le cavalier alors de s'exclamer: "Et vous l'avez laissée ce soir toute seule dans son berceau!".

✦ ❊ ✦

Pour faire des chips très fins et très croustillants, coupez de fines lamelles de pommes de terre, que vous posez sur une serviette, saupoudrez-les de sel et laissez dégorger. Puis séchez-les à l'aide d'une deuxième serviette. Les chips seront croustillants et déjà salés.

✦ ❊ ✦

Pour avoir vos épingles à linge à votre portée, il suffit de plier une serviette que vous aurez glissée sur la corde à linge et d'en épingler les deux bouts.

✦ ❊ ✦

Le jour où vous êtes pressée et où vous n'avez pas eu le temps de préparer votre linge à repasser, humectez-le à l'eau chaude. Roulez-le quelques minutes et il sera à point presque immédiatement.

✦ ❊ ✦

Madame Dupont se plaint chez son épicier: "Vous m'avez vendu un savon bizarre hier. Il ne mousse pas du tout!". Le marchand réfléchit un instant, puis il dit: "Mais vous n'avez pas acheté de savon chez moi hier. Vous avez acheté un camembert!"

"Oh, seigneur!", s'exclama alors madame Dupont, "maintenant je comprends pourquoi mon mari n'a pas aimé le fromage!"

✦ ❊ ✦

Pour dessert: des moitiés de pêches ou de poires en boîte, ou des tranches d'ananas, saupoudrées de cassonade et de beurre, grillées au four et garnies de cossetarde.

✦ ❊ ✦

L'amour de la science et l'amour de l'argent se rencontrent rarement.

G. Herbert

✦ ❊ ✦

Le vendredi soir est la soirée de magasinage par excellence. Cela signifie que les trottoirs et les rues sont encombrées. Que vous soyez piéton ou automobiliste, pourquoi n'arrêteriez-vous pas prendre une tasse de café à votre grand magasin ou centre d'achat préféré avant de rentrer à la maison? C'est une habitude agréable qui contribue aussi à votre sécurité. Vous serez en plein éveil sur le chemin du retour.

✦ ❊ ✦

"Le comble pour un médecin, c'est de donner un lavement à son crayon sous prétexte qu'il a mauvaise mine."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 42

— Le 24, quel drôle d'oiseau! Comme tout homme qui se respecte il doit se croire à l'article de la mort parce qu'il est un peu souffrant. Figure-toi qu'il m'a chargée de téléphoner au notaire de... Chambourières — c'est bien ça, je me souviens encore du nom! — pour lui demander de venir ici dans le plus bref délai. Tu te rends compte jusqu'où peut aller la frousse d'un homme: déranger un notaire, pour rédiger son testament, probablement! A son âge! En tout cas, ce visiteur a passé hier une grande heure auprès de mon malade et en est sorti visiblement bouleversé. Pourtant, il doit avoir l'habitude... non? Et depuis ce matin, c'est autre chose: chaque fois que j'entre, je trouve mon 24 en train de fixer la porte. Qu'attend-il donc maintenant?

— Naïve! Mais une visite... plus réjouissante que celle d'un notaire! Plaisant comme il l'est, ce jeune homme, une fille, fiancée ou épouse, viendra certainement le voir.

— Une fiancée, alors, car il ne porte pas d'alliance.

— Si tu veux! C'est même étonnant qu'on n'ait pas encore rencontré de jupons à son chevet depuis deux jours.

A ce moment précis, par la porte vitrée, elles aperçurent une jeune fille dans le couloir. Leur conversation s'arrêta net, car elles ne se souciaient pas d'être entendues. L'arrivante frappa à la porte du 24 et une seconde plus tard entra dans la chambre. Les deux infirmières se regardèrent en riant, et la blonde de s'esclaffer:

— Vrai, tu en avais une, de ces intuitions! Il n'était pas loin, le jupon!

Marie-Hélène, qui portait un tailleur bleu marine, dont la veste élégante s'ouvrait sur un chemisier brodé, fit deux pas dans la pièce puis s'immobilisa.

— Bonjour, Rémi.

— Marie-Hélène! Enfin vous!... Vous... Quelle joie!

Tous deux s'observèrent ensuite sans parler pendant un long moment, heureux et émus à la fois, avec l'impression nette que des mots, jetés à la volée, gâteraient la fraîcheur délicieuse de leurs retrouvailles.

Revêtu d'une robe de chambre rouge vif qu'on lui avait prêtée et chaussé de pantoufles visiblement trop grandes pour lui, le malade était assis dans un fauteuil, non loin de la fenêtre ouverte. A l'approche de la visiteuse, il esquissa le geste de se lever par courtoisie, mais son mouvement resta inachevé, arrêté par une vigoureuse protestation.

— Ah! non! ne bougez pas. Nous ne sommes pas dans un salon.

— D'accord. Mais asseyez-vous vite près de moi. Je suis confus de ne pouvoir vous offrir mon fauteuil, mais j'ai besoin d'un accoudoir pour m'appuyer, mon bras plâtré étant trop lourd à soutenir.

— Vous me montrez votre parfaite éducation, soit! Mais entre amis, pas tant de cérémonies; une chaise me suffira.

Après avoir posé sur la table un sac ventru, Marie-Hélène s'assit en face du blessé. Elle lui expliqua posément, sans rien manifester de son émoi intérieur:

— Je n'ai pu venir plus tôt, retenue à l'usine... Edmond a dû vous en donner les raisons?

— Oui, je sais. J'ai parfaitement compris, mais il m'avait annoncé votre visite, et depuis l'aube, j'étais comme saint Laurent: sur le gril! C'est long, l'attente d'une visite ardemment désirée.

Profondément touchée, la jeune fille n'en montra rien. Brûler les étapes est souvent dangereux ou inutile. D'abord connaître exactement la pensée de Rémi. Un abîme sépare la simple reconnaissance de l'amour; cet abîme, Rémi voudrait-il le franchir?

D'un ton très naturel, elle expliqua, en changeant volontairement de sujet:

— Rose vous a préparé une glace à la fraise. J'allais dire "amoureusement préparé", tant elle y a apporté de soin... Avec des fraises du jardin cueillies sous la rosée par Edmond... J'ai aussi apporté pour votre dîner des petits pâtés, veau et poulet mélangés, confectionnés là-haut pour augmenter votre ordinaire.

— Que je suis gâté!

— Voulez-vous manger la glace maintenant? Sinon, elle peut attendre, car elle est dans une glacière portative.

— J'aimerais goûter tout de suite cette merveille. Je suis comme les enfants et les malades: impatient de voir ce qu'on m'offre!

La visiteuse approcha la table du fauteuil pour la mettre à portée du blessé. Du sac sortirent une assiette en plastique, une cuiller d'argent, puis la glacière d'où le bloc de crème glissa prestement sur l'assiette. Avant de tendre celle-ci au malade, Marie-Hélène s'enquit avec gentillesse:

— Faut-il vous aider?

— Non, merci beaucoup, mais je n'aime pas qu'on me donne la becquée, car je suis maladroit dans ce genre d'exercice, très mortifiant pour l'amour-propre; ou bien j'ouvre la bouche trop longtemps à l'avance, et j'ai l'air d'un idiot, ou bien la cuiller arrive au but plus tôt que prévu et joues et menton en subissent la conséquence.

Un rire juvénile lui répondit, qui le rendit heureux. Depuis longtemps, il n'avait plus entendu ce rire, dont sa mémoire gardait fidèlement le souvenir: un rire commençant sourdement et coulant en saccades. Pourquoi l'amour s'abreuve-t-il à de si petites sources? Au fait, un brasier ne peut-il être alimenté par une multitude de brindilles?

Rémi commença à déguster sa crème glacée, à petites bouchées, avec plus ou moins d'habileté manuelle. Pour ne pas paraître voir ses maladresses, Marie-Hélène, détournant les yeux, les porta sur le paysage qu'on apercevait entre les arbres; mais en même temps, elle essayait de distraire le jeune homme:

— Je ne sais ce que vous avez fait à Edmond: il se jetterait au feu pour vous. En revenant de la clinique, il ne parlait que de vous, s'inquiétant pour vous. Il a communiqué cette sollicitude à Rose, car celle-ci s'intéresse maintenant à vous d'une façon très affectueuse...

— Pourquoi ces braves gens attachent-ils subitement tant d'importance à ma personne? J'en suis très flatté, mais curieux d'en connaître les raisons.

— J'en ai fait la remarque à Edmond. Sa réponse, je vous la donne en cent! Si je m'attendais à celle-là! "Parce que monsieur Rémi Durant ressemble au fils de monsieur Robert et que cela me fait plaisir et peine à la fois..." C'est un fameux compliment qu'on vous fait là, car Gilbert Vellac était le seul qu'Edmond aimait vraiment. A chacune de ses évocations du passé — et Dieu sait s'il y en a! — c'est toujours de celui-là qu'il parle avec une réelle émotion. Mon brave serviteur a été trop secoué par votre accident — à son âge les secousses morales ne valent rien — il perd un peu les pédales. Espérons que cela ne sera que momentané. Assez parlé des autres, revenons plutôt à vous. Je suis agréablement surprise de vous trouver debout.

— Assis, pour être plus précis. Enfin, oui, je suis sorti du lit. Les premiers jours, j'en aurais été incapable... Hier encore, j'étais très faible, mais mes forces reviennent maintenant à toute vitesse, et je compte sortir d'ici dans trois ou quatre jours, pour aller finir ma convalescence au "Bon Accueil".

— Quelle excellente idée! Ainsi tous vos amis pourront vous entourer.

Rémi posa l'assiette vide sur la table. Le silence s'appesantit dans la pièce. Les sujets anodins épuisés, il allait falloir en venir à l'essentiel. Tous deux en avaient conscience; l'appréhension et la timidité retardaient de seconde en seconde l'éclosion de la première phrase qui ouvrirait un débat dont pouvait dépendre leur avenir. Le regard du blessé se promenait maintenant sur le visage dont tout l'émouvait singulièrement: l'expression adoucie des beaux yeux brillants, le sourire encore un peu timide de la bouche, les joues d'un rose délicat. Marie-Hélène, elle, retrouvait dans le visage amaigri, buriné par l'épreuve des derniers jours, le masque du Rémi d'autrefois avec son bon sourire désarmant, mais qui s'accompagnait maintenant d'une expression tendre qu'elle n'avait jamais lue, jadis, dans les yeux rieurs.

Enfin, une question de l'ingénieur rompit le silence:

— Marie-Hélène, dites-moi: pourquoi avez-vous fait cela pour moi? M'avoir tout sacrifié!

— Il n'y avait pas d'autre solution.

(à suivre)

Vol. 56—No 29

ON DEMANDE — Gardienne pour 4 enfants, le mardi, de 1 h. à 9 h. p.m., et le vendredi, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. **Composer: 247-5404.** 27-521-29C.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. **Composez: 783-0086.** 19-425-T.F.

ON DEMANDE
Mécanicien de préférence bilingue pour entretien et réparations d'automobiles. **S'adresser à Boite 547, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-547-30C.

HOMME âgé de près de 80 ans désire compagne de 70 à 80 ans. **Composer: 247-6417.** 29-540-29C.

A LOUER — Chambre meublée tout près de l'hôpital Taché. Composer: 233-1782. 27-522-30C.

J. & M. CABINETS CO.
Pour finition, armoires, garage ou toutes autres rénovations modernes, **composer: 247-5404.** 25-502-34C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler 233-5361.** 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A LOUER — Appartement meublé: 2 pièces, au 2e étage. Pour dame âgée de préférence. Libre: 1er décembre. **Composer: 247-6688 le soir autant que possible.** 29-548-29C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces. Complètement meublé. Libre le 15 novembre. Adultes de préférence. **Composer: 453-6731 après 6 h.** 28-534-T.F.

A LOUER — 145, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Entièrement peinturé. Entrée privée. Lessiveuse, séchoir, stationnement. Pour couple tranquille. Libre: 1er décembre. **Composer: CE 3-4281.** 29-544-29C.

A LOUER — 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 28-529-T.F.

A LOUER — Tout près église du Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Personnes âgées de préférence. **Composer: 247-3627.** 29-542-T.F.

A LOUER — St-Vital. Maison remise à neuf. Loyer mensuel: $115. Libre immédiatement. **Composer: CE 3-5543 ou 256-2452.** 28-531-T.F.

A LOUER — 109, rue Marion. Duplex: 3 logis. Entrées privées. Chauffage: eau chaude. Réfrigérateur et poêle électrique. Libre: 15 novembre. **Pour rendez-vous, composer: 453-7454 ou appeler M. Emond: 233-6464.** 29-541-30C.

A LOUER — Chambre meublée. Facilités de cuisine. **Composer: 233-7745 après 4 h.** 27-513-T.F.

A VENDRE
Camion Chevrolet 1961 tout réparé et peint à neuf. Long empattement (L.W.B.). **S'adresser à Case postale 100, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.** 29-546-30C.

A VENDRE — St-Vital, rue Hindley, près église St-Eugène. Bungalow moderne. Chauffage: gaz. 2 chambres à coucher avec possibilité de 2 chambres au soubassement. Garage. Grand lot: 50' x 215'. Comptant requis: $4,000. Prix: $12,900. **Composer: 942-3924 ou 247-3566.** 27-517-30C.

A VENDRE — Rangette de marque Eaton "Danby". En parfait état. **Composer: 452-9781.** 29-545-29P.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Tout près école et église françaises. **Composer: 253-4977.** 28-526-29C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. **B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257.** 5-226-T.F

RAND REALTY
Argent comptant pour votre maison. Pas d'attente. Le prix doit être exact. **Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir.** 24-484-32C.

A VENDRE
Café nouvellement rénové, avec nouveau logis attenant. Si vous êtes intéressé, **écrivez à: Boite 248, St-Lazare, Man.** 23-482-32C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 4 pièces. Salle de bain, cuisine et salon au 1er étage. 2 chambres à coucher au 2e. Possession immédiate. **S'adresser à: M. David Nolette, Ste-Agathe. Téléphone: 882-2249.** 27-519-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Avenue Braemar. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Deux plomberies. Cuisine moderne: 18' x 12'. Chauffage: gaz. Hypothèque à 7½%. Paiement mensuel: $120 P.I.T.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Deux plomberies. Peut être convertie en deux logis. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Comptant requis minimum: $6,000. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis. Partiellement meublée. Entrées complètement privées. Revenu mensuel: $238, plus grand logis moderne de 3 chambres à coucher pour propriétaire. Comptant requis: $8,000. Balance à termes très intéressants.

St-Boniface — Rue Archibald, au nord de la rue Marion. Joli bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage neuf. Grand terrain. Jardin. Comptant requis: $5,000. Balance à termes attrayants.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
29-537-29C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Ritchot. Résidence de 4 chambres à coucher. Près bonnes écoles. Fenêtres et portes en aluminium. Lot: 45' x 114'. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

RUE GAREAU
Maison: 3 chambres à coucher. Salle de récréation avec comptoir au soubassement. En très bon état.

PLACE GABOURY
Maison moderne: 12 ans. 2 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Doit être vue pour être appréciée. Comptant requis: $4,000. Balance à termes.

RUE NOTRE-DAME
Maison de revenu. Logis loué à $55.00. Extérieur fini en revêtement d'aluminium. Fenêtres et portes en aluminium. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,000. Prix: $10,900.
29-543-29C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

HOTEL
Dans centre canadien-français. Gros chiffre d'affaires. Bon état. Comptant requis: $20,000 ou prendrait terrain et animaux en échange. Plein prix: seulement $65,000., M. Rivard: 247-4927.

PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
29-538-29C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.

St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulement $6,500.

Rue Eugénie — Maison de famille. Semi-duplex: 8 pièces. En excellent état. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Poêle et réfrigérateur inclus.

Paierait comptant pour votre maison ou la vendrait pour vous. Si intéressé.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
29-539-29C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
18-421-T.F.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
253-9641

RUE DUMOULIN
$900 comptant
Maison: 3 chambres à coucher. Très grande cuisine. Salon et salle à manger. Garage. Soubassement complet. Taxe basse. Paiements raisonnables. Situés près Hôtel de Ville.

PARC WINDSOR
$1,600 comptant
Située à 2 rues de l'école Lacerte. Maison de 5 pièces, avec 2 chambres à coucher, jolie cuisine et salle à manger attenante. Tapis mur à mur d'une valeur de $900 récemment installé. Grand lot. Possession immédiate.

NORWOOD
Prix: $16,900
Ce joli bungalow situé au 46, rue Larchwood, contient 2 grandes chambres à coucher de 12' x 12', cuisine: 13' x 14' et salon: 12' x 20'. Garage. Salle de récréation presque finie. Possession immédiate. Comptant requis: $1,700.

PARC WINDSOR
4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de récréation, garage. Une rue de l'école Lacerte. Prix réduit substantiellement. Possession immédiate. $4,000 comptant.

RUE NOTRE-DAME
Deux duplex — $20,00 comptant chacun. 13 pièces en tout. 3 salles de bain. Possession immédiate. Près rue Taché. Deux chauffages séparés. Peuvent être vendus individuellement.

RUE DESAUTELS
Prix: $18,900
Immeuble de 4 logis complètement privés. Revenu annuel: $3,600. Terrain de stationnement pour 4 voitures. Chauffage: huile. Comptant: $3,500. Possession immédiate.

ST-VITAL
Niveaux variés
Cette jolie maison de 6 ans contient 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, auto-port. Près des écoles. Quatre niveaux. 2,000 pieds carrés. Réduit de $3,000. Maintenant en vente à $24,900.

A NOTER: Un bungalow demandé immédiatement au Centre de St-Boniface pour environ $19,000. Aussi un bungalow: 3 chambres à coucher au Parc Windsor pour $21,000. Demandé immédiatement.
29-549-29C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

Norwood — Avenue Lawndale. Maison: 8 pièces. Parfait état. Beau district. Garage. Comptant requis: environ $6,000. Balance: hypothèque à 6%.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,-000. Balance portée par propriétaire.

Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
16-325-T.F.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

DAKOTA MOTOR HOTEL




De midi à 11 h. 30 p.m.
SPECTACLE DIVERTISSANT
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00

TOUS LES SOIRS
dans le petit salon "RED OX"
et
la salle à manger SUNSET
PROGRAMME MUSICAL

Visitez la salle à manger
Superbe Rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet

DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4313

M. Richard Nixon a été élu hier le prochain président des Etats-Unis. Il entrera en fonction au mois de janvier 1969.

Un comité d'action civique se prépare à Saint-Boniface

Des citoyens de Saint-Boniface, sous la direction de M. Georges Forest, se préparent actuellement à former un comité d'action civique dont le but principal serait de stimuler la participation du peuple aux activités municipales.

Ce projet a été annoncé dans un mémoire que M. Forest a remis lui-même au Conseil de ville de St-Boniface lors de la réunion du 28 octobre dernier.

M. Forest a aussi déclaré que ce comité ferait tout en son pouvoir pour bloquer toute tentative de fusion qui menacerait l'identité de Saint-Boniface.

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.085
4½-5¾ lb	.06-.085
Plus de 5¾ lb	.10½-.14
Dindes	
Adultes	-.26½
Dindons	-.22½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	43.6
A—moyens	46.1
A—petits	35.8

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 30 octobre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,200 bovins, 5,450 veaux, 3,160 porcs, 1,150 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 8,600 bovins, 6,800 veaux, 1,700 porcs, 650 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.00—29.00
Bons	$27.50—28.00
Moyens	$25.00—27.00
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.50—27.00
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$18.50—19.50
Moyennes	$17.00—18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$12.00—17.00
Taureaux	
Bons	$20.50—21.50
Communs et gras	$15.00—20.00
Veaux	
Bons et choix	$32.00—38.00
Moyens	$28.00—31.00
Communs	$20.00—27.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $31.20—32.75 ($32.65 à la fermeture); les truies de $19.80—20.50.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$23.00—25.50
Agneaux à l'engrais	$19.60—22.75

ON DEMANDE
FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

NOTICE TO CREDITORS

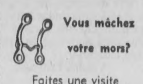
EN CE QUI CONCERNE la succession d'ALBERT JULES MULLER, de la ville de St-Boniface, Province du Manitoba, Mécanicien.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 9 décembre 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de novembre, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface



Vous mâchez votre mors?
Faites une visite à Winnipeg et installez-vous — confortablement —
St-Regis-Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

29-535-29P.

GASTON ROCHON
Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet



Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

À LOUER
ESPACES POUR
MAGASINS, BUREAUX
dans nouveau centre commercial Place Provencher
Pour renseignements
S'adresser à
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100, Paris Building
Winnipeg 2 Tél. 943-5408

Secrétaire-Administrateur

L'entreprise—
- Division Scolaire de La Rivière Rouge No 17. (Division Unitaire)

Endroit de travail—
- St-Pierre, Manitoba.

Fonctions—
- Comptable de la division.
- S'occuper de l'administration complète de la division selon l'acte scolaire du Manitoba.
- Représenter la commission scolaire auprès du Département d'Education.
- Tout autre travail pour le bon fonctionnement de la division.

Qualifications et exigences du poste—
- Diplômé en comptabilité ou plusieurs années d'expérience à titre de comptable.
- Fructueuse expérience dans l'administration de bureau ou de personnel.
- Energique, dynamique et désireux de voir au progrès de la division.
- Bilingue.
- Agé de 25 à 40 ans.

Traitement—
- Le traitement offert de $8,000.00 ou plus selon l'expérience et les qualifications.
- C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste. On est prié d'inscrire la mention "secrétaire-administrateur" sur son envoi et d'expédier celui-ci à:

607, rue Langevin
St-Boniface 6, Manitoba

Forest, Guénette et Cie
Comptables Agréés

St-Raphaël

Un véritable régal qui nous vient de la France. Un délicieux vin cocktail à servir avant le dîner, aux déjeuners ou aux réceptions. Son goût à la fois léger et vif lui vaut une réputation mondiale. En vente au Canada—blanc ou rouge. Essayez un St-Raphaël blanc sur glace avec deux zestes de citron (St-Raphaël double zeste)... forme agréable d'une joie de vivre sans cesse renouvelée.

Le vin apéritif le plus populaire en France